



LE MONDE *diplomatie*

PULSATIONS
TECHNOS

PAR ANTOINE CALVINO

Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 723 - 61^e année. Juin 2014

GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

Les puissants redessinent le monde



TEHOS. – «Next Target Market» (Prochain Cœur de cible), 2014

LES ÉLECTIONS européennes de mai 2014 ont témoigné du rejet grandissant qu'inspirent les politiques mises en œuvre sur le Vieux Continent. La réponse de Bruxelles à ce désaveu populaire ? Hâter la conclusion d'un accord négocié en secret avec Washington, le grand marché transatlantique (GMT). La réplique serait paradoxale si privatisations et libre-échange ne constituaient les deux credo habituels de l'Union européenne. Déjà, en 2008, la crise financière avait favorisé une offensive libérale ciblant les dépenses publiques et les programmes sociaux.

Six ans plus tard, Washington comme Bruxelles aimeraient donc appliquer la même logique. La croissance stagne, le chômage progresse et les inégalités s'envolent : les gouvernants occidentaux en déduisent que l'heure est venue de consacrer la supériorité du droit des multinationales (à dégager davantage de profits) sur le devoir des Etats (à protéger leurs populations). Mais rien n'est encore joué. Car, en Europe comme en Amérique du Nord, la mobilisation contre le GMT gagne du terrain. Au point d'embarrasser les avocats du traité qui croyaient avoir partie gagnée...

Lire notre dossier pages 11 à 18.

BOYCOTT, DÉINVESTISSEMENT ET SANCTIONS

Alarmes israéliennes

Les diplomates américains font mine de découvrir la politique du fait accompli menée par Tel-Aviv et les effets destructeurs de la colonisation. Pour en finir avec l'impunité d'Israël et faire respecter le droit international, une myriade d'acteurs économiques, culturels ou politiques ont désormais recours à d'autres méthodes.

PAR JULIEN SALINGUE *

LE 4 mars 2013, le premier ministre israélien s'exprimait, comme chaque année, lors de la convention de l'American Israel Public Affairs Committee (Aipac), le principal lobby pro-israélien aux Etats-Unis. Les sujets abordés par M. Benyamin Netanyahu n'ont guère surpris les observateurs : défense de la sécurité d'Israël, Syrie, nucléaire iranien, exigences vis-à-vis des négociateurs palestiniens, etc. Mais, ce jour-là, un sujet nouveau a occupé un quart du temps de parole de l'intervenant : la campagne internationale Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) menée contre la politique d'Israël. Le sigle fut cité à dix-huit reprises...

Lancée en juillet 2005 par cent soixante-douze organisations palestiniennes (1), cette campagne préconise des « mesures de sanction non violentes (...) jusqu'à ce qu'Israël honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination et respecte entièrement les préceptes du droit international (2) ». Les mesures recommandées sont de trois types : boycott de l'économie et des institutions israéliennes, retrait des investissements étrangers, sanctions contre l'Etat et ses dirigeants.

Lors de la conférence de l'Aipac, M. Netanyahu a accusé les promoteurs de BDS de « faire reculer la paix », de « durcir

les positions palestiniennes » et de « rendre improbables les concessions mutuelles ». A la critique des fondements et des objectifs de la campagne s'est ajouté le déni de son efficacité : à en croire le premier ministre, elle n'entamerait en rien la prospérité économique israélienne.

Le paradoxe manifeste entre l'attention consacrée à BDS et l'affirmation de son inefficacité ne serait qu'apparent. « Le fait que le mouvement va échouer ne signifie pas qu'il ne doit pas être vigoureusement combattu », explique M. Netanyahu, trahissant ainsi le dilemme majeur des officiels israéliens : reconnaître que BDS affecte leur pays, c'est encourager les artisans de la campagne ; l'ignorer, c'est leur laisser le champ libre.

Avocats et adversaires de BDS s'accordent sur un point essentiel : le mouvement a connu, dans la période récente, des développements sans précédent, que même ses organisateurs n'osaient espérer. Ainsi, le secrétaire d'Etat américain John Kerry a évoqué le risque d'isolement que courrait Israël en cas d'échec des pourparlers en cours.

(Lire la suite page 4.)

(1) Pour plus de détails sur les origines de la campagne BDS, lire Willy Jackson, « Israël est-il menacé par une campagne de désinvestissement ? », *Le Monde diplomatique*, septembre 2009.

(2) Cf. l'intégralité de l'appel sur www.bdsfrance.org

* Coauteur d'*Israël, un Etat d'apartheid ?*, L'Harmattan, Paris, 2013.

DES CONTRE-POUVOIRS S'ORGANISENT DANS LES TRIBUNES

Comment les supporters marquent des buts

PAR DAVID GARCIA *

Déjà cinq fois vainqueur de la compétition, le Brésil accueille la Coupe du monde de football dans un climat de désenchantement politique et de ferveur entretenue par les médias. Théâtre d'une expression débridée et parfois très violente, les stades, que le sport business voudrait pacifier, sont aussi des lieux de socialisation. Certaines associations de supporters en défendent le caractère populaire.

* Journaliste. Auteur d'*Histoire secrète de l'OM*, Flammarion, Paris, 2013.

SÃO PAULO, Brésil, 1^{er} février 2014. Très en colère, une centaine de supporters des Corinthians pénètrent par effraction dans le centre d'entraînement de leur équipe favorite. Ils ont la ferme intention de châtier deux joueurs, jugés responsables d'une série de revers. Les malheureux échappent de justesse à leur vindicte. Quatre jours plus tard, lors d'un match, des heurts violents opposent cette fois des partisans du club pauliste... entre eux.

« Ces voyous représentent 5 à 7 % des membres des torcidas organizadas [associations de fans de football]. Ce ne sont pas des supporters, mais des trafiquants de drogue ou des bandits. Ils sont difficiles à éliminer », analyse froidement Mauricio Murad, sociologue brésilien (1). Deux mois auparavant, des bagarres entre les partisans du club Vasco da Gama et ceux de

l'Atlético Paranaense avaient fait quatre blessés graves. Depuis 1988, deux cent trente-quatre amateurs de football ont trouvé la mort dans le pays (2). « Les hooligans sont en train de tuer notre sport », déclarait déjà Pelé, le légendaire joueur brésilien, lorsqu'il était ministre des sports, entre 1995 et 1998 (3).

(Lire la suite page 22.)

(1) *L'Equipe*, Paris, 12 février 2014.

(2) Selon *Lance!*, le quotidien sportif brésilien le plus vendu, cité par Andrew Warshaw, « Brazilians promise safety and security for 2014 but stats make horrific reading », *Inside World Football*, 10 décembre 2013, www.insideworldfootball.com

(3) Pierre Godon, « Pourquoi les violences entre supporters au Brésil n'ont rien à voir avec la Coupe du monde », *France TV Info*, 11 décembre 2013, www.francetvinfo.fr

Le vélo ira loin



256 pages, 17,90 €
Également disponible au format ePub

www.editionsladeouverte.fr

M 02136 - 723 - F: 5,40 € - RD



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 200 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$, Espagne : 5,50 €, Etats-Unis : 7,50 \$US, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 30 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

VINGT-QUATRE HEURES SUR VINGT-QUATRE, SEPT JOURS SUR SEPT

A l'assaut du sommeil

On considère en général le besoin de dormir soit comme une perte de temps, soit comme un relâchement fâcheux de la vigilance. Le sommeil sert par exemple de métaphore pour illustrer l'apathie des peuples face à l'oppression. A l'heure où le capitalisme prétend faire de la vie humaine un processus de production et de consommation ininterrompues, ne faudrait-il pas réviser ces représentations ?

PAR JONATHAN CRARY *

QUELCONQUE a vécu sur la Côte ouest, en Amérique du Nord, le sait sans doute : des centaines d'espèces d'oiseaux migrateurs s'envolent tous les ans à la même saison pour parcourir, du nord au sud et du sud au nord, des distances d'amplitude variable le long de ce plateau continental. L'une de ces espèces est le bruant à gorge blanche. A la différence de la plupart de ses congénères, cette variété possède la capacité très inhabituelle de pouvoir rester éveillée jusqu'à sept jours d'affilée en période de migration. Ce comportement saisonnier lui permet de voler ou de naviguer de nuit et de se mettre en quête de nourriture la journée sans prendre de repos.

Ces cinq dernières années, aux Etats-Unis, le département de la défense a alloué d'importantes sommes à l'étude de ces créatures. Des chercheurs de diverses universités, en particulier celle du Wisconsin, à Madison, ont bénéficié de financements publics significatifs afin d'étudier l'activité cérébrale de ces volatiles

lors de leurs longues périodes de privation de sommeil, dans l'idée d'obtenir des connaissances transférables aux êtres humains.

Le but est de créer un soldat qui ne dorme pas. L'étude du bruant à gorge blanche n'est qu'une toute petite partie d'un projet plus vaste visant à s'assurer la maîtrise, au moins partielle, du sommeil humain. L'objectif à court terme est d'élaborer des méthodes permettant à un combattant de rester opérationnel sans dormir pendant une période minimale de sept jours, avec l'idée, à plus long terme, de pouvoir doubler ce laps de temps tout en conservant des niveaux élevés de performances physiques et mentales. Jusqu'ici, les moyens dont on disposait pour produire des états d'insomnie s'étaient toujours accompagnés de déficits cognitifs et psychiques (un niveau de vigilance réduit, par exemple). Sauf qu'il ne s'agit plus, pour la recherche scientifique, de découvrir des façons de stimuler l'éveil, mais plutôt de réduire le besoin corporel de sommeil.

Vol du temps

COMME l'histoire l'a montré, les innovations nées pendant la guerre tendent ensuite à être transposées à une sphère sociale plus large : le soldat sans sommeil apparaît ainsi comme le précurseur du travailleur ou du consommateur sans sommeil. Les produits «sans sommeil», promus agressivement par l'industrie pharmaceutique, commenceraient par être présentés comme une simple option de mode de vie, avant de devenir in fine, pour beaucoup, une nécessité.

Etant donné sa profonde inutilité et son caractère essentiellement passif, le sommeil, qui a aussi le tort d'occasionner des pertes incalculables en termes de temps de production, de circulation et de consommation, entravera toujours les exigences d'un univers 24/7, où tout fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Passer ainsi une immense partie de leur vie endormis, déçagés du bournier des besoins factices, demeure l'un des plus grands affronts que les êtres humains puissent faire à la voracité du capitalisme contemporain. Le sommeil est une interruption sans concession du vol de temps que le capitalisme commet à nos dépens.

La plupart des nécessités apparemment irréductibles de la vie humaine – la faim, la soif, le désir sexuel et, récemment, le besoin d'amitié – ont été converties en formes marchandes ou financiarisées. Le sommeil impose l'idée d'un besoin humain et d'un intervalle de temps qui ne peuvent être ni colonisés ni soumis à une opération de rentabilité massive ; raison pour laquelle il demeure une anomalie et un lieu de crise dans le monde actuel. Malgré tous les efforts de la recherche scientifique en ce domaine, il persiste à frustrer et à déconcerter les stratégies visant à l'exploiter ou à le remodeler. La réalité, aussi surprenante qu'impensable, est que l'on ne peut pas en extraire de la valeur.

Les assauts contre le temps de sommeil se sont intensifiés au cours du XX^e siècle. L'adulte américain moyen dort aujourd'hui environ six heures et demie par nuit, soit une érosion importante par rapport à la génération précédente, qui dormait en moyenne huit heures, sans parler du début

du siècle dernier où – même si cela paraît invraisemblable – cette durée était de dix heures. Le scandale du sommeil tient à ce qu'il inscrit dans nos vies les oscillations rythmiques de la lumière du soleil et de l'obscurité, de l'activité et du repos, du travail et de la récupération, qui ont été éradiquées ou neutralisées ailleurs.

A partir du milieu du XVII^e siècle, il s'est trouvé délogé de la position stable qu'il avait occupée dans les cadres devenus obsolescents de l'aristotélisme et de la Renaissance. On commença à saisir son incompatibilité avec les notions modernes de productivité et de rationalité, et René Descartes, David Hume ou John Locke furent loin d'être les seuls philosophes à lui dénier sa pertinence pour les opérations de l'esprit ou la recherche de la connaissance. On le dévalorisa au profit d'une prééminence accordée à la conscience et à la volonté, ainsi qu'à des notions d'utilité, d'objectivité et d'intérêt personnel comme mobiles d'action. Pour Locke, il apparaissait comme une interruption regrettable mais inévitable dans l'accomplissement des priorités assignées aux hommes par Dieu : se montrer industriels et rationnels.

Au milieu du XIX^e siècle, on commença à concevoir la relation asymétrique entre le sommeil et la veille selon des modèles hiérarchiques qui présentaient le premier comme une régression vers un mode d'activité inférieur et plus primitif : l'activité supposément supérieure et plus complexe du cerveau se trouvait inhibée. Arthur Schopenhauer est l'un des rares penseurs à avoir retourné cette hiérarchie contre elle-même, allant jusqu'à suggérer que le vrai noyau de l'existence humaine ne pouvait être découvert que dans le sommeil (1).

Alors que l'industrialisation de l'Europe s'était accompagnée des pires traitements infligés aux travailleurs, les directeurs d'usine finirent par réaliser qu'il serait plus profitable d'accorder de modestes temps de repos à leurs ouvriers. Il s'agissait, comme l'a montré Anson Rabinbach dans son étude sur la science de la fatigue (2), d'en faire des éléments productifs plus efficaces et plus durables. Mais, depuis la dernière décennie du XX^e siècle, avec l'effondrement des formes de capitalisme contrôlées ou régulées aux Etats-Unis et en Europe, il n'y a plus aucune nécessité interne à ce que le repos et la récupération

demeurent des facteurs de croissance et de rentabilité économique. Dégager du temps de repos et de régénération humaine coûte à présent tout simplement trop cher pour être encore structurellement possible au sein du capitalisme contemporain.

Dans leur analyse de celui-ci, Luc Boltanski et Eve Chiapello ont montré comment un ensemble de forces concourent à encenser la figure d'un individu constamment occupé, toujours dans l'interconnexion, l'interaction, la communication, la réaction ou la transaction avec un milieu télématique quelconque. Dans les régions prospères du monde, remarquent-ils, ce phénomène est allé de pair avec la dissolution de la plupart des frontières qui séparaient le temps privé du temps professionnel, le travail de la consommation. Dans leur paradigme connexionniste, ils prennent pour cible «l'activité pour l'activité» : «Faire quelque chose, se bouger, changer se trouve valorisé par rapport à la stabilité, souvent considérée comme synonyme d'inaction (3).» Ce modèle de l'activité n'apparaît pas comme la simple version modifiée d'un paradigme antérieur de l'éthique du travail, mais comme un modèle de normativité entièrement nouveau, qui requiert des temporalités de type 24/7 pour pouvoir être mis en œuvre.

Les gens, bien sûr, continueront à dormir, et même les plus tentaculaires des mégapoles connaîtront toujours des intervalles nocturnes de quiétude relative. Il n'en reste pas moins que le sommeil constitue désormais une expérience déconnectée des notions de nécessité et de nature. On le conçoit plutôt, à l'instar de beaucoup d'autres choses, comme une fonction variable qu'il s'agit de gérer, et qui ne se définit plus que de façon instrumentale et physiologique. Des recherches récentes ont montré que le nombre de personnes qui se lèvent la nuit pour consulter leurs messages électroniques ou accéder à leurs données est en train de croître de façon exponentielle.

Il existe une expression apparemment anodine mais très répandue pour désigner l'état d'une machine : le *sleep mode* (4). Cette idée d'un appareil placé dans un état de disponibilité à basse intensité tend aussi à redéfinir le sens du sommeil comme un simple état d'opérationnalité et d'accessibilité différenciés ou réduites. La logique *on/off* est dépassée : rien n'est plus désormais fondamentalement *off*. Il n'y a plus d'état de repos effectif.

Le sommeil, en tant qu'obstacle majeur – la dernière de ces «barrières naturelles» dont parlait Karl Marx dans *Le Capital* – à la pleine réalisation du capitalisme 24/7, ne saurait être éliminé. Mais il est toujours possible de le fracturer et de le saccager. Comme le montrent les exemples ci-dessus, les méthodes et les mobiles nécessaires à cette vaste entreprise de destruction sont déjà en place. Les espaces publics sont aujourd'hui entièrement conçus pour dissuader toute velléité d'y dormir, y compris – avec une cruauté intrinsèque –



ZHANG XIAOGANG.
– «Sans titre»,
2005-2006

le design des bancs publics et d'autres surfaces en hauteur, destiné à empêcher qu'un corps humain puisse s'y allonger.

L'assaut lancé contre le sommeil est inséparable du processus de démantèlement des protections sociales qui fait rage dans d'autres sphères. De même que l'accès universel à l'eau potable a partout dans le monde été ravagé par une pollution et par une privatisation programmée débouchant sur la commercialisation de l'eau en bouteille, il existe là un phénomène similaire, aisément repérable, de construction de rareté. Tous les empiétements que l'on fait subir au sommeil créent les conditions d'un état d'insomnie généralisé, où il ne nous reste plus qu'à l'acheter (même si l'on paie pour un état chimiquement modifié qui n'est plus qu'une approximation du sommeil véritable). Les statistiques sur l'usage exponentiel de somnifères montrent que, en 2010, des composés médicamenteux tels que l'Ambien ou le Lunesta ont été prescrits à environ cinquante millions d'Américains, tandis que quelques millions d'autres achetaient des somnifères en vente libre.

Mais il serait erroné de croire qu'une amélioration des conditions de vie actuelles pourrait permettre aux gens de mieux dormir et de goûter à un sommeil plus profond et réparateur. Au point où nous sommes, il n'est même pas sûr qu'un monde organisé sur un mode moins oppressif parviendrait à éliminer l'insomnie. L'insomnie ne prend sa signification historique et sa texture

affective spécifique qu'en lien avec des expériences collectives qui lui sont extérieures, et elle s'accompagne de nombreuses autres formes de dépossession et de ruine sociale qui se déroulent à l'échelle globale. En tant que manque individuel, l'insomnie s'inscrit aujourd'hui dans la continuité d'un état généralisé d'«absence de monde». Un certain nombre d'hypothèses fondamentales sur la cohésion des relations sociales s'articule à cette question du sommeil – y compris l'idée d'un rapport réciproque entre vulnérabilité et confiance, entre le fait d'être exposé et le soin. La vigilance d'autrui est cruciale : c'est d'elle que dépend l'insouciance du sommeil qui nous revivifie, c'est elle qui nous octroie un intervalle de temps libéré des peurs, un état temporaire d'«oubli du mal» (5).

L'une des multiples raisons pour lesquelles les cultures humaines ont si longtemps associé le sommeil à la mort tient à ce que tous deux attestent la continuité du monde en notre absence. L'absence purement temporaire du dormeur est cependant marquée par une sorte de lien avec l'avenir, avec la possibilité d'un recommencement, et donc d'une liberté. C'est dans cet intervalle que les aperçus d'une vie non vécue, d'une vie remise à plus tard peuvent fugacement effleurer la conscience. L'espoir nocturne que l'on puisse entrer dans un état de sommeil profond jusqu'à y perdre connaissance est en même temps l'anticipation d'un réveil qui pourrait comporter quelque chose d'imprévu.

Rêver un autre avenir

EN Europe, après 1815, au cours de plusieurs décennies de contre-révolution, de renversements et de déraillements de l'espoir, des artistes et des poètes eurent l'intuition que le sommeil ne représentait pas forcément une évasion ou une fuite hors de l'histoire. Percy Bysshe Shelley et Gustave Courbet, par exemple, comprirent tous deux que le rêve était une autre forme de temps historique ; que son retrait et sa passivité apparente englobaient aussi l'agitation et l'inquiétude essentielles à la naissance d'un avenir plus juste et plus égalitaire.

A présent, au XXI^e siècle, l'inquiétude du sommeil entretient une relation plus troublante avec l'avenir. Situé quelque part sur la frontière entre le social et le naturel, le sommeil assure la présence dans le monde des motifs sinusoidaux et cycliques qui sont essentiels à la vie et incompatibles avec le capitalisme. Il faut faire le lien entre sa persistance anormale et la destruction en cours des conditions mêmes de la vie sur notre planète. Parce que le capitalisme est incapable de se limiter lui-même, la notion de préservation ou de conservation est une impossibilité systémique. Dans un tel contexte, la restauration de l'inertie du sommeil fait obstacle aux processus mortels d'accumulation, de financiarisation et de gaspillage qui ont dévasté tout ce qui avait autrefois pu avoir le statut de bien commun.

Il n'y a plus en réalité aujourd'hui qu'un seul rêve, qui dépasse tous les autres : celui d'un monde partagé dont le destin ne soit pas fatal, un monde sans milliardaires, un monde qui ait un autre avenir que celui de la barbarie ou du posthumain, et dans lequel l'histoire puisse prendre une autre tournure que les scénarios-catastrophes de cauchemars réifiés. Il se peut – dans toutes sortes d'endroits, dans des états très divers, y compris ceux de la rêverie ou du rêve éveillé – qu'imaginer un avenir sans capitalisme commence par des rêves de sommeil. On le verrait comme une interruption radicale, comme un refus du poids implacable de notre présent globalisé, comme un sommeil qui, au niveau le plus prosaïque de notre expérience quotidienne, tiendrait lieu de répétition générale pour esquisser ce à quoi des renouvellements et recommencements plus significatifs pourraient bien ressembler.

(1) Arthur Schopenhauer, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, Presses universitaires de France (PUF), Paris, 2014 (1819).

(2) Anson Rabinbach, *Le Moteur humain. L'énergie, la fatigue et les origines de la modernité*, La Fabrique, Paris, 2004.

(3) Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.

(4) Littéralement « mode sommeil », mais traduit « mode veille » en français.

(5) Roland Barthes, *Le Neutre. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Seuil - Imec, Paris, 2002.

* Professeur de théorie de l'art moderne à l'université Columbia (New York). Auteur de *24/7. Le capitalisme à l'assaut du sommeil*, Zones, Paris, 2014, dont ce texte est tiré.

Pourquoi les négociations au

Les négociations israélo-palestiniennes se sont achevées sans aucun résultat. Les émissaires américains eux-mêmes ont été surpris par l'intransigeance de M. Benyamin Netanyahu; pour autant, cela ne remettra pas en cause le soutien de Washington à Tel-Aviv. Impopulaire, le président Mahmoud Abbas s'est résigné à se tourner vers le Hamas pour tenter de reconstruire l'unité palestinienne.

PAR ALAIN GRESH

«**L**ES négociations auraient dû commencer par une décision de geler la construction des colonies. Mais nous avons pensé que nous ne pouvions l'obtenir à cause de la composition du gouvernement israélien, donc nous avons laissé tomber. » Interrogé par le célèbre journaliste Nahum Barnea, du quotidien israélien *Yediot Aharonot*, dans le cadre d'une enquête (1) sur l'échec des négociations israélo-palestiniennes, ce responsable américain resté anonyme poursuit : « Nous n'avions pas réalisé que [le premier

ministre Benyamin] Netanyahu utilisait les appels d'offres de construction dans les colonies pour assurer la survie de son propre gouvernement. Nous n'avions pas non plus réalisé que la poursuite de ces constructions permettait à des ministres de saboter de manière très efficace le succès des négociations. (...) Ce n'est que maintenant, après l'échec des pourparlers, que nous avons appris que ces constructions [de quatorze mille logements] signifiaient l'expropriation de terres à grande échelle. »

Les Américains « ne savaient pas »

ALA question : « Avez-vous été surpris quand vous avez découvert que les Israéliens ne s'intéressaient pas vraiment à ce qui se passait dans les négociations ? », l'officiel de l'administration Obama répond : « Oui, nous avons été surpris. Quand M. Moshe Yaalon, votre ministre de la défense, a déclaré que la seule chose que cherchait [le secrétaire d'Etat américain] John Kerry était d'obtenir le prix Nobel, l'insulte était terrible, alors que nous faisons cela pour vous. »

Bien que les sources de Barnea soient anonymes, on sait que l'auteur a eu accès à tous les responsables américains, notamment à M. Martin Indyk, chargé par le président Barack Obama de superviser les négociations israélo-palestiniennes relancées en juillet 2013 et censées s'achever au bout de neuf mois, le 29 avril 2014. L'argument principal tient en quatre mots : « Nous (les Américains) ne savions pas. » Nous ne savions pas ce que la colonisation signifiait ; nous ne savions pas que le gouvernement israélien n'était pas intéressé par les négociations.

Est-ce crédible ? Les Etats-Unis, principaux alliés d'Israël, impliqués dans

le « processus de paix » depuis quatre décennies, « ne savaient pas » ? Comment croire que M. Kerry ait pu franchir l'océan des dizaines de fois, conduire des centaines d'heures de tractations, de conversations téléphoniques et de visioconférences, multiplier les tête-à-tête avec la plupart des dirigeants de la région au détriment d'autres dossiers internationaux – comment croire, en un mot, qu'il ait consacré tant d'énergie à résoudre ce conflit pour « prendre conscience seulement maintenant » que les négociations n'intéressaient pas les Israéliens ? Il y a pourtant plus d'une décennie que le « processus d'Oslo » est mort et enterré sous le poids des colons. Plus de trois cent cinquante mille d'entre eux se sont installés depuis 1993 en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Et Washington n'a toujours pas compris ?

Qu'y a-t-il donc dans la tête de M. Kerry ? Pourquoi une telle persévérance dans l'échec ? Vraiment, « il ne savait pas » ? En réalité, M. Kerry comme le président Obama et tous leurs prédécesseurs ont tellement épousé les vues de Tel-Aviv qu'ils ne voient plus la réalité, qu'ils ne comprennent pas le point de vue des Palestiniens. M. Saëb Erekat, le chef des négociateurs palesti-

niens, a lancé aux Israéliens : « Vous ne nous voyez pas, nous sommes invisibles. » Cette remarque pourrait s'appliquer parfaitement aux Etats-Unis (2). Pour eux, comme pour les Israéliens, s'applique un vieux principe : « Ce qui est à moi est à moi, ce qui est à toi se discute. » Les terres conquises en 1967 sont des « territoires contestés » et tous les droits des Palestiniens sont négociables, que ce soit sur Jérusalem-Est, sur les colonies, sur la sécurité, sur les réfugiés, sur l'eau, etc. Toute concession est donc à la charge des occupés, pas des occupants. Israël peut claiionner, lorsqu'il accepte de rétrocéder 40 % de la Cisjordanie, que cela représente un douloureux renoncement, mettant en cause sa sécurité, les droits du « peuple juif » à Eretz Israël (« la terre d'Israël »), etc.

Cette posture sert au gouvernement israélien à accumuler les obstacles, demandant une concession après l'autre,

aucune n'étant jamais suffisante. Si les Palestiniens ont reconnu l'Etat d'Israël – la réciproque n'est pas vraie –, il faut exiger d'eux la reconnaissance de son caractère juif, ce qui n'a jamais été demandé ni à l'Egypte, ni à la Jordanie (3), ni aux Palestiniens du temps du premier mandat de M. Netanyahu (1996-1999).

Cette fois, cependant, une si arrogante intransigeance a suscité la mauvaise humeur des responsables américains, qui a éclaté à plusieurs reprises. Certains d'entre eux, dont le président Obama, ont évoqué le fait qu'il n'existait pas de solution de rechange à celle de deux Etats, sinon un Etat unique sur le territoire historique de la Palestine. M. Kerry lui-même a mis en garde contre un système d'« *apartheid* » – même s'il s'est vite rétracté (4).

Washington avait, dans un premier temps, fait part de sa satisfaction devant

le déroulement des négociations. L'Autorité palestinienne a accepté de multiples entorses à la légalité internationale : démilitarisation du futur Etat palestinien ; présence militaire israélienne sur le Jourdain durant cinq ans, remplacée ensuite par celle des Etats-Unis ; passage des colonies de Jérusalem sous souveraineté israélienne ; échange de territoires permettant à 80 % des colons de Cisjordanie d'être intégrés dans l'Etat d'Israël. Enfin, le retour des réfugiés serait

(1) Nahum Barnea, « Inside the talks' failure: US officials open up », 2 mai 2014, www.ynetnews.com

(2) Cité par Martin Indyk, « The pursuit of Middle East peace: A status report », Washington Institute for Near East Policy, Washington, DC, 8 mai 2014.

(3) Sylvain Cypel, « L'impossible définition de l'« Etat juif » », *OrientXXI*, 5 mai 2014, www.orientXXI.info

(4) « John Kerry dément avoir qualifié Israël d'« Etat d'apartheid » », 29 avril 2014, www.lemonde.fr

BOYCOTT, DÉSINVESTISSEMENT

Alarmes

mique : « L'impact de ce boycott institutionnel par des organisations importantes, comme l'*American Studies Association*, va bien au-delà de l'Université et installe la campagne BDS comme un sujet de débat légitime dans les médias (4). »

Toutefois c'est très probablement l'« affaire Sodastream » qui a révélé l'ampleur prise par le mouvement de solidarité avec les Palestiniens. La multinationale israélienne fabrique des appareils de gazéification des boissons, en particulier dans la colonie de Maale Adumim, située près de Jérusalem. Sodastream est depuis longtemps la cible de BDS. En janvier 2011, l'association israélienne Who Profits, spécialisée dans l'étude des entreprises bénéficiant de la colonisation, l'accusait dans un rapport d'exploiter les ressources et la main-d'œuvre palestiniennes. Les divers groupes impliqués dans la campagne ont ciblé les appareils Sodastream, ainsi que les enseignes qui les vendent, comme Darty en France.

(3) Ce fonds d'Etat géré par la Banque de Norvège est alimenté par les revenus du pétrole et les placements à l'étranger, www.regjeringen.no

(4) Jan Walraven, « BDS is on the rise », *Palestine Monitor*, 24 février 2014, www.palestinemonitor.org

MONDE

diplomatique

[FORMATIONS]

Nouveauté

2015

Vous êtes intéressé(e) par les questions internationales ?

Elu(e)s, salarié(e), étudiant(e), militant(e) ?

Dès 2015, participez aux cycles de formation assurés par des experts et journalistes du Monde diplomatique, pour mieux comprendre le monde et le changer.

CYCLE 1 : 10 JOURS

29, 30, 31 janvier - 12, 13, 14, 19, 20 février - 12, 13 mars

L'EUROPE

Comprendre l'Union européenne - Théorie et pratique

Avec Anne-Cécile ROBERT, journaliste

Programme

Les fondements de la construction européenne / Le fonctionnement de l'Union européenne / Les acteurs non institutionnels / Les moyens d'action et les grandes politiques / Les pays d'Europe centrale et orientale / L'Europe dans le monde / Les fonds européens : des financements pour mes projets / Fonctionnement et pratique du lobbying européen / Voyage d'étude à Bruxelles.

CYCLE 2 : 8 JOURS

26, 27, 28 mars - 9, 10, 11 avril - 14, 15 mai

L'AFRIQUE

Développement et coopération

1 an offert

d'abonnement

au Monde diplomatique

pour toute inscription à un cycle

A venir : Cycle Proche-Orient & Cycle Mondes émergents

Renseignements et inscription :

www.formations.monde-diplomatique.fr

01-42-46-62-57 // formations@monde-diplomatique.fr

CIF, DIF ou plan de formation des élus (loi de 1992) applicables.

Tarif préférentiel pour les personnes qui ne sont pas prises en charge.

En partenariat avec l'Institut européen des politiques publiques

iepp

CONSEIL

www.iepp.fr

(Suite de la première page.)

A Munich, le 1^{er} février 2014, il a averti : « En ce qui concerne Israël, on voit se construire une campagne croissante de délégitimation. Les gens y sont sensibles. On parle de boycott, et de toutes sortes de choses. » Ces propos ont suscité une avalanche de critiques en Israël, certains accusant – à tort – M. Kerry de justifier le boycott et d'utiliser BDS pour faire pression sur le gouvernement israélien afin de lui imposer un accord défavorable à ses intérêts.

Les récentes victoires de la campagne expliquent l'inquiétude des autorités américaines. Fin janvier 2014, le fonds

L'« affaire Sodastream »

EN outre, la campagne BDS a remporté récemment des victoires dans d'autres domaines que l'économie. En février dernier, l'*American Studies Association*, une société savante de cinq mille membres, a adopté, par 66 % des suffrages, une résolution préconisant la rupture des relations avec les institutions universitaires israéliennes. Ce coup de tonnerre dans le milieu académique suivait le désistement, en mai 2013, du célèbre astrophysicien

souverain de la Norvège, le plus important du monde avec 629 milliards d'euros d'encours (3), a ajouté à sa « liste noire » deux compagnies israéliennes, Africa Israel Investments et Danya Cebus, en raison de leur rôle dans la construction de colonies à Jérusalem. Invoquant le même motif, l'un des principaux fonds de pension néerlandais, PGGM (150 milliards d'euros d'encours), a retiré plusieurs dizaines de millions d'euros de cinq banques israéliennes. De son côté, le gouvernement allemand a annoncé qu'il refuserait désormais de subventionner les entreprises de haute technologie israéliennes situées dans les colonies de Jérusalem ou de Cisjordanie.

Stephen Hawking d'une conférence organisée en Israël. Un mois plus tôt, la Teachers Union of Ireland (TUI, quatorze mille membres) avait voté une motion de soutien à la campagne BDS, et dénoncé Israël comme un « Etat d'apartheid ».

Pour M. Omar Barghouti, un des principaux animateurs du mouvement, ces succès important autant, sinon davantage, que ceux obtenus dans le secteur écono-

CE QUI EST À TOI SE DISCUTE »

Proche-Orient échouent toujours

conditionné à l’accord de Tel-Aviv (5). Aucun autre dirigeant palestinien n’est allé aussi loin que M. Mahmoud Abbas dans les concessions, et il est peu probable qu’à l’avenir il s’en trouve un autre pour les accepter.

A toutes ces avancées (ou ces reculs, selon le point de vue que l’on adopte), Israël a répondu par un «Non !» retentissant. Comme le raconte une des sources américaines de Barnea : «*Israël a présenté ses besoins de sécurité en Cisjordanie. Il a demandé le contrôle total des territoires* [les Américains ne disent jamais «occupés», malgré la résolution 242 du

Conseil de sécurité de l’ONU de novembre 1967]. *Cela signifiait pour les Palestiniens (...) qu’Israël continuerait à contrôler la Cisjordanie à jamais.* » Pourtant, la coopération sécuritaire avec l’Autorité palestinienne n’a jamais été aussi étroite, ni la sécurité des Israéliens aussi assurée – au détriment, il faut le rappeler, de celle des Palestiniens, qui sont encagés par le découpage des territoires, humiliés par les contrôles incessants et régulièrement abattus en Cisjordanie et à Gaza. En 2013, trente-six Palestiniens ont été tués, soit trois fois plus que l’année précédente, selon l’organisation de défense des droits humains B’Tselem.

Mesure de rétorsion allemande

QUELQUES semaines avant l’échéance du 29 avril, il est devenu évident que M. Netanyahu cherchait seulement à gagner du temps. Il a d’abord renié sa promesse de libérer le quatrième groupe de prisonniers palestiniens incarcérés avant 1993. L’Autorité a alors riposté en ratifiant un certain nombre de traités internationaux – notamment les conventions de Genève qui règlent les obligations des puissances occupantes et que le gouvernement israélien viole allègrement depuis 1967. Mais elle s’est abstenue, pour l’instant, de ratifier la convention de la Cour pénale internationale (CPI) qui permettrait de poursuivre les dirigeants israéliens pour crimes de guerre et crimes contre l’humanité. Pour la CPI, l’installation de colons dans un territoire occupé est un crime de guerre.

Quand le gouvernement israélien a confirmé sa détermination à prolonger le contrôle de la Cisjordanie «*pour toujours et à tout jamais*» (Bible, Livre de Daniel, 7-18), le président Abbas, fortement contesté à l’intérieur du Fatah et impopulaire, a décidé que le temps était venu de mettre fin à la division qui, depuis 2007, affaiblit la cause palestinienne. Les conditions étaient mûres des deux côtés. Le Hamas lui-même, affaibli par le blocus conjoint d’Israël et des nouvelles autorités égyptiennes, ainsi que par la violente campagne antipalestinienne orchestrée par Le Caire, contesté à l’intérieur par des organisations plus radicales, notamment le Djihad islamique ou des groupes se réclamant d’Al-Qaïda, s’est rallié à l’idée.

Le 23 avril dernier, un accord a donc été signé pour la création d’un gouvernement de «techniciens» présidé par M. Abbas et la tenue d’élections législatives et présidentielle dans un délai de six mois. L’Orga-

nisation de libération de la Palestine (OLP) devrait aussi tenir des élections internes et intégrer le Hamas, qui n’en a jamais été membre. Cet accord est conforme à celui signé au Caire en 2011, confirmé à Doha en 2012, mais jamais mis en œuvre. Israël a pris prétexte de cette entente, qui n’a pas soulevé d’indignation à Washington et a été saluée par l’Union européenne, pour rompre des tractations qui, de toute façon, étaient dans une impasse. «*Abbas doit choisir, faire la paix avec Israël ou se réconcilier avec le Hamas* (6) », a proclamé M. Netanyahu, qui, dans les mois précédents, mettait en doute la représentativité de M. Abbas sous prétexte qu’il ne contrôlait pas Gaza... Le dirigeant palestinien lui a répondu que le futur gouvernement serait composé de technocrates et d’indépendants : «*Les Israéliens demandent : est-ce que ce gouvernement reconnaît Israël ? Je réponds : bien sûr. Est-ce qu’il renonce au terrorisme ? Bien sûr. Est-ce qu’il reconnaît la légitimité internationale ? Bien sûr* (7). »

On pourrait renvoyer ces questions à M. Netanyahu, à sa coalition gouvernementale et aux partis à caractère fasciste qui y participent, comme le Foyer juif de M. Naftali Bennett et ses douze députés (sur cent vingt) (8). Reconnaissent-ils un Etat palestinien indépendant dans les frontières de 1967 ou les résolutions de l’ONU ? Bien sûr que non.

Mais l’arrêt prolongé des négociations dessert Washington et Tel-Aviv : «*Il existe une menace très concrète et immédiate pour Israël s’il essaie d’imposer des sanctions économiques aux Palestiniens*, explique un responsable américain à Barnea. *Celles-ci pourraient avoir un effet boomerang. (...) Cela pourrait aboutir au démantèlement de l’Autorité palesti-*

nienne, et les soldats israéliens devraient administrer la vie de deux millions et demi de Palestiniens, au grand désespoir de leurs mères. Les pays donateurs cesseraient de payer, et la facture de 3 milliards de dollars devrait être payée par votre ministre des finances (9). »

ARCHIVES



DANS NOS

MAI 1998

Cinquante ans après la création de l'Etat d'Israël, en 1998, le grand intellectuel américaino-palestinien Edward W. Said, auteur de «L'Orientalisme», rend compte de son voyage en Palestine.

DEUX impressions contradictoires ont dominé les autres, et toutes deux sont des conséquences de 1948. La première, c’est que la Palestine et les Palestiniens sont toujours là, malgré les efforts d’Israël, depuis ses origines, soit pour s’en débarrasser, soit pour les rendre politiquement insignifiants. Je le dis avec confiance, nous avons prouvé le caractère erroné de la politique israélienne : nul ne peut nier que, comme idée, mémoire et réalité souvent enterrée ou invisible, la Palestine et son peuple n’ont tout simplement pas disparu. Qu’importe l’hostilité ininterrompue de l’establishment israélien à l’encontre de tout ce que la Palestine représente, notre seule existence a déjoué, voire défait, l’entreprise israélienne visant à nous éliminer complètement.

Plus M. Benyamin Netanyahu [*premier ministre de 1996 à 1999, et à nouveau depuis 2009*] se drape dans la xénophobie antiarabe, plus il pousse les Palestiniens à tenir bon et à combattre ses injustices comme ses mesures cruelles. (...) Contrairement à son intention, Israël a, en fait, renforcé la présence palestinienne, y compris aux yeux de citoyens juifs qui ont perdu patience face à son éternelle

nienne, et les soldats israéliens devraient administrer la vie de deux millions et demi de Palestiniens, au grand désespoir de leurs mères. Les pays donateurs cesseraient de payer, et la facture de 3 milliards de dollars devrait être payée par votre ministre des finances

D’autre part, tant que dure le prétendu «processus de paix», les appels à des sanctions contre Israël et à son boycott sont moins crédibles (*lire l’article ci-dessous*). Ce n’est pas un hasard si le gouvernement de M^{me} Angela Merkel a décidé, après la suspension des pourparlers, de ne pas subventionner l’achat israélien de sous-marins nucléaires allemands, ce qui coûtera des centaines de millions de dollars au contribuable israélien (10). Et l’Union européenne pourrait, après tant d’atermoiements et de complaisance à l’égard d’Israël, prendre des sanctions.

Une chose ne changera pas : quelles que soient les violations de la légalité internationale commises, les Etats-Unis se

tiendront fermement derrière Israël. Comme l’expliquait récemment M. Indyk : «*Les relations israélo-américaines ont changé de manière fondamentale* [depuis la guerre d’octobre 1973]. *Seuls ceux qui savent de l’intérieur – comme j’en ai le privilège – peuvent témoigner combien profonds et forts sont les liens qui attachent nos deux nations. Quand le président Obama parle, avec une fierté justifiée, de liens “indéfectibles”, il pense ce qu’il dit et il sait de quoi il parle* (11). » Et M. Indyk de poursuivre que, contrairement à ce qui s’était passé après la guerre d’octobre 1973, lorsque le secrétaire d’Etat Henry Kissinger négociait un accord entre Israël d’un côté, la Syrie et l’Egypte de l’autre, jamais M. Obama ne suspendrait les relations militaires avec Tel-Aviv comme l’avait fait le président Richard Nixon.

Demain l’Etat palestinien, toujours demain, ainsi peut-on encore résumer le discours américain (12). Il faut l’accepter : Washington ne fera pas seul et sans pression la paix au Proche-Orient. Il faudra

La Palestine n’a pas disparu

PAR EDWARD W. SAID

politique à courte vue consistant à taper sur les Palestiniens et à les exclure. Où que l’on aille, nous sommes là, parfois humbles et silencieux travailleurs (ceux-là mêmes qui, paradoxalement, ont bâti les colonies), maîtres d’hôtel dans les restaurants, cuisiniers et autres, parfois aussi résistants en masse – comme à Hébron, par exemple – à l’empiétement des Israéliens sur notre vie.

La seconde impression dominante, c’est que, minute après minute, heure par heure, nous perdons toujours plus de terre au profit des Israéliens. Presque toutes les voies, toutes les voies de contournement et tous les petits villages où nous sommes passés ont été le théâtre d’une tragédie quotidienne : terre confisquée, champs saccagés, arbres et plantes déracinés, moissons arrachées, maisons détruites. Dont le propriétaire palestinien se tient là, incapable de faire quoi que ce soit pour arrêter l’assaut, sans aucune aide de l’Autorité de M. Yasser Arafat ni la moindre attention de ses concitoyens plus fortunés. (...)

Rien n’est comparable au sentiment de triste impuissance que l’on éprouve en entendant un vieil homme de 35 ans qui, quinze ans durant, a travaillé en Israël à la journée, clandestinement, afin de mettre de côté de quoi construire une petite maison pour sa famille et qui, un jour, découvre cette maison en ruine, rasée, avec tout ce qu’elle contenait, par un bulldozer israélien. (...) Les Juifs peuvent construire, mais jamais les Palestiniens. C’est de l’apartheid pur et simple.

des mesures fortes de sanctions contre Israël, adoptées par des Etats, et de boycott, promues par la société civile, pour que, enfin, les Palestiniens puissent célébrer «l’an prochain à Jérusalem».

ALAIN GRESH.

(5) Charles Enderlin, « Les Américains rejettent la responsabilité de l’échec sur Israël », blog Géopolis, 3 mai 2014.

(6) Herb Keinon, « Netanyahu : Abbas must choose, peace with Israel or reconciliation with Hamas », *The Jerusalem Post*, 23 avril 2014, www.jpost.com

(7) Entretien à la télévision satellitaire palestinienne le 8 mai 2014, reproduit par BBC Monitoring, Londres, 10 mai 2014.

(8) Lire Yossi Gurvitz, « Israël aussi... », *Manière de voir*, n° 134, « Nouveaux visages des extrêmes droites », avril-mai 2014.

(9) Cité par Nahum Barnea, *op. cit.*

(10) Barak Ravid, « Germany nixes gunboat subsidy to Israel, citing breakdown of peace talks », *Haaretz*, Tel-Aviv, 15 mai 1948.

(11) Martin Indyk, « The pursuit of Middle East peace », *op. cit.*

(12) Lire « Demain l’Etat palestinien, toujours demain », *Le Monde diplomatique*, octobre 2011.

ET SANCTIONS

israéliennes

Pour redorer son image, l’entreprise s’est offert les services de la comédienne Scarlett Johansson, l’une des actrices fétiches du réalisateur Woody Allen. Elle a tourné un spot pour la marque, qui devait notamment être diffusé le 2 février dernier lors de la finale du Super Bowl (le championnat de football américain). Mais la publicité a été rapidement repérée, détournée et parodiée par les artisans de BDS pour dénoncer la colonisation et la caution que lui apportait la comédienne.

Ils ont ensuite interpellé l’organisation non gouvernementale (ONG) Oxfam, active dans les territoires palestiniens, qui comptait depuis 2007 l’actrice parmi ses ambassadrices. Le 30 janvier, l’ONG a annoncé la rupture : «*Bien qu’Oxfam respecte l’indépendance de ses ambassadeurs, le rôle de promotion de l’entreprise Sodastream par M^{me} Johansson est incompatible avec celui d’ambassadrice mondiale d’Oxfam. (...) Oxfam est opposé à tout échange commercial avec des colonies israéliennes, illégal en vertu du droit international* (5). »

L’«affaire Sodastream» a immédiatement rebondi en France. Alertés par des militants propalestiniens, plusieurs dessinateurs ont découvert que l’entreprise

figurait parmi les partenaires officiels du Festival international de la bande dessinée d’Angoulême.

Dans une lettre ouverte rendue publique le 31 janvier, plus d’une centaine d’entre eux, parmi lesquels une dizaine d’anciens primés, ont exprimé leur indignation. Se déclarant «*surpris, déçus et en colère de découvrir que Sodastream est un sponsor officiel du Festival international de la bande dessinée d’Angoulême* », les signataires ont demandé aux organisateurs «*de couper tous les liens entre le Festival et cette entreprise honteuse* ».

Le dessinateur Jacques Tardi et la chanteuse Dominique Grange ont de leur côté regretté «*avoir été pris en otage par ceux qui dirigent* [le Festival] *et n’ont pas estimé nécessaire de nous informer que l’édition de cette année était en partie financée par une entreprise installée dans les territoires palestiniens occupés, cautionnant ainsi la politique de colonisation de l’Etat d’Israël, le blocus de Gaza et les violations récurrentes des droits du peuple palestinien* ».

L’«affaire Sodastream» témoigne des limites objectives, pour ne pas dire des contradictions, de la stratégie israélienne

de lutte contre BDS. Quoi que puisse en dire M. Netanyahu, les autorités israéliennes considèrent cette campagne comme une «menace stratégique». En juin 2013, le premier ministre israélien lui a d’ailleurs consacré une réunion restreinte. Il a confié la responsabilité de la lutte contre cette «*entreprise de délégitimation d’Israël*» à son ministre des affaires stratégiques, M. Yuval Steinitz, désormais chargé

Rendre l’occupation respectable

LA stratégie consistant à combattre BDS tout en feignant de l’ignorer pourrait en effet se retourner contre ses utilisateurs. De la campagne publicitaire de Sodastream au parrainage d’initiatives culturelles, en passant par les invitations adressées à des intellectuels ou à des artistes de renommée internationale, la tactique israélienne vise à rendre respectables l’occupation et la colonisation. Bien souvent, elle a surtout pour résultat de faire naître l’indignation dans des secteurs jusqu’alors peu ou pas mobilisés.

Les déclarations de M^{me} Tzipi Livni, ministre de la justice, illustrent cette impasse : «*Nous vivons dans une bulle. Le pays entier est déconnecté de la réalité*

de la coordination des organes de sécurité, de renseignement et de diplomatie affectés à la lutte contre les «menaces stratégiques» – au nombre desquelles le nucléaire iranien figure au premier chef. Cette nouvelle attribution du ministère, réputé pour ses opérations de déstabilisation et de désinformation, révèle à quel point Israël prend au sérieux la campagne BDS. Mais la contre-attaque est-elle efficace ?

internationale. (...) Le boycott avance et progresse uniformément et de manière exponentielle. Ceux qui ne veulent pas le voir finiront bien par l’éprouver (6). » La riposte choisie manque d’efficacité parce qu’elle se situe quasi exclusivement sur le terrain du discours, et oublie la nature de plus en plus visible de l’obstination israélienne à refuser tout compromis avec les Palestiniens.

L’activisme des militants ne suffit pas à expliquer le développement de la campagne BDS, même s’il joue un rôle moteur. La mobilisation se nourrit de la réalité de la politique israélienne : du blocus de Gaza et des bombardements meurtriers à l’hiver 2008-2009 aux perpé-

tuelles relances de la construction dans les colonies, en passant par l’assaut meurtrier contre la «flottille de la liberté» en mai 2010.

Grâce à la campagne BDS et à son implantation à la base, le mouvement de solidarité avec les Palestiniens atteint progressivement les échelons intermédiaires, voire supérieurs, de certaines institutions. Révélatrice d’une indignation grandissante face à la politique israélienne, cette dynamique ne pourra être défaite par une stratégie de «dédiabolisation» de Tel-Aviv. «*Piétiner les droits des Palestiniens au nom de notre droit exclusif à la terre risque d’aboutir à un ostracisme international d’Israël, et si cela se produit, ce ne sera pas de l’antisémitisme* (7) », a averti récemment, avec lucidité, l’historien israélien Zeev Sternhell.

JULIEN SALINGUE.

(5) « Israël-Sodastream : Scarlett Johansson n’est plus ambassadrice pour Oxfam », dépêche de l’Agence France-Presse du 30 janvier 2014.

(6) « Livni : We’re living in bubble, disconnected from world », *Ynetnews*, 30 décembre 2013, www.ynetnews.com

(7) Catherine Gouëset, « Pourquoi le boycott commence à faire peur à Israël », *www.lexpress.fr*, 6 février 2014.

LES TAMOULS SOUS LA COUPE DE L’ARMÉE

Au Sri Lanka, des braises couvent sous le béton

Cinq ans après avoir écrasé la guérilla des Tigres de libération de l’Eelam tamoul (LTTE), l’armée et le gouvernement du Sri Lanka ont commencé à réhabiliter les zones de combats. Les villes reprennent vie. Mais, sans véritable réconciliation ni réforme politique, le pays reste divisé entre la majorité cinghalaise et la minorité tamoule. La frustration grandit et la colère gronde, notamment dans le Nord.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL CÉDRIC GOUVERNEUR *

REPRISE par l’armée gouvernementale en janvier 2009, la ville de Kilinochchi, dans le nord du Sri Lanka, demeura pendant plus de vingt ans la « capitale » des Tigres de libération de l’Eelam tamoul (LTTE). La guérilla indépendantiste l’avait transformée en vitrine de son proto-Etat, avec des « ministères » arborant un tigre rugissant et même des « policiers » verbalisant les excès de vitesse. Cette normalité de façade ne parvenait cependant pas à faire oublier aux rares visiteurs le culte de la personnalité voué au chef des Tigres, Velupillai Prabhakaran, tué lors des ultimes combats de mai 2009, ni la grande proportion d’enfants soldats dans les rangs des « libérateurs » (1).

Désormais, Kilinochchi sert toujours de vitrine, mais aux vainqueurs de la guerre civile cette fois. Le président de la République Mahinda Rajapakse, dont les troupes ont anéanti les LTTE, veut la transformer en modèle du nord du Sri Lanka, officiellement « libéré du terrorisme ». « Bienvenu à Kilinochchi, cité de la paix, de l’espoir et de l’harmonie », proclament des panneaux en anglais. Si des ruines criblées d’impacts sont encore visibles ici et là, un semblant de vie normale règne. La route A9 apparaît flambant neuve. Le chemin de fer, interrompu pendant deux décennies, relie la cité à la grande ville de Vavuniya en une demi-heure. La plupart des points de contrôle ont disparu, ainsi que les champs de mines. Des commerces, des hôtels ont vu le jour. Seul le château d’eau, victime des derniers combats, reste à terre. L’impressionnant vestige semble voué à témoigner : « Plus jamais de destructions ! », peut-on lire sur un panneau qui joute les ruines.

Un major des parachutistes nous accueille pour une visite guidée. Il nous conduit dans un édifice de trois étages, agrémenté d’une aire de jeux pour enfants et d’une fontaine : « Bienvenue à l’Harmony Center, annonce-t-il. Vous verrez combien les gens vivent heureux à Kilinochchi, malgré ce que raconte la propagande de la diaspora tamoule. » Celle-ci compte environ sept cent cinquante mille personnes vivant principalement en Europe et au Canada.

Quand un ex-Tigre devient gestionnaire d’un orphelinat

Au rez-de-chaussée, des dizaines de jeunes filles tamoules, en uniforme, suivent des cours. Pour la plupart, elles servaient dans les rangs des Tigres, assure le major, et l’armée leur a proposé un emploi. On nous présente ensuite un ancien lieutenant-colonel ayant guerroyé deux décennies dans les rangs des LTTE : « J’avais cent cinquante combattants sous mes ordres. Deux fois par mois, avec les autres officiers, nous rencontrions Prabhakaran pour recevoir les consignes », explique Naxpadan, 37 ans, qui s’appuie sur une jambe artificielle et préfère ne pas donner son nom de famille. Encerclé début 2009, il n’a pas utilisé la capsule de cyanure que chaque Tigre devait croquer en cas de capture : « Je me suis rendu, j’en avais assez. Au camp de prisonniers, l’armée m’a proposé une formation de charpentier. Aujourd’hui, je gagne bien ma vie. J’ai de meilleures opportunités aujourd’hui que jadis avec les Tigres.

Mes proches ne comprennent pas mon choix. Mais j’ai trois enfants à nourrir. »

Dans les étages, des militaires en civil derrière des guichets nous détaillent, photos et vidéos à l’appui, comment ils octroient à la population des formations professionnelles, des filets de pêche, des vaches laitières ou des plants de cocotiers. Un guichet accueille les candidats à l’expatriation dans les pays du Golfe, où deux millions de Sri-Lankais travaillent déjà. Un autre reçoit les doléances concernant les personnes « disparues », victimes d’exécutions extrajudiciaires. « Les familles des disparus préfèrent venir ici plutôt qu’au poste de police », affirme un jeune lieutenant en civil. Selon des sources indépendantes, l’Harmony Center, qui dépend du ministère de la défense, propose de l’argent aux proches des disparus afin qu’ils se tiennent tranquilles. La formulation des questions vise à intimider les demandeurs. Exemples : « Comment pouvez-vous affirmer que ce ne sont pas les LTTE qui ont tué votre enfant ? Comment pouvez-vous affirmer que votre fils ou votre fille a été enlevé par des militaires ? Pouvez-vous identifier les militaires qui l’ont pris ? »

La visite guidée se poursuit. Nous suivons le major jusqu’à l’orphelinat de Senchcholaï, à l’entrée de la ville. Une centaine de petites filles nous attendent sagement dans le hall. Arrive alors le directeur de l’établissement, M. Kumaran Pathmanathan, au singulier parcours... Combattant sous le nom de « KP », ce sexagénaire à la voix et au regard étrangement doux fut l’un des hommes les plus recherchés de la planète. Cofondateur des LTTE, en 1976, il était responsable de l’approvisionnement en armes pendant trois décennies, et fut même soupçonné d’avoir joué un rôle dans l’attentat-suicide qui a coûté la vie au premier ministre indien Rajiv Gandhi en 1991. KP a été interpellé en Malaisie en août 2009, et extradé vers le Sri Lanka. Libéré en octobre 2012, il gère depuis cet orphelinat destiné aux victimes des combats, avec la bienveillance du pouvoir central basé dans la capitale du pays, Colombo. Le major salue courtoisement l’ancien ennemi, avant de nous laisser.

Fort du soutien financier – volontaire ou contraint – de la diaspora (2), d’une flotte de cargos et de solides relations en Asie du Sud-Est, KP se montrait très habile pour armer les LTTE au temps de la révolte. En mars 2007, les troupes gouvernementales eurent même la stupeur d’être bombardées par des avions de chasse aux couleurs des Tigres (lire l’encadré ci-contre). Ces derniers resteront dans l’histoire comme la première guérilla à disposer d’une force aérienne. Lorsqu’on demande à l’ancien logisticien comment il a réalisé ce tour de force, il prend un air modeste : « Nous avions démonté les appareils pour les transporter dans des conteneurs. » Quel homme était Prabhakaran, le chef des LTTE ? « Sur le plan privé, il pouvait être sympathique. Mais il n’écoutait que lui, et personne n’osait le contredire : trop dangereux. » Comment analyse-t-il la défaite des Tigres, longtemps perçus comme invincibles ? « Après le 11 septembre 2001, Prabhakaran n’a pas compris que le monde changeait. Les LTTE auraient dû évoluer. Il aurait fallu négocier. »

Malgré un cessez-le-feu prometteur signé en février 2002, les LTTE, convaincus de leur supériorité militaire, sont restés sur une position jusqu’au-



AGNÈS STIENNE

boutiste en défendant la création d’un Etat sous leur férule dans le nord et l’est du pays. Inacceptable pour Colombo, qui a fini par passer à l’offensive. « Il faut aller de l’avant, conclut KP. Nous n’avons rien obtenu par les armes. Je me sens désolé, tant de gens ont perdu la vie. » Le vieux guérillero confie qu’il s’est réfugié dans la spiritualité hindoue. A la diaspora tamoule, qui l’accuse d’avoir retourné sa veste, il rétorque : « Ils ne connaissent pas la situation ici. Certains croient que Prabhakaran vit encore ! Il faut qu’ils acceptent la réalité. » Sous-entendu : la guerre est perdue, il faut s’adapter. KP ose une critique envers les vainqueurs : « L’armée occupe beaucoup trop de terres agricoles. Cela crée un sentiment d’oppression chez les Tamouls. Je parle régulièrement de ce gros problème aux militaires et au gouvernement. »



CÉDRIC GOUVERNEUR. – Photographie d’une fresque glorifiant l’ultime assaut contre les LTTE en mai 2009, au quartier général de l’armée sri-lankaise (Kilinochchi, février 2014).

« Nous n’avons pas peur car nous sommes déjà morts »

Au quartier général des militaires, nous rencontrons le maître des lieux : le major général Sudantha Ranasinghe, commandant en chef de l’armée sri-lankaise dans la région. Les locaux sont spacieux. Dans l’escalier qui mène à son bureau, deux fresques se font face. Sur la première, la cavalerie cinghalaise charge les envahisseurs britanniques en 1803. Sur la seconde, l’armée sri-lankaise écrase le dernier bastion des Tigres en mai 2009. Parallèle sans équivoque. Le major général Ranasinghe déplore que les Etats-Unis lui aient refusé une demande de visa, comme aux autres dirigeants accusés de crimes de guerre (3) : « Ces accusations sont injustes. Regardez tout ce que l’armée fait pour les Tamouls : nous les avons libérés du terrorisme. Beaucoup travaillent désormais pour nous, y compris d’anciens Tigres ! Je suis fier de notre action pour réhabiliter les anciens enfants soldats. Et les Etats-Unis ne devraient pas donner de leçons depuis Guantánamo ! »

Ce militaire de haut rang justifie très maladroitement certains faits, comme les saisies de terres par l’armée : « Les gens nous disent qu’il s’agit de leur terre, mais ils ne peuvent pas le prouver, les terroristes ayant détruit les registres du cadastre. On ne va pas rendre des terres ou indemniser sans être sûrs de l’identité du propriétaire. » Quant aux effectifs militaires, ils seraient de « trois divisions, soit six mille hommes » selon lui. Cette estimation semble peu fiable, car une seule division comprend entre sept

et neuf mille hommes... Le major général esquive quand on lui demande si ces troupes resteront là longtemps : « Pourquoi partirions-nous ? C’est le Sri Lanka, ici. Et nous ne démobiliserons pas : le soldat sri-lankais participe au développement de son pays. » Partout dans le Nord, les militaires érigent des infrastructures. Ils gèrent également des restaurants, des hôtels, et même des fermes, au risque de concurrencer l’emploi local et d’alimenter un peu plus la colère de la population.

De retour en ville, deux Tamouls d’une soixantaine d’années acceptent de témoigner : « Nous n’avons pas peur, parce que nous sommes déjà morts : trop de nos proches ont été tués. Pourquoi une si forte présence militaire alors que la guerre est finie ? Pour nous contrôler ! C’est une occupation. Dès que cinq

ou six personnes se réunissent, des policiers en civil interviennent. » Ils s’esclaffent quand on évoque l’Harmony Center : « De la propagande ! La grande majorité des gens sont opposés au gouvernement. » Les chiffres parlent d’eux-mêmes : aux élections provinciales de septembre dernier, les villes tamoules de Kilinochchi et Jaffna ont voté à plus de 80 % pour les autonomistes de l’Alliance nationale tamoule (Tamil National Alliance, TNA). Les deux hommes ne cachent pas qu’ils préféreraient les Tigres aux militaires : « Nous ne disons pas que tout était parfait. Les enfants soldats, c’était inadmissible. Mais nous nous sentions plus libres avec les LTTE qu’avec l’armée aujourd’hui. C’était notre gouvernement. » Nos témoins jettent soudain un regard inquiet derrière eux : deux jeunes hommes nous épient en pianotant sur leur téléphone. Nous mettons fin à l’entretien.

Nous prenons la voiture et nous enfonçons dans la plaine. A l’abri des regards, nous interrogeons les habitants d’un hameau. Certains sont mutilés. Ils racontent comment, dans les dernières batailles, l’armée les bombardait de tous les côtés : « On a tous perdu des proches. » Une jeune fille éclate en sanglots en racontant que des soldats se montrèrent « très méchants » avec elle... « Le gouvernement, assure un paysan, avait promis 50 000 roupies [290 euros] à chaque famille, mais nous avons juste reçu 20 000 roupies [115 euros]. Les aides vont surtout à ceux qui acceptent de collaborer. » Des défenseurs des droits humains confirment ces dires. De même,

(1) Lire « Un Etat de facto pour les Tigres tamouls », *Le Monde diplomatique*, février 2004.
(2) Les Tigres disposaient d’un budget annuel de 200 à 300 millions de dollars.
(3) Lire Roland-Pierre Paringaux, « Silence organisé autour d’un massacre », *Le Monde diplomatique*, mars 2009.

* Journaliste.

les routes «*sont construites par des Cinghalais, fulminent les villageois. De toute façon, nous n’avons pas de véhicules. Ces routes servent juste à amener davantage de soldats. Nous avons peur d’eux, des gens disparaissent*». Ils se sentent occupés, et disent, eux aussi, regretter les LTTE : «*Il n’y avait pas de corruption, pas de crime. Leurs tribunaux jugeaient équitablement. Les Tigres fixaient les prix : un kilo de riz coûtait 35 roupies, contre 80 à 100 aujourd’hui. Une femme pouvait marcher la nuit dans la rue sans danger.*» Et le recrutement d’enfants soldats ? «*Ils étaient volontaires !*», prétendent-ils. Les villageois sont si amers qu’ils en idéalisent leur vie sous la fêrue des Tigres.

Tout en érigeant des mémoriaux en marbre à la gloire de l’armée, les soldats gouvernementaux ont détruit les cimetières des Tigres. «*Aujourd’hui, nos seuls cimetières, ce sont ces ruines*», dit un homme en désignant un reste de mur criblé de balles. Cette éradication de la mémoire n’aidera pas Colombo à se concilier la population locale. Enfin et surtout, ces villageois ne comprennent pas que leur vote en faveur des autonomistes de la TNA aux élections au conseil provincial du Nord n’ait servi à rien : «*Les élus de la TNA nous ont expliqué qu’ils n’ont aucun pouvoir. Colombo décide de tout. Du temps des LTTE, les élections n’existaient pas, mais on n’y attachait pas d’importance, c’était notre gouvernement...*» Tous les témoignages recueillis discrètement dans le nord du pays corroborent ces sentiments de peur, de dépit et de nostalgie. Sur la côte, les pêcheurs se plaignent également de l’intrusion de concurrents cinghalais venus du sud, et même de navires-usines chinois. Dans l’est de l’île, aux confins des zones de peuplement tamoule et cinghalaise, les villageois déplorent l’arrivée massive de paysans cinghalais, perçus comme des «*colons*». Un sentiment général de dépossession émerge : «*Les Cinghalais peuvent tout faire, nous ne pouvons rien faire.*»

De simples « terroristes » aux yeux des Cinghalais

A l’extrémité nord, la grande ville de Jaffna a été prise, perdue, puis reprise par les belligérants dans les années 1980 et 1990. Le berceau historique de la culture tamoule au Sri Lanka est toujours constellé de ruines. Cependant, les voitures sont de plus en plus nombreuses et, ici et là, des hôtels ont ouvert : les expatriés des organisations non gouvernementales (ONG) ont laissé place à quelques touristes. Policiers et militaires demeurent toujours aussi nombreux, même si les barrages ont disparu. Derrière son bureau hors d’âge, le secrétaire du Parti fédéral tamoul (Ilankai Tamil Arasu Kachchi, ITAK), une des principales composantes de la TNA, M. Xivoi Kulanayagan, dit sa frustration : «*Les Tamouls nous ont donné leur confiance afin que nous luttions démocratiquement pour leurs droits : la TNA dispose de trente sièges sur trente-huit au conseil provincial. Mais nous ne pouvons rien faire. Le peu de prérogatives que donne le 13^e amendement de la Constitution au conseil provincial, le gouverneur nommé par le président se les octroie. Les gens sont en colère.*» La TNA demande en vain la démilitarisation des provinces du Nord et de l’Est.



CÉDRIC GOUVERNEUR. – Jaffna, février 2014. Une maison en ruine, à moitié rénovée

A l’évêché, nous rencontrons M^{re} Thomas Savundaranayagam. Depuis notre dernière visite en 2010 (4), il attend toujours des nouvelles de l’un de ses curés et de son assistant, «*disparus*» lors d’un contrôle en août 2006... «*L’Etat doit comprendre que le conseil provincial du Nord porte la voix du peuple et qu’il doit lui donner des prérogatives. Il n’a rien fait pour réconcilier les habitants du pays. Juste après la guerre, le président aurait pu convier tout le monde autour d’une table. L’occasion a été manquée. Au lieu de cela, le pouvoir nie les aspirations du peuple tamoul et réduit la guerre civile à une “opération humanitaire de lutte contre le terrorisme”.*» A long terme, la situation peut atteindre un point d’ébullition. Fin avril, deux élus de la TNA ont déclaré publiquement qu’ils «*lutteraient avec la population tamoule si la situation de dictature se maintenait*». Quelques jours auparavant, dans la péninsule de Jaffna, trois Tamouls, accusés de «*terrorisme*», ont été abattus par l’armée. Cela représente le plus grave incident depuis 2009.

A Colombo, les défenseurs des droits humains déplorent, eux aussi, l’absence de processus de réconciliation : «*Le gouvernement veut croire que la réconciliation peut s’effectuer uniquement par le développement économique*, analyse M. Paikiasothy Saravanamuttu, directeur du Centre pour les alternatives politiques (CPA). *Mais on ne construit pas la paix avec du béton. Preuve en est le résultat des élections provinciales : un raz de marée pour la TNA. La guerre est finie, mais pas le conflit, dont les racines ramènent au refus de la majorité cinghalaise d’accorder la moindre autonomie à la minorité tamoule.*»

Elu en 2005, puis réélu en 2010, le président Rajapakse compte bien être reconduit en 2015. Il reste populaire chez les Cinghalais, qui reconnaissent son action décisive contre le «*terrorisme*». Pour ces derniers, le séparatisme tamoul se résume à la violence des LTTE : attentats dans des bus, des trains ou des temples bouddhistes, massacres de villageois cinghalais et musulmans, prisonniers de guerre brûlés vifs, assassinats d’élus ou de tout Tamoul

osant critiquer Prabhakaran... Ils ne comprennent pas les accusations de crimes de guerre de l’Organisation des Nations unies (ONU). Celle-ci estime que les combats ont causé plus de cent mille morts entre 1972 et 2009, et «*des dizaines de milliers*» lors de l’assaut final en 2009 (*lire ci-dessous*) (5). Comme le rappelle un restaurateur de la côte sud : «*Quand ils devaient voyager ensemble, les parents prenaient des bus différents, afin de ne pas laisser leurs enfants orphelins en cas d’attentat. Pendant vingt-cinq ans, personne ne nous a aidés, l’Occident se désintéressait de ce conflit. Trop loin, trop compliqué. Vous vouliez même qu’on négocie avec ces terroristes. Et aujourd’hui, alors que nous avons réussi à mettre fin à cet enfer, vous venez nous importuner ?*»

Directeur d’une association pacifiste, le Conseil national pour la paix (National Peace Council, NPC), M. Jehan Perera analyse la popularité du président : «*Pour beaucoup de Cinghalais, Rajapakse défend la souveraineté du pays contre les menaces intérieure – le séparatisme tamoul – et extérieure – l’ingérence de la communauté internationale. Enfermé dans ce cercle vicieux, il flatte le nationalisme cinghalais, mais cette politique lui aliène la minorité tamoule, et attise le conflit ethnique.*» M. Perera insiste sur l’absence de dialogue et de réconciliation : «*Tamouls et Cinghalais se côtoient dans la vie de tous les jours. Mais ils ne parlent pas de politique. Ou plutôt, le Cinghalais en parlera, et son ami tamoul gardera le silence, pour ne pas le froisser, voire être soupçonné de sympathie envers les LTTE et s’attirer des ennuis.*» Une intellectuelle tamoule, jadis menacée de mort par les Tigres, nous confie cette anecdote : «*Après la guerre, ma docteure cinghalaise m’a dit : “Vous devez être si heureux qu’on vous ait libérés du terrorisme”. Elle était sincère, je n’ai pas osé lui répondre que les choses étaient plus compliquées.*» Cette absence de dialogue empêche chacun d’admettre ses propres erreurs ainsi que les motivations de l’autre, et préjuge fort mal de l’avenir (6).

Le discours nationaliste du président a une autre fonction : faire oublier le népotisme et la corruption

Colombo rejette toute enquête

LORSQUE les Britanniques se retirent de Ceylan en 1948, ils laissent un Etat indépendant unifié là où se côtoyaient, depuis des siècles, deux royaumes cinghalais et un royaume tamoul. Les Tamouls (18 % de la population, hindouistes ou chrétiens) vivent principalement dans le nord et l’est du pays. Les Cinghalais (74 % de la population, en grande majorité bouddhistes) dominent le centre et le sud de l’île, où se trouve la capitale, Colombo. Les Tamouls ont été choyés par le colonisateur britannique, qui les a utilisés comme relais de son administration.

A l’indépendance, deux conceptions se heurtent. Pour l’une, Ceylan (rebaptisé Sri Lanka en 1972) est «*une île et une seule nation*» et doit rester un Etat unitaire multiethnique. C’est la position soutenue par les Cinghalais, par la minorité musulmane (7,5 %), mais aussi par quelques Tamouls. Selon la seconde, défendue par les autonomistes tamouls, ce discours multiethnique est un leurre : dominé par le nationalisme cinghalais bouddhiste, le pouvoir central considérera toujours les Tamouls comme des citoyens de seconde zone.

Au début des années 1970, la répression des manifestations tamoules, l’indépendance du Bangladesh vis-à-vis du Pakistan, les exemples nord-irlandais et palestinien incitent les indépendantistes à opter pour la lutte armée. En 1975, un jeune militant, Velupillai Prabhakaran, abat le maire de Jaffna. L’année suivante, il baptise son groupe armé les Tigres de libération de l’Eelam tamoul (LTTE). La mort de soldats cinghalais dans une embuscade des Tigres, en juillet 1983, sert de prétexte à des pogroms antitamouls à Colombo, sous l’œil indifférent de la police. Le point de rupture est atteint : des milliers de Tamouls fuient le pays ou prennent le maquis. Financés par cette diaspora, les Tigres établissent leurs bases arrière dans l’Etat indien du Tamil Nadu (qui signifie «*pays des Tamouls*»), sous le regard bienveillant des autorités locales.

Les LTTE s’imposent en éradiquant les mouvements rivaux. En 1987, éclate dans le sud l’insurrection d’extrême gauche du Front de libération du peuple (Janata Vimukthi Peramena, JVP) . Pris en tenaille entre deux guérillas, le président Ranasinghe Premadasa fait appel à un corps

expéditionnaire indien (Indian Peace-Keeping Force, IPKF) pour lutter contre les LTTE, tandis qu’il écrase le JVP dans un bain de sang (environ vingt mille morts). En 1990, l’IPKF quitte Jaffna avec de lourdes pertes. Les Tigres se vengent en assassinant le premier ministre indien Rajiv Gandhi en 1991, puis le président Premadasa deux ans plus tard.

Le 24 juillet 2001, un commando-suicide des Tigres attaque l’aéroport militaire de Colombo, détruisant vingt-cinq appareils au sol. Pour la plupart des analystes, cette guérilla semble invincible. En février 2002, un cessez-le-feu est signé. Sûrs de leur puissance, les LTTE campent sur une position maximaliste : un Etat sinon rien ! Les négociations s’enlisent, puis échouent.

Jouant sur l’exaspération des Cinghalais, M. Mahinda Rajapakse remporte la présidentielle en novembre 2005. Il affirme qu’il est possible d’écraser militairement les Tigres à condition de s’en donner les moyens. Il réussit son pari grâce à l’aide matérielle de la Chine, soucieuse de s’assurer un allié dans la région face à l’Inde.

Les vingt-cinq années de cette guerre civile ont provoqué la mort d’environ cent mille personnes. Entre fin 2008 et mai 2009, les ultimes combats ont, selon les Nations unies, coûté la vie à environ quarante mille civils tamouls, pris entre deux feux, ceux des LTTE et de l’armée. Le 27 mars dernier, la Commission des droits de l’homme de l’ONU a voté (par vingt-trois voix contre douze) une résolution britannique exigeant une enquête internationale indépendante. La commissaire aux droits de l’homme, la Sud-Africaine Navanethem Pillay, veut envoyer dès ce mois de juin des enquêteurs dans l’est et le nord de l’île. Soutenu par Moscou et Pékin, Colombo parle d’«*ingérence*», de «*complot*», et réitère son refus de coopérer. Pourtant, le temps presse : selon l’organisation non gouvernementale australienne Public Interest Advocacy Centre (PIAC) (1), l’armée sri-lankaise détruit les preuves matérielles de ses crimes.

C. G.

(1) «*Island of impunity? Investigation into international crimes in the final stages of the Sri Lanka civil war*», PIAC, Sydney, février 2014.

Une longue marginalisation

1815. L’île de Ceylan, autrefois partagée en deux royaumes cinghalais et un tamoul, passe sous contrôle britannique.

4 février 1948. Indépendance.

1956. La majorité cinghalaise (74 %) impose sa langue et privilège sa religion, le bouddhisme. Les tamouls (18 % de la population) demandent l’autonomie du Nord et de l’Est.

22 mai 1972. Ceylan devient la République démocratique socialiste du Sri Lanka.

1976. Création des Tigres de libération de l’Eelam tamoul (LTTE), qui seront dirigés par Velupillai Prabhakaran.

Juillet 1983. Pogroms antitamouls.

1987-1990. Accord avec l’Inde : l’armée indienne affronte les LTTE à Jaffna (Nord), Colombo mate une insurrection d’extrême gauche dans le Sud.

1991. Assassinat du premier ministre indien Rajiv Gandhi par les LTTE.

1997-2001. Les LTTE prennent le contrôle du Nord et de larges zones de l’Est.

Février 2002. Cessez-le-feu conclu sous l’égide de la Norvège. Les LTTE se retirent des négociations un an plus tard (avril 2003).

Novembre 2005. Election du président Mahinda Rajapakse.

Septembre 2007. Après avoir repris l’Est, l’armée passe à l’offensive dans le Nord.

2 janvier 2009. Kilinochchi, l’ancienne «*capitale*» des LTTE, passe sous le contrôle de l’armée.

Mai 2009. Fin officielle de la guerre et mort de Prabhakaran. L’offensive finale aurait fait quarante mille victimes. Environ trois cent mille civils tamouls sont internés dans des camps contrôlés par l’armée.

26 janvier 2010. M. Rajapakse est réélu et son parti remporte les législatives le 8 avril. Il met en place la Commission sri-lankaise pour la réconciliation (LLRC en anglais).

Juillet 2010. Crise avec les Nations unies à la suite de la nomination, le 22 juin, d’un collège d’experts sur les violations des droits fondamentaux.

8 novembre 2012. Un dirigeant du Comité de coordination tamoul en France, Nadarajah Mathinthiran, alias «*Parithi*», est assassiné dans le XX^e arrondissement de Paris.

27 mars 2014. Le Conseil des droits de l’homme de l’ONU vote une résolution demandant une enquête sur les violations des droits fondamentaux par les deux parties de 2002 à 2009.

du régime. Les deux frères du président, Basil et Gotabhaya, ont été respectivement propulsés ministre du développement économique et ministre de la défense et du développement urbain... Toute aide étrangère et tout projet de coopération doivent transiter par le budget de l’Etat, et recevoir l’aval de ces deux ministres. L’apport massif chinois, sous forme de prêts à forts taux d’intérêt (entre 6 et 7 % par an), manque de transparence.

M. Rajapakse fait preuve d’autoritarisme : «*Il estime qu’avec un mandat du peuple il peut s’asseoir sur la séparation des pouvoirs*», analyse un observateur. Après avoir embastillé son ancien chef d’Etat-major, le général Sarath Fonseka, qui avait eu le tort de se lancer en politique, il a aboli la limite de deux mandats présidentiels, avant de limoger la présidente de la Cour suprême.

La presse progouvernementale regorge d’invectives – «*traîtres*», «*pro-LTTE*» – contre toute voix discordante. Des groupuscules d’extrême droite, pilotés par le ministère de la défense, ont attaqué des églises, des mosquées et même une manifestation d’avocats. Des journalistes ont «*disparu*» ou ont été assassinés. En mars 2012, un ministre, M. Mervyn Silva, a promis de «*briser les côtes*» des défenseurs des droits humains (7). En novembre dernier, une intellectuelle cinghalaise critique, Nimalka Fernando, a été menacée de mort lors d’une émission populaire à la radio publique. «*Le gouvernement ne se laissera pas déstabiliser par des complots internes ou venus de l’étranger*», a encore clamé M. Rajapakse le 2 mai. Le président était lui-même, dans sa prime jeunesse, un ardent défenseur des droits humains...

CÉDRIC GOUVERNEUR.

(4) Lire «*Le grand désarroi des Tamouls du Sri Lanka*», *Le Monde diplomatique*, août 2010.

(5) «*Sri Lanka : le Conseil des droits de l’homme décide l’ouverture d’une enquête*», ONU, 27 mars 2014, www.un.org

(6) Lire Eric Paul Meyer, «*La déroute des Tigres ne résout pas la question tamoule*», *Le Monde diplomatique*, mars 2009.

(7) Charles Haviland, «*Sri Lanka minister Mervyn Silva threatens journalists*», British Broadcasting Corporation (BBC), 23 mars 2012.

Le Guatemala a-t-il oublié Jacobo Arbenz ?

Pour les révolutionnaires latino-américains, le coup d’Etat qui renversa le président guatémaltèque Jacobo Arbenz en juin 1954 illustre le refus par Washington de tolérer les plus modestes réformes dans son « arrière-cour ». Présent lors des événements, Ernesto Che Guevara s’en souviendra lors de la révolution cubaine... Mais qu’en est-il de la population d’un pays dont l’histoire fut alors bouleversée ?

PAR MIKAËL FAUJOUR *

COINCÉ entre deux abcès de misère, le cimetière général de la capitale, Guatemala. Au milieu d’une mosaïque de stèles pastel – bleu, jaune, vert –, d’imposantes sépultures abritent les dépouilles d’innombrables oligarques et dictateurs. Le lieu offre également sa dernière demeure à un homme associé à l’espoir d’une rupture dans l’histoire sanglante de ce petit pays d’Amérique centrale : Jacobo Arbenz Guzmán, second président d’un « printemps guatémaltèque » qui, durant dix ans, s’employa à tourner la page de la pauvreté et du féodalisme (*lire l’encadré*). Un repos éternel sous bonne garde toutefois : à une vingtaine de mètres, une plaque commémorative salue le « martyr anticommuniste » Carlos Castillo Armas qui, le 27 juin 1954, conduisit le coup d’Etat qui renversa Arbenz, le contraignant à l’exil.

Mémoire contre mémoire

LES organisations étudiantes, à l’origine de l’opération, sont surprises par cette ferveur apparente, qu’elles n’avaient pas prévue. L’historienne Betzabé Alonzo Santizo en minimise cependant l’ampleur. Pour elle, cela s’explique surtout par un effet de curiosité des passants... Membre active de la Commission du centenaire de la naissance d’Arbenz, constituée en octobre 2012, elle tire un bilan amer des commémorations qu’elle a contribué à organiser. La mémoire de l’ancien président aurait-elle sombré dans l’oubli et l’indifférence pour une majorité de citoyens ? Nos tentatives de sonder, au hasard des rues de la capitale ou de la ville de Quetzaltenango, les connaissances des Guatémaltèques sur Arbenz semblent le confirmer. Sans l’expliquer.

« Ici, nous indique le journaliste Manolo Vela Castañeda, *le souvenir d’Arbenz dérange*. » La droite, bien sûr, mais également la gauche. « *Aucune guérilla* [actives de 1960 à 1996] *n’a donné son nom à l’un de ses fronts d’opération militaire*. » Ce constat s’accorde avec celui de l’ancien secrétaire général à la présidence d’Arbenz. Jaime Díaz Rozzotto estimait que le président déchu jouissait « *du rare privilège*

* Journaliste, Guatemala.

Il fallut attendre vingt-quatre ans après son décès, le 27 janvier 1971, pour que les cendres de l’ancien président soient rapatriées, sous l’égide de l’université San Carlos (USAC), et qu’un hommage officiel lui soit rendu. Des étudiants avaient conçu le mausolée : une pyramide à trois faces, chacune symbolisant l’une des réalisations majeures de sa présidence (l’autoroute de l’Atlantique, la réforme électrique et la réforme agraire). Ce 19 octobre 1995, tracté par des chevaux, le cercueil parcourt la ville (1). Des centaines de personnes se massent sur son passage. Puis, ignorant le protocole, des dizaines de citoyens pénètrent dans le Palais national. Certains saisissent le cercueil pour porter à l’épaule le « soldat du peuple » et l’emmener jusqu’au salon de réception préparé pour une veillée funèbre.

d’avoir uni contre lui (...) la droite ultra-montaine (fascisme contemporain), la droite libérale, la multinationale United Fruit Company, le département d’Etat américain, le bipartisme yankee, le réformisme latino-américain (des radicaux de la démocratie chrétienne à l’équivalent de la social-démocratie européenne), et même le foquismo guerrillero (les partisans des foyers révolutionnaires ruraux) (2) ».

Avec seulement deux députés au Congrès sur cent cinquante-huit, l’Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG-MAIZ) demeure le principal parti de gauche du pays (3). Dans ses locaux figurent une grande fresque révolutionnaire, des images de l’ancien président vénézuélien Hugo Chávez, d’Ernesto Che Guevara, de MM. Raúl et Fidel Castro, ainsi qu’un poème à la mémoire du *comandante* Rolando Morán (4). Pas la moindre évocation d’Arbenz... Selon M. Héctor Nuila, ex-guerrillero et secrétaire général du parti de 2004 à 2013, son tort a été de se laisser influencer par le Parti communiste et de refuser d’armer le peuple pour « *défendre la révolution* » en 1954. Cette appréciation rejoint celle de Guevara, présent au Guatemala lors du coup d’Etat, et qui en tira ses propres conclusions stratégiques.



COMMUNIDADES DE POBLACIÓN EN RESISTENCIA

Au milieu des promeneurs du dimanche, des familles et des vendeurs d’en-cas qui peuplent les allées du cimetière, Alonzo Santizo explique cette absence d’intérêt par l’histoire de la gauche guatémaltèque : des décennies de chasse aux « communistes » auraient contraint à l’exil ceux qui portaient cette mémoire « *sans pouvoir la transmettre* ». « *C’est en partie ce qui explique que la gauche soit presque inexistante ici, poursuit-elle. Beaucoup ont quitté le pays ; d’autres, tout aussi nombreux, sont morts durant le conflit armé* », le plus long et le plus meurtrier d’Amérique centrale.

A l’université, la recherche mémorielle ne prend véritablement d’envergure qu’à la fin des années 2000, selon « *deux interprétations clairement en opposition* », observe Castañeda. L’une, plutôt favorable à l’ancien président, se développe au sein de l’USAC, où elle demeure confinée. L’autre, clairement hostile, émane de l’université Francisco-Marroquín (UFM), foyer du néolibéralisme guatémaltèque d’une redoutable vigueur (5). Son campus est habité par les penseurs libéraux. On y trouve une place Adam-Smith, une bibliothèque Ludwig-von-Mises, une salle Carl-Menger, des auditoriums Friedrich-Hayek et Milton-Friedman. Un relief rend hommage à la romancière libertarienne Ayn Rand.

Au sujet du coup d’Etat de 1954, deux auteurs de la « Marroquín » se distinguent : Carlos Sabino, avec son *Histoire passée sous silence*, publié en 2008, et Ramiro Ordóñez Jonama, dont le *Rêve de printemps* paraît en 2012 (6). Leurs travaux soulignent la violence et la corruption qui auraient marqué la décennie révolutionnaire, comme si ces caractéristiques étaient intrinsèquement liées au projet politique d’Arbenz. Cette vision de l’histoire évacue la propagande anticommuniste de l’Eglise et de la presse, l’opposition de l’oligarchie, celle de la Central Intelligence Agency (CIA) et des dictatures de la région, les conspirations militaires... Enclins à dénoncer l’histoire « *officielle* » et « *dominante* » de l’USAC, ces historiens s’abstiennent de signaler la force de frappe de l’UFM. Dès sa fondation en 1971, leur

université a fourni au pays son élite néolibérale et bénéficié d’importants relais dans la presse et le monde politique.

Un nouveau développement intervient à partir de 2011, quand la commission interaméricaine des droits humains de l’Organisation des Etats américains (OEA) participe à l’élaboration d’un accord entre l’Etat guatémaltèque et la famille de l’ancien président. Celle-ci exigeait, outre des réparations pour la spoliation de ses biens après le coup d’Etat, diverses actions en vue de réhabiliter la mémoire d’Arbenz, dont le pardon officiel de l’Etat.

Le président Alvaro Colom, neveu d’un martyr du conflit armé, fit rebaptiser l’autoroute de l’Atlantique du nom de son initiateur, ainsi qu’une salle du Musée national d’histoire. Une série de timbres postaux fut gravée à son effigie. Ces mesures restent toutefois limitées en comparaison de la multitude de lieux publics et de bustes rendant hommage à Jorge Ubico (1931-1944) et Justo Rufino Barrios (1873-1885), deux caudillos ayant largement servi les intérêts de l’oligarchie.

Théoriquement, les jeunes Guatémaltèques découvrent Arbenz en troisième et, surtout, en quatrième année d’école primaire. L’étude est approfondie en première année de secondaire. La consultation de divers manuels scolaires (7)

(1) Pour des raisons de mise en scène, les cendres furent placées dans un cercueil lors de la cérémonie de rapatriement.

(2) « El presidente Arbenz Guzman, “la gloriosa victoria” y la lección de Guatemala », Centro de Estudios Urbanos y Regionales, université San Carlos, Guatemala, avril 1995.

(3) Lire Grégory Lassalle, « Guatemala, le pays où la droite est reine », *Le Monde diplomatique*, octobre 2011.

(4) Ami intime du « Che », Rolando Morán (1929-1998) fut l’un des fondateurs de l’URNG et l’une des personnalités majeures de la guérilla. Après les accords de paix de 1996, il reçut tout comme le président et oligarque Alvaro Arzú le prix de l’Unesco pour la paix.

révèle un traitement honnête et, le plus souvent, assez complet de la décennie révolutionnaire. Ils exposent, par exemple, les antécédents qui ont conduit au coup d’Etat, les actions et enjeux de la période révolutionnaire (aux échelles nationale, centre-américaine et mondiale). Y figure également le rôle des Etats-Unis dans de nombreux coups d’Etat et guerres civiles de la région. Problème : ces livres n’ont rien d’officiel, puisqu’il n’existe pas de manuel commun aux élèves de la République. Le plus souvent, ces derniers n’en disposent tout simplement pas.

C’est pourquoi l’accord à l’amiable avec la famille inclut la « révision » du programme d’études national (*currículo nacional base*). Il prévoit aussi de faire distribuer un document d’orientation programmatique (*orientación curricular*) aux professeurs de l’enseignement secondaire public afin de les aider à mieux faire vivre la mémoire d’Arbenz. Il demeure toutefois délicat d’en mesurer l’impact : seuls quatre enfants sur dix terminaient l’école primaire en 2010, selon le Fonds des Nations unies pour l’enfance (Unicef) (8). La question du contenu des manuels scolaires apparaît dès lors subalterne.

Selon l’intellectuel José Antonio Móbil, il existe deux Guatemala : celui des villes et celui des campagnes. Cette fracture reste particulièrement marquée sur le plan mémoriel et politique : « *La population rurale en sait plus sur Arbenz que la population urbaine*, assure Móbil. *Les urbains ont tout oublié*. » Un tel phénomène s’explique par la survivance d’un récit transmis oralement, de génération en génération, dans des zones ayant bénéficié de la réforme agraire. Il semblerait que ce genre de chose ne s’oublie pas...

Un fait passé relativement inaperçu dans l’actualité suggère que la mémoire d’Arbenz n’est pas morte. A l’occasion du démantèlement d’une implantation illégale de plus de cent familles dans la zone 5 de la capitale, en août 2012, on a appris que celle-ci portait le nom de l’ancien président (9). Ce nom continue donc à symboliser un idéal de justice sociale. Comme le résume Herbert Loarca Moreira, professeur d’économie à Quetzaltenango, « *c’est un référent historique qui rappelle que “cela” fut possible* ».

(5) Cf. Quentin Delpech, « Des usages improbables de l’économie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 184, Seuil, Paris, septembre 2010.

(6) Carlos Sabino, *Guatemala, la historia silenciada (1944-1989)*, vol. 1 : *Revolución y liberación*, Fondo de Cultura Económica, Guatemala, 2008 ; et Ramiro Ordóñez Jonama, *Un sueño de primavera*, Artgrafic, Guatemala, 2012.

(7) Maisons d’édition McGraw-Hill (Etats-Unis), Grupo Editorial Norma (Colombie), Santillana (Guatemala), Edessa (Guatemala), Susaeta Ediciones (Guatemala), Consultatura (Guatemala).

(8) Rapport annuel, 2010.

(9) « Habitantes del asentamiento “Jacobo Arbenz Guzmán” se enfrentan a policías », *El Periódico*, Guatemala, 16 août 2012.

Comprendre la déroute de la gauche Combattre les idées néolibérales

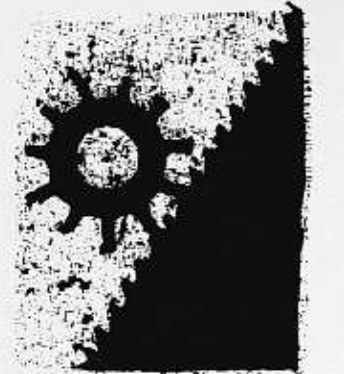
Thomas Frank
**POURQUOI
LES PAUVRES
VOTENT À DROITE**



Deuxième édition
448 pages — 13.00 €

Serge Halimi
**LE GRAND BOND
EN ARRIÈRE**

COMMENT L'ORDRE LIBÉRAL S'EST IMPOSÉ AU MONDE



Nouvelle édition actualisée
792 pages — 16.00 €

ÉDITIONS AGONE < www.agone.org >

Un printemps qui dura dix ans

LE 20 octobre 1944, de jeunes militaires guatémaltèques portant les aspirations des classes moyennes et supérieures de la capitale mettent fin à douze années d’une dictature de fer. La « révolution d’octobre », expression qui qualifie par extension la décennie qui s’ensuit, signe, selon l’historien Sergio Tischler Visquerra, « *la fin de l’Etat-finca* (1) », c’est-à-dire d’un Etat au service des intérêts privés de latifundistes et d’entreprises étrangères, dont l’américaine United Fruit Company (UFC).

La junte révolutionnaire, puis la présidence de Juan José Arévalo qui débute le 15 mars 1945 lancent un vaste processus d’institutionnalisation et de démocratisation, avec deux apports majeurs. En 1947, le code du travail abolit un servage encadré par la loi depuis la fin du XIX^e siècle. A partir de 1949, l’Institut guatémaltèque de sécurité sociale assure des soins gratuits aux citoyens.

Jacobo Arbenz Guzmán parvient au pouvoir en 1951. Son objectif est de « *moderniser* » le Guatemala. Il veut d’abord mettre le pays « *sur le chemin du capitalisme* », puis, influencé par les communistes, transformer « *une nation dépendante à*

l’économie semi-coloniale en un pays économiquement indépendant (2) ». Pour le Guatemala de l’époque, c’est beaucoup. Le projet implique l’extension du marché intérieur, l’industrialisation, le lancement de grands chantiers et la lutte contre les monopoles américains. La création d’une autoroute de l’Atlantique abolit le monopole du fret détenu par l’entreprise ferroviaire International Railways of Central America, appartenant à l’UFC. Mais le projet prioritaire d’Arbenz demeure la réforme agraire, qui doit aider à développer un marché intérieur. Le décret 900 de 1952 en jette officiellement les bases. L’Etat rachète les terres inexploitées au prix frauduleusement déclaré au fisc – souvent inférieur à sa valeur réelle – puis répartit celles-ci en usufruit viager. Un tel projet inquiète rapidement la Central Intelligence Agency (CIA) et l’UFC...

M. F.

(1) Sergio Tischler Visquerra, *Guatemala 1944 : Crisis y revolución. Ocaso y quiebre de una forma estatal*, Universidad de San Carlos de Guatemala, 1998.

(2) Discours d’investiture, 15 mars 1951.

« Ici, les morts
sont toujours
vivants »



IMPROBABLE DIALOGUE POLITIQUE

Togo, une dictature à bout de souffle

M. Faure Gnassingbé sera-t-il candidat à sa propre succession lors de l’élection présidentielle togolaise de 2015 ? Son départ constitue l’un des enjeux du dialogue entamé mi-mai par tous les partis politiques. Echaudés par les violences meurtrières et les fraudes qui entachent les scrutins depuis quarante ans, les opposants exigent des garanties. En premier lieu, l’arrêt du soutien français à la dictature.

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
MICHEL GALY *

AU Togo, qu’Amnesty International qualifiait autrefois d’«*Etat de terreur*» (1) », le journaliste français éprouve un malaise diffus. Venant d’un pays qui soutient un régime sanglant depuis quarante-neuf ans, le reporter se voit associé à des pratiques professionnelles douteuses. Le correspondant de l’Agence France-Presse (AFP) et l’interlocuteur du général Gnassingbé Eyadéma, qui dirigea le pays de 1967 à 2005, fut longtemps... M. Jean-Christophe Mitterrand, fils du président François Mitterrand (1981-1995).

Aujourd’hui encore, certains confrères des médias internationaux ou des périodiques africains conservent l’habitude de passer prendre leurs «*enveloppes*» à la présidence, comme le confirme leur train de vie à Paris. Des militaires français encadrent une armée de répression, tandis que les diplomates cautionnent les élections et les tueries.

Pendant trente-neuf ans, le général Eyadéma a incarné les dictatures de la «*Françafrique*». Il s’était illustré en

prêtant la main à l’assassinat de Sylvanus Olympio, premier président élu du Togo, le 13 janvier 1963 (2). Son successeur n’a que la légitimité d’être le fils d’un tel père, et de suivre ses traces. En 2005, l’«*élection*» truquée de M. Faure Gnassingbé a causé un millier de morts parmi les opposants et quarante mille réfugiés (3).

Dans le bidonville du quartier Bè Alaglo, à Lomé, M^{me} Akoko Agbezouhlon nous accueille d’un sourire éclatant et nous explique, en langue mina, comment elle vit dans une cabane de tôles rapiécées. Cette femme de 36 ans doit louer pour 8 000 francs CFA (12 euros) le mois ce qui ressemble à une case déglinguée à un «*chef de quartier*» autoproclamé. «*Ici, il n’y a pas de dispensaire, et des écoles publiques demeurent sans instituteurs*, raconte-t-elle. *J’ai dû mettre mes enfants dans le privé.* » Pour payer les 50 000 francs CFA (76 euros) par an de l’inscription, elle accepte des petits boulots précaires, comme des travaux de couture ou la vente de plats maison tels que l’*akpan*, un mets typiquement togolais à base de maïs.

Succession d’espoirs déçus

LOMÉ, la capitale, comme abandonnée par un pouvoir prédateur, n’a ni maire ni élus ! Les habitants de quatre des plus grands quartiers de la ville vivent depuis plusieurs mois les pieds dans l’eau, faute d’aménagements urbains pour contenir la lagune. Il faut dire qu’on a construit sous le niveau de la mer, rappellent les riverains, en montrant leur ceinture pour donner une idée du niveau de la dernière crue. Tel est le mode de vie du petit peuple d’un pays de presque sept millions d’habitants, classé cent quarante-neuvième sur cent soixante-quatre pays sur l’échelle du développement humain (4).

Lors des élections, les résultats provisoires – qui fuient généralement avant les annulations immanquablement suivies de répression – montrent la popularité croissante des partis d’opposition. La population du sud de la capitale leur semble d’autant plus acquise que les privilégiés du régime affichent des modes de vie somptueux, résidant souvent dans de luxueuses villas au bord de l’Atlantique.

L’histoire récente du Togo raconte la succession d’espoirs déçus de transition démocratique. Jusqu’en 1987, le pays était gouverné par un parti-Etat unique (5). Si le régime s’est progressivement ouvert, le clan présidentiel a su utiliser la violence et organiser toutes sortes de manipulations pour se maintenir au pouvoir. On ne compte plus les accords difficilement arrachés

avec l’opposition et sans cesse invalidés par le pouvoir sous le regard impavide de la «*communauté internationale*». A ce jeu, les opposants prennent le risque de la récupération, puis se discréditent et vont «*à la soupe*».

En novembre-décembre 1991, la fin de la guerre froide ouvrait une ère de démocratisation sur le continent. Une conférence nationale des «*forces vives*» du pays désigna comme premier ministre M. Joseph Kokou Koffigoh, ancien président de l’Association du barreau de Lomé et fondateur de la Ligue des droits de l’homme. Mais les troupes de choc du général Eyadéma ont rapidement mis fin à l’expérience en assiégeant pendant deux mois la primature. L’ambassadeur français Bruno Delaye s’essaya à une médiation sans lendemain. Isolé, forcé de collaborer puis de démissionner, M. Koffigoh a vu le parti d’Eyadéma annihiler par la violence les espoirs de transition. L’ancien premier ministre ayant appelé à la fin de la grève générale décidée par le Collectif de l’opposition démocratique (COD), ce dernier avait publiquement condamné l’attitude de M. Koffigoh, jugée ambiguë et finalement trop «*coopérative*».

Confronté à une opposition de plus en plus déterminée, le pouvoir a su rallier de manière un peu chaotique des personnalités. M. Edem Kodjo, brillant économiste, et M. Yawovi Agboyibo, avocat, représentèrent tous deux des espoirs pour l’opposition. Mais tous deux furent récupérés par le général Eyadéma, en 1994, en échange de postes ministériels. Célèbre figure de l’opposition, M. Gilchrist Olympio, le fils du premier président, s’est discrédité en collaborant avec le régime après 2010 alors qu’il était le leader charismatique de tout un peuple. Après avoir rencontré à plusieurs reprises le président Gnassingbé, il a accepté de participer à un gouvernement d’unité nationale. Les trois quarts de son parti ont alors fait scission pour fonder l’Alliance nationale pour le changement (ANC) – un clin d’œil au mouvement de Nelson Mandela. Des négociations sont en cours entre le chef de l’ANC Jean-Pierre Fabre et le pouvoir, en vue d’organiser de manière «*transparente*» la présidentielle de 2015... Mais le scepticisme est de

rigueur. Quand on interroge M. Fabre sur la dictature, il s’exclame : «*Le fils est pire que le père !* »

La force d’un Etat mafieux comme le Togo réside surtout dans ses milices. Les troupes de choc du régime, issues de l’ethnie Kabyé, agissent en toute illégalité, et ne reculent devant rien (6). Tous les responsables de l’opposition ont milité dans de très actives organisations nationales, dont l’exemplaire Ligue togolaise des droits de l’homme, qui publie régulièrement des rapports circonstanciés relayés par des associations en Occident (7). Le régime craint cette diffusion en Europe, où ses parrains pourraient finir par s’émouvoir.

Mais les soutiens de M. Gnassingbé font preuve d’une déconcertante constance. Ainsi l’ancien commissaire européen belge Louis Michel s’est-il permis une diatribe depuis Lomé contre M. Fabre (8). Supervisera-t-il les prochaines élections, comme il vient de le faire pour la présidentielle du Mali en tant que chef de mission des «*observateurs européens*» ? Le clan Eyadéma a déjà fait légitimement de précédentes élections par d’éminents juristes internationaux, notamment le Français Charles Debbasch (9).

La société togolaise s’organise. A Lomé, des comités locaux de citoyens fleurissent et s’autogèrent clandestinement. Dans le quartier «*sous l’eau*» de Kangnikopé, un tel comité, spontané et bénévole, essaye de lutter contre l’inondation périodique, à l’aide de remblais et de pompes. Il s’occupe aussi du collège, d’un terrain de football, d’un marché couvert. Chacun s’y met : les carences de l’Etat deviennent une microécole de démocratie palliative.

Mais ce sont avant tout les partis qui structurent la population. Depuis bientôt quatre ans, l’ANC de M. Fabre réunit les foules en fin de semaine sur la plage de Lomé et dans les quartiers. Ainsi, à la mi-février, avait lieu dans un quartier «*nordiste*», en majorité kabyé, une grande réunion publique. Les prêtres, pasteurs et imams font l’ouverture. Alternativement en langue mina, kabyé ou kotokoli, les orateurs se succèdent des heures durant, sous un soleil de plomb. Depuis des mois, les militants attendent aussi leurs responsables en brousse, dans les villages, avec une étonnante conscience collective de la déchéance du pays. Ils s’expriment parfois avec des accents quasi messianiques, renouant avec la ferveur des précédentes échéances électorales, qui ont toutes fini dans le sang.

L’exemple emblématique de l’opposition nouvelle vient de l’étonnant Collectif sauveons le Togo (CST), dirigé par le charismatique avocat Ajavon Zeus. Formé en avril 2012, il se compose de neuf organisations, dont plusieurs de défense des droits de l’homme, ainsi que six partis et mouvements politiques. Le collectif a pu rassembler cent mille personnes dans la rue cette année-là, pour réclamer une réforme électorale équitable et la «*fin du despotisme*». Les résultats restent mitigés puisque les accords obtenus sont presque aussitôt reniés par le pouvoir. Le CST a publié un rapport circonstancié sur l’incendie criminel des marchés du Togo (10) démontrant qu’en janvier 2012 les hommes de main du régime ont

accompli ces forfaits pour incriminer et discréditer l’opposition.

Cet étrange «*objet politique non identifié*» (11) use de tous les moyens : textos, courriels, affiches, marches, plaintes en justice, coordination des actions avec la diaspora. Le modèle des «*révolutions arabes*» est explicitement revendiqué : l’opposition attend que l’un des dominos dictatoriaux de la «*Françafrique*» bascule. L’étincelle viendra peut-être bientôt du Burkina Faso, où le président Blaise Compaoré essuie les critiques des juristes et des opposants qui le soupçonnent de vouloir briguer un quatrième mandat, en violation de la

Constitution. Ou peut-être du Cameroun, où les manifestations antifrancaises se multiplient. A moins que ce soit du Gabon, où le président Ali Bongo n’a pas le charisme de son père... Et pourquoi pas le Togo ?

L’élection présidentielle qui doit avoir lieu en 2015 offre-t-elle une occasion de renverser le régime ? En principe, M. Gnassingbé n’est plus éligible. Mais le constitutionnaliste Debbasch espère avoir trouvé la parade juridique : contourner l’interdiction de se présenter en modifiant le nom du parti présidentiel. Il suffirait de changer de sigle, et le tour serait joué...

Une armée moins sûre

EN principe, des élections locales, qui permettraient à l’opposition de mesurer son audience, devraient se tenir auparavant. Mais rien n’est prêt : ni les listes, ni la Commission électorale nationale indépendante (CENI), ni les règles de financement des campagnes. Les accords passés avec les partis ne sont déjà pas respectés. Les découpages électoraux n’ont pas été refondus, alors que les circonscriptions sont établies sur des bases claniques et sociales avantageuses pour le pouvoir.

Si le mode de scrutin n’est pas revu, seule une candidature unique pourra faire passer l’opposition, logiquement M. Fabre, leader de l’ANC. Mais il existe d’autres candidatures, comme celle du militant trotskiste Claude Améganvi pour le Parti des travailleurs, celle de l’Alliance «*arc-en-ciel*», et surtout celle de l’ancien premier ministre Agbéyomé Kodjo (2000-2002), devenu récemment un farouche opposant. En face, les «*technologies électorales*» de la dictature se précisent : nouvelle candidature de M. Gnassingbé, corruption de l’opposition et division par le débauchage de personnalités, racket des investisseurs pour financer les élections, contrats somptueux avec des agences de communicatoin très parisiennes, comme Euro RSCG en 1998 et en 2003.

Fait nouveau : l’armée togolaise, si prompte à réprimer dans le sang la contestation des élections truquées, semble moins sûre. Le procès inique intenté à «*Kpatcha*», le demi-frère de M. Gnassingbé, accusé de haute trahison et torturé, aurait divisé la troupe, selon des militaires qui préfèrent rester discrets. Et puis, à Lomé, on se dit que le monde change et que la France finira bien par s’en apercevoir. Car, un demi-siècle après les indépendances, les élections au Togo se décident en dernière instance à Paris. Certes, l’informel «*groupe des cinq*» à Lomé, composé des représentants du Programme des Nations unies pour le

développement (PNUD), de l’Union européenne, des ambassadeurs d’Allemagne (ancien colonisateur comme la France), des Etats-Unis et de la France, pourrait prolonger le marasme en cherchant d’ambigus et peu fiables compromis entre le régime et l’opposition démocratique.

En 2015, il faudra donc guetter les conseils donnés au président François Hollande et à son ministre des affaires étrangères Laurent Fabius par le «*directeur Afrique*» du Quai d’Orsay, M. Jean-Christophe Belliard, et les deux conseillers de l’Elysée, M^{me} Hélène Le Gal et M. Thomas Mélonio. Car, avec son activisme militaire au Mali et en Centrafrique, la France a sans doute trouvé le moyen de prolonger encore un peu sa tutelle sur son «*pré carré*».

(1) Communiqué du 5 mai 1999. Le rapport d’une mission des Nations unies et de l’Organisation de l’unité africaine (1999) a confirmé les assassinats d’opposants.

(2) Zeus Komi Aziadouvo, *Sylvanus Olympio, panafricaniste et pionnier de la Cédéao*, L’Harmattan, Paris, 2013.

(3) Rapport de la mission des Nations unies, Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l’homme, New York, septembre 2005.

(4) Programme des Nations unies pour le développement, rapport sur le développement humain, Genève, 2012.

(5) Godwin Tété, *Histoire du Togo. La longue nuit de terreur*, A. J. Presse, Paris, 2006.

(6) Lire Comi M. Toulabor, «*Au Togo, le dinosaure et le syndrome ivoirien*», *Le Monde diplomatique*, mars 2003.

(7) Gilles Labarthe, *Le Togo, de l’esclavage au libéralisme mafieux*, Agone, Marseille, 2013.

(8) Monique Mas, «*Le Parlement européen ne reconnaît pas l’élection de Faure Gnassingbé*», Radio France Internationale, 13 mai 2005, www.rfi.fr

(9) Ancien recteur de l’académie d’Aix-Marseille, M. Debbasch a été condamné pour abus de confiance dans l’affaire de la Fondation Vasarely.

(10) «*Rapport de l’enquête sur l’incendie criminel des marchés de Kara et Lomé*», Collectif sauveons le Togo, Lomé, novembre 2013.

(11) Denis-Constant Martin, *Sur la piste des OPNI (Objets politiques non identifiés)*, Karthala, Paris, 2002.



VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ?

REJOIGNEZ IRIS SUP' !

- Relations internationales*
- Défense, sécurité et gestion de crise
- Géooéconomie et intelligence stratégique
- Responsable de programmes internationaux
- Action humanitaire

*également en enseignement à distance

DIPLÔMES ACCESSIBLES

APRÈS UN BAC +3

ET UN BAC +4

IRIS SUP', L'ÉCOLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'IRIS



www.iris-sup.org

Renseignements : +33 (0)1 53 27 60 65

IRIS SUP' - 2 BIS RUE MERCOEUR - 75011 PARIS

Etablissement privé d'enseignement supérieur technique

* Journaliste et politologue.



Imprimerie
du *Monde*
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY



Commission paritaire des journaux
et publications : n° 0514 I 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

*A la disposition des diffuseurs de presse
pour modification de service, demandes
de réassort ou autre, utiliser nos numéros
de téléphone verts :*
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

1914, la faute aux Balkans

Selon une analyse fort répandue, l’assassinat de l’héritier du trône d’Autriche-Hongrie, le 28 juin 1914 à Sarajevo, aurait provoqué la première guerre mondiale. En donnant une place centrale à la politique serbe dans le déclenchement du conflit, cette lecture ne contribue pas seulement à forger une image noire des Balkans : elle occulte les causes véritables de cette boucherie aux dix-huit millions et demi de morts.

PAR JEAN-ARNAULT DÉRENS *

LE sort de l’Europe s’est-il joué à Sarajevo le 28 juin 1914 ? Ce jour-là, un jeune nationaliste « yougoslave », Gavrilo Princip, membre de l’organisation secrète Jeune Bosnie, manipulée par certaines factions des services secrets du royaume de Serbie, assassinait l’archiduc François-Ferdinand de Habsbourg, héritier de la couronne impériale et royale d’Autriche-Hongrie, et son épouse, la comtesse Sophie Chotek.

La mémoire de ce geste meurtrier n’a cessé de courir tout au long du XX^e siècle, ballottée au gré d’interprétations contradictoires. En 1941, alors qu’ils venaient de pénétrer dans Sarajevo, des officiers nazis arrachèrent la plaque commémorative apposée sur les lieux du drame, puis l’offrirent à Adolf Hitler pour son anniversaire. Après la Libération, sous le socialisme, une plaque fut à nouveau installée, tandis que la trace des pas de Princip fut gravée dans le béton. La Yougoslavie

socialiste considérait le jeune révolutionnaire, mort de la tuberculose en prison en 1918, comme un héros et un libérateur. Ce 28 juin, la mairie de Sarajevo envisage d’ériger un nouveau monument à la mémoire de l’archiduc assassiné, tandis qu’un buste de Princip devrait au contraire trouver place à Belgrade, dans le parc de Kalemegdan.

Vengeance idéologique de l’Occident

MAIS l’approche choisie par l’historien l’amène à relativiser l’importance des visées impérialistes des grandes puissances dans les Balkans, toutes soucieuses de se partager les dépouilles de l’Empire ottoman agonisant. Au lieu de cela, Clark revient longuement sur les circonstances tragiques du coup d’Etat de 1903 et la déposition de la dynastie serbe des Obrenovic au profit de celle des Karadjordjevic. Le massacre des membres de la famille royale déchu prouverait une véritable barbarie serbe, en plus d’un penchant

Quelle portée convient-il d’accorder à son geste meurtrier ? Dans son livre à succès *Les Somnambules* (1), l’historien britannique Christopher Clark propose une relecture des causes de la guerre. Selon lui, celle-ci n’était pas inéluctable. L’attentat de Sarajevo n’aurait pas seulement servi de prétexte à la déclaration de guerre de l’Autriche-Hongrie à la Serbie le 28 juillet, qui mena par le jeu des alliances au premier conflit mondial. Il aurait joué un rôle de déclencheur.

Réévaluer ainsi l’importance de l’attentat de Sarajevo conduit l’historien à accorder une responsabilité centrale à la politique serbe dans les événements qui précipitèrent l’Europe vers la guerre. La question d’une éventuelle unification des peuples slaves du Sud – *yougo* signifiant « sud » – agitaît alors les Balkans, y compris les possessions austro-hongroises. La mise sous tutelle (1878), puis surtout l’annexion (1908) de la Bosnie-Herzégovine avaient sérieusement détérioré les relations entre Vienne et Belgrade.

certain pour le régicide que l’attentat de Sarajevo serait venu confirmer...

Les historiens serbes ont beau jeu de dénoncer ce qu’ils qualifient de révisionnisme historique. Certains nationalistes y voient une vengeance idéologique de l’Occident, qui voudrait encore faire payer aux Serbes les guerres des années 1990. Mais les critiques débordent largement les rangs nationalistes. Ainsi l’écrivain et journaliste bosniaque Muharem Bazdulj stigmatise-t-il aussi ces réécritures de l’his-

toire, en dénonçant la confusion volontairement entretenue entre nationalisme serbe et aspiration yougoslave (2). Selon lui, la réhabilitation en cours de l’Autriche-Hongrie viserait, par contrecoup, à dénier toute légitimité à l’expérience

yougoslave. Lors des commémorations du centenaire, le 28 juin, le projet « Sarajevo, cœur de l’Europe » exaltera la réconciliation au sein de l’Union européenne, passant sous silence l’ambition yougoslave de vie commune.

Exit les détails

REPRISE largement par les médias, la vision de Clark ne fait que conforter une image noire des Balkans. Au début des années 1990, le journaliste Robert D. Kaplan avait publié *Balkan Ghosts* (3), qui a exercé une profonde influence sur la perception américaine des Balkans. Il y expliquait déjà que les vraies racines de la première guerre mondiale devaient se chercher dans cette région. La seconde guerre mondiale n’étant qu’une conséquence de la première, c’est là que se situait la cause de tous les malheurs de l’Europe au XX^e siècle ; la matrice idéologique du fascisme comme du communisme pouvant se trouver aussi bien dans le nationalisme serbe que croate...

Selon l’historienne bulgare Maria Todorova, cet imaginaire occidental des « Balkans sauvages » (4) permet de définir un repoussoir de la « véritable » Europe, de l’Ouest, moderne, civilisée. Pourtant, c’est dans les tranchées de la guerre de 1914 que, pour la première fois dans l’histoire, les jeunes Croates et les jeunes Serbes reçurent l’ordre de s’entre-tuer : les premiers portaient l’uniforme austro-hongrois, le gouvernement des seconds était allié à la France et à la Grande-Bretagne.

Le renversement des valeurs est achevé dans un texte du journaliste italien

Domenico Quirico. « *Sarajevo*, écrit-il, *c’est le cœur des ténèbres, et depuis cent ans la conscience européenne râle sous les décombres de son univers. Il faut venir ici, dans les Balkans, pour comprendre les égoïsmes bornés qui l’ont assassinée* (5). » Si les mots ont un sens, il convient de comprendre que ce sont les « ténèbres » de Sarajevo qui obscurcissent depuis un siècle la « conscience européenne », et les « égoïsmes bornés » des Balkans qui ont « assassiné » cette Europe. Exit donc des « détails » aussi peu importants que le choc des impérialismes, le colonialisme, le fascisme, le nazisme. La source première de tous les maux du XX^e siècle est enfin trouvée : cette terre gorgée de sang des Balkans...

(1) Christopher Clark, *Les Somnambules. Été 1914 : comment l’Europe a marché vers la guerre*, Flammarion, Paris, 2013.

(2) Muharem Bazdulj, « Attentat de Sarajevo : Gavrilo Princip, Hitler et l’idée yougoslave. Entretien avec Vuk Mijatovic », *Le Courrier des Balkans*, 25 novembre 2013.

(3) Robert D. Kaplan, *Balkan Ghosts : A Journey Through History*, Picador, New York, 2005 (1^{re} éd. : 1993).

(4) Maria Todorova, *Imaginaire des Balkans*, Editions de l’EHESS, Paris, 2011.

(5) Domenico Quirico, « A Sarajevo, la conscience de l’Europe râle sous les décombres », *La Stampa - Le Monde*, supplément « Europa », 16 janvier 2014.

LA FONDATION QUI SERT LES AMBITIONS DE M. JOSÉ MARÍA AZNAR

En Espagne, la droite doublée sur sa droite

Défricher consciencieusement le terrain (pourtant déjà bien balisé) du néoconservatisme : c’est la mission de la fondation politique de M. José María Aznar. L’ancien chef de l’Etat espagnol compte ainsi ravir le pouvoir à son rival, M. Mariano Rajoy.

PAR GUILLAUME BEAULANDE *

AU cœur du quartier huppé de Salamanca, à Madrid, se dresse une tour de verre et de marbre gris. Le sixième étage abrite le laboratoire d’idées du Parti populaire (PP), la Fondation d’analyse et d’études sociales (FAES) présidée par M. José María Aznar, président du gouvernement espagnol de 1996 à 2004. La FAES ne se cantonne pas à la bataille idéologique, elle surveille également le gouvernement actuel, issu du PP. Car le chef de l’Etat espagnol Mariano Rajoy manquerait cruellement d’audace. Régime drastique d’austérité, restriction des libertés civiles, remise en cause de l’avortement, c’est encore trop peu : la FAES s’alarme depuis 2009 d’une inquiétante « *dérive vers le centre* (1) ». A travers cette structure, M. Aznar se serait-il édifié une base arrière politique adossée à une stratégie sommaire : la surenchère permanente ?

A partir des années 1990, l’Espagne a vu naître un éventail de fondations, liées ou non à des partis. Mais seule la FAES, forte du carnet d’adresses de son président, est parvenue à prendre, depuis 2002, une

envergure internationale. L’agrégation d’une myriade de microstructures gravitant autour du PP érigea la fondation en unique laboratoire d’idées du parti, dans lequel M. Aznar vit très tôt une possible reconversion et un tremplin efficace pour livrer ses combats politiques, y compris au sein de son propre camp.

« *En dehors du Parti populaire*, expliquent les chercheurs Pablo Carmona Pascual, Beatriz García Dorado et Almudena Sánchez Moya, *les néoconservateurs madrilènes auraient été réduits à une marginalité électorale ; à l’intérieur du PP, ils peuvent se présenter comme une ligne politique qui opte pour la présidence du futur gouvernement* (2). » En d’autres termes, cette tendance ambitionne de devenir majoritaire dans le parti pour reprendre à terme les rênes du pouvoir. L’objectif actuel de la FAES ? Offrir un recours à la « *langueur résignée* (3) » de M. Rajoy, comme

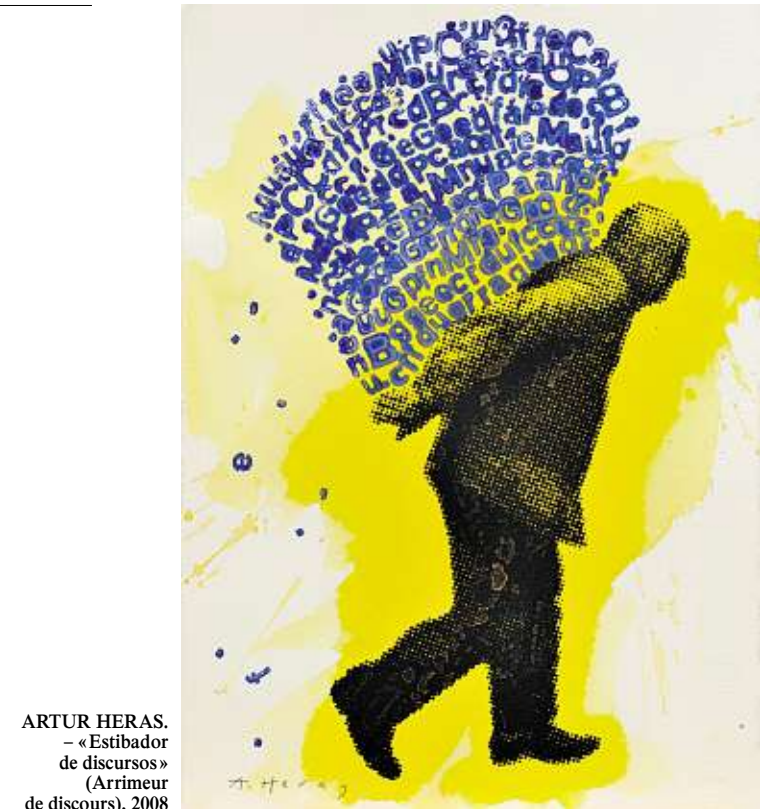
l’annonce sans détour M. Aznar. Il a fallu d’abord mettre l’organisation en ordre de bataille, mobiliser les réseaux. L’heure semble venue de lancer l’opération idéologico-politique, que les sociologues précités définissent comme la création d’une « *double frontière* » : l’une avec la gauche sociale-démocrate du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et l’autre avec la frange « modérée » du PP.

Outre des fonds privés dont les montants demeurent inconnus, la FAES bénéficie de ressources octroyées par le gouvernement, ainsi que le prévoit la loi sur le mécénat, votée en 1997, quelques mois à peine après la première investiture de M. Aznar. Pourtant grande pourfendeuse des « assistés », la FAES a reçu 529 849 euros de financement public en 2013, sur les 900 000 distribués. Cela représente deux fois plus que la somme accordée à la fondation Ideas, proche du PSOE.

En finir avec l’excès de tolérance

document portait l’en-tête de l’université Roi-Juan-Carlos (URJC) de Madrid. Son argument-choc : « *Chaque emploi créé dans les énergies renouvelables en détruit 2,2 ailleurs*. » Pis, le secteur aurait provoqué l’« *explosion de la bulle espagnole* » (4).

Pour l’occasion, explique le quotidien espagnol *Público*, « *la FAES a mobilisé tous ses réseaux d’outre-Atlantique* » parmi les climato-sceptiques « *pour donner un écho maximal* » au rapport (5). Relayé par la Heritage Foundation, principal interlocuteur de la FAES aux Etats-Unis, le texte obtint un large écho dans plus de trois cents médias. Tous appartenaient au groupe de M. Rupert Murdoch, que M. Aznar « conseille » contre une rémunération annuelle d’environ 200 000 euros (6). Cette campagne obligea la secrétaire d’Etat au changement climatique de l’époque à



ARTUR HERAS. – « Estibador de discursos » (Arrimeur de discours), 2008

envoyer un contre-rapport au Congrès américain, de façon à tempérer les débats. En vain : le président Obama ne cite plus l’Espagne comme modèle.

« *Liberté individuelle, démocratie et économie de marché* » constituent le triptyque sur lequel la FAES prétend reposer. Mais, lorsqu’il nous reçoit, M. Javier Zarzalejos, secrétaire général de la fondation et fidèle bras droit de M. Aznar, préfère parler de « *défense de l’Occident en tant que sphère politique, culturelle et morale* ». « *L’hyper-sentimentalisme du discours politique* » dont M. Zapatero aurait été, selon M. Zarzalejos, « *un maître du genre* » a conduit la FAES à emprunter aux néoconservateurs la théorie du « *cœur qui saigne* » : le *buenismo*.

Ce concept brocarde l’impéritie de la social-démocratie – et d’une droite jugée trop timide, comme celle de M. Rajoy – et sa propension au « *pacifisme dans les relations internationales, à l’extrapolation multiculturaliste, à l’idée de tolérance, ou à envisager l’économie comme une solidarité* (7) ». Le *buenismo* revient pour M. Zarzalejos à « *la négation systématique de la confrontation et [au] refus de juger l’action politique comme bonne ou mauvaise* », bref à un « *déni de réalité* ».

L’un des pères fondateurs de ce courant de pensée ne définissait-il pas le néoconservateur comme « *un néolibéral assailli par la réalité* (8) » ? Plutôt que « néoconservateur », M. Zarzalejos se dit héritier du conservatisme libéral, ce mariage du libéralisme économique et de l’idée qu’il revient à l’Etat d’agir comme garant moral de la « grande tradition occidentale ».

Interrogé sur un possible retour en politique, le président de la FAES répond sans ambages : « *Je n’ai jamais fui mes responsabilités. Je les prendrai avec ma conscience, mon parti, mon pays* (9). »

(1) Ana Capilla et Jorge Sainz, « ¿Dónde están los votantes ? », FAES, Madrid, avril-juin 2009.

(2) Pablo Carmona Pascual, Beatriz García Dorado et Almudena Sánchez Moya, *Spanish Neocon*, Traficantes de sueños, Madrid, 2012.

(3) Antena 3, 21 mai 2013.

(4) Cité dans « El lobby neoliberal del PP boicotea a España en EEUU », *Público*, Madrid, 19 juillet 2009.

(5) *Ibid.*

(6) Vozpopuli.com, 22 juillet 2013.

(7) Valentí Puig (sous la dir. de), « Estrategias del buenismo », FAES, Madrid, 2005.

(8) Irving Kristol, *Neo-conservatism. The Autobiography of an Idea*, Elephant Paperbacks, Chicago, 1999.

(9) Antena 3, 21 mai 2013

* Journaliste.

GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

La négociation d'un grand marché transatlantique (GMT) entre les Etats-Unis et l'Union européenne confirme la détermination des libéraux à transformer le monde. Enrôler les tribunaux au service des actionnaires (*lire pages 14 et 15*), ériger le secret en vertu progressiste et remettre la démocratie aux bons soins des lobbyistes

(*lire pages 16 et 17*)... leur inventivité est sans limites. De nombreuses étapes restent à franchir avant la ratification éventuelle du traité (*lire page 18*). Mais la finalité commerciale du GMT se double aussi de visées stratégiques : isoler la Russie et contenir la Chine au moment où ces deux puissances se rapprochent l'une de l'autre (*lire ci-dessous*).

Les puissants redessinent le monde

PAR SERGE HALIMI

UN AIGLE libre-échangiste américain traverse l'Atlantique pour ravager un troupeau d'agnelets européens mal protégés. L'image a envahi le débat public dans le sillage de la campagne pour les élections européennes. Frappante, elle est politiquement périlleuse. D'une part, elle ne permet pas de comprendre qu'aux Etats-Unis aussi des collectivités locales risquent demain d'être victimes de nouvelles normes libérales qui leur interdiraient de protéger l'emploi, l'environnement, la santé. D'autre part, elle détourne l'attention d'entreprises bien européennes – françaises comme Veolia, allemandes comme Siemens – et tout aussi empressées que les multinationales américaines à poursuivre en justice les Etats auxquels il prendrait la fantaisie de menacer leurs profits (*lire l'article de Benoît Bréville et Martine Bulard, pages 14 et 15*). Enfin, elle néglige le rôle des institutions et des gouvernements du Vieux Continent dans la formation d'une zone de libre-échange sur leur propre territoire.

L'engagement contre le grand marché transatlantique (GMT) ne doit donc pas cibler un Etat particulier, fût-il les Etats-Unis. L'enjeu de la lutte est à la fois plus large et plus ambitieux : il concerne les nouveaux privilèges que réclament les investisseurs de tous les pays, peut-être pour les récompenser de la crise économique qu'ils ont provoquée. Bien menée, une bataille planétaire de ce genre pourrait consolider des solidarités démocratiques internationales aujourd'hui en retard sur celles qui existent entre les forces du capital.

Dans cette affaire, mieux vaut donc se méfier des couples qu'on prétend liés pour l'éternité. La règle s'applique au protectionnisme et au progressisme autant qu'à la démocratie et à l'ouverture des frontières. L'histoire a en effet prouvé que les politiques commerciales n'ont pas de contenu politique intrinsèque (1). Napoléon III a marié Etat autoritaire et libre-échange (*lire l'article d'Antoine Schwartz, page 16*), presque au moment où, aux Etats-Unis, le Parti républicain prétendait se soucier des ouvriers américains afin de mieux défendre la cause des trusts étoilés, des « barons voleurs » de l'acier qui mendiaient des protections douanières (2). « *Le Parti républicain étant né de la haine du travail d'esclave et du désir que tous les hommes soient réellement libres et égaux*, indique sa plateforme de 1884, *il est irrévocablement opposé à l'idée de placer nos travailleurs en concurrence avec quelque forme de travail asservi que ce soit, en Amérique ou à l'étranger* (3). » A l'époque, on pensait déjà aux Chinois. Mais il s'agissait des milliers de terrassiers que des compagnies californiennes de chemin de fer avaient recrutés afin de leur confier des travaux de forçat en échange de salaires de misère.

Un siècle plus tard, la position internationale des Etats-Unis ayant changé, démocrates et républicains jouent à qui entonnera la sérénade libre-échangiste la plus sirupeuse. Le 26 février 1993, à peine plus d'un mois après son arrivée à la Maison Blanche, le président William Clinton prend l'avantage grâce à un discours-programme destiné à promouvoir l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), qui sera voté quelques mois plus tard. Il admet que le « *village global* » a alimenté le chômage et les bas salaires américains, mais se propose de hâter le pas dans le même sens : « *La vérité de notre époque est et doit être la suivante : l'ouverture et le commerce nous enrichiront en tant que nation. Cela nous incite à innover. Cela nous oblige à affronter la concurrence. Cela nous assure de nouveaux clients. Cela favorise la croissance globale. Cela garantit la prospérité de nos producteurs, qui sont eux-mêmes consommateurs de services et de matières premières.* »

Dès cette époque, les divers cycles de libéralisation des échanges internationaux ont déjà fait chuter la moyenne des droits de douane de 45 % en 1947 à 3,7 % en 1993. Mais peu importe : la paix, la prospérité et la démocratie exigent que l'on aille toujours plus loin. « *Ainsi que l'ont relevé les philosophes, de Thucydide à Adam Smith, insiste donc M. Clinton, les habitudes du commerce contredisent celles de la guerre. Tout comme les voisins qui se sont entraînés pour construire leurs étables respectives sont ensuite moins tentés d'y mettre le feu, ceux qui ont élevé leurs niveaux de vie mutuels sont moins susceptibles de*



TEHOS. – « Back to Back » (Dos à dos), 2014

s'affronter. Si nous croyons à la démocratie, nous devons donc nous employer à renforcer les liens du commerce. » La règle ne valait cependant pas pour tous les pays, puisque le président démocrate signa, en mars 1996, une loi durcissant les sanctions commerciales contre Cuba.

Dix ans après M. Clinton, le commissaire européen Pascal Lamy – un socialiste français qui deviendra directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – reprend son analyse : « *Je pense, pour des raisons historiques, économiques, politiques, que l'ouverture des échanges va dans le sens du progrès de l'humanité. Que l'on a provoqué moins de malheurs et de conflits quand on a ouvert les échanges que quand on les a fermés. Là où le commerce passe, les armes s'arrêtent. Montesquieu l'a dit mieux que moi* (4). » Au XVIII^e siècle, Montesquieu ne pouvait cependant pas savoir que le marché chinois s'ouvrirait un siècle plus tard, non pas grâce à la force de conviction des Encyclopédistes, mais dans le sillage des canonières, des guerres de l'opium et du saccage du Palais d'été. M. Lamy, lui, ne doit pas l'ignorer.

MOINS exubérant que son prédécesseur démocrate – c'est chez lui une question de tempérament –, le président Barack Obama relaie à son tour le credo libre-échangiste des multinationales américaines – européennes aussi, et à vrai dire de tous les pays – pour défendre le GMT : « *Un accord pourrait accroître nos exportations de dizaines de milliards de dollars, induire la création de centaines de milliers d'emplois supplémentaires, aux Etats-Unis et dans l'Union européenne, et stimuler la croissance sur les deux rives de l'Atlantique* (5). » A peine évoquée dans son propos, la dimension géopolitique de l'accord importe cependant davantage que ses hypothétiques bénéfices en termes de croissance, d'emplois, de prospérité. Washington, qui voit loin, ne compte pas s'appuyer sur le GMT pour conquérir le Vieux Continent, mais pour détourner celui-ci de toute perspective de rapprochement avec la Russie. Et, surtout, pour... contenir la Chine.

Or, sur ce point aussi, la convergence est totale avec les dirigeants européens. « *On voit monter ces émergents qui constituent un danger pour la*

civilisation européenne, estime par exemple l'ancien premier ministre français François Fillon. *Et nous, notre seule réponse serait de nous diviser ? C'est une folie* (6). » Justement, enchaîne le député européen Alain Lamassoure, le GMT pourrait permettre aux alliés atlantiques de « *se mettre d'accord sur des normes communes pour les imposer ensuite aux Chinois* (7) ». Echaudé par Washington, un partenariat transpacifique auquel Pékin n'est pas convié vise exactement le même objectif.

Ce n'est sans doute pas par hasard si le partisan intellectuel le plus acharné du GMT, Richard Rosecrance, dirige à Harvard un centre de recherches sur les rapports entre les Etats-Unis et la Chine. Son plaidoyer, publié l'an dernier, martèle l'idée que l'affaiblissement simultané des deux grands ensembles atlantiques doit les amener à resserrer les rangs face aux puissances émergentes d'Asie : « *A moins, écrit-il, que ces deux moitiés de l'Occident ne se réunissent, formant un ensemble dans les domaines de la recherche, du développement, de la consommation et de la finance, elles vont l'une et l'autre perdre du terrain. Les nations d'Orient, dirigées par la Chine et l'Inde, dépasseront alors l'Occident en matière de croissance, d'innovation et de revenu – et, pour finir, en termes de capacité à projeter une puissance militaire* (8). »

LE PROPOS général de Rosecrance rappelle l'analyse célèbre de l'économiste Walt Whitman Rostow sur les étapes de la croissance : après le décollage d'un pays, son rythme de progression ralentit car il a déjà réalisé les gains de productivité les plus rapides (niveau d'éducation, urbanisation, etc.). Dans le cas d'espèce, les taux de croissance des économies occidentales, parvenues à la maturité depuis plusieurs décennies, ne rattraperont pas ceux de la Chine ou de l'Inde. L'union plus poussée entre les Etats-Unis et l'Europe constituerait donc la principale carte qui leur reste. Elle leur permettrait de continuer à imposer leur jeu aux nouveaux venus, certes impétueux mais profondément désunis. Ainsi, comme au lendemain de la seconde guerre mondiale, alléguer une menace extérieure – hier celle, politique et idéologique, de l'Union soviétique, aujourd'hui celle, économique et commerciale, de l'Asie capitaliste – aide à rassembler sous la houlette du bon berger (américain) les ouailles qui redoutent que bientôt la clé de voûte du nouvel ordre mondial ne se situe plus à Washington, mais à Pékin.

Une crainte d'autant plus légitime, selon Rosecrance, que « *dans l'histoire, les transitions hégémoniques entre puissances ont en général coïncidé avec un conflit majeur* ». Mais un moyen empêcherait que le « *transfert de leadership des Etats-Unis vers une nouvelle puissance hégémonique* » ne débouche sur une « *guerre entre la Chine et l'Occident* ». Faute d'espérer rallier les deux principales nations asiatiques à des partenaires atlantiques pénalisés par leur déclin, il faudrait tirer parti des rivalités qui existent entre elles et les contenir dans leur région grâce à l'appui du Japon. Un pays que la crainte de la Chine soude au camp occidental, au point d'en faire son « *terminus oriental* ».

Même si ce grand dessein géopolitique invoque la culture, le progrès et la démocratie, le choix de certaines métaphores trahit à l'occasion une inspiration moins élevée : « *Le producteur qui a du mal à vendre une marchandise donnée, explique Rosecrance, sera souvent conduit à fusionner avec une société étrangère pour élargir son offre et accroître sa part de marché, comme Procter & Gamble l'a fait en acquérant Gillette. Les Etats font face à des incitations du même ordre.* »

C'est sans doute parce qu'aucun peuple ne considère encore sa nation et son territoire comme des produits de consommation courante que le combat contre le GMT ne fait que commencer.

(1) Cf. *Le Protectionnisme et ses ennemis*, Le Monde diplomatique - Les Liens qui libèrent, Paris, 2012.

(2) Lire Howard Zinn, « Au temps des "barons voleurs" », Le Monde diplomatique, septembre 2002.

(3) Cité par John Gerring, *Party Ideologies in America, 1828-1996*, Cambridge University Press, 2001, p. 59.

(4) *Le Nouvel Observateur*, Paris, 4 septembre 2003.

(5) Conférence de presse conjointe avec M. François Hollande, Maison Blanche, Washington, DC, 12 février 2014.

(6) RTL, 14 mai 2014.

(7) France Inter, 15 mai 2014.

(8) Richard Rosecrance, *The Resurgence of the West : How a Transatlantic Union Can Prevent War and Restore the United States and Europe*, Yale University Press, New Haven, 2013. De même pour les citations suivantes.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 12 ET 13 : La mondialisation heureuse, mode d'emploi, par **Raoul Marc Jennar** et **Renaud Lambert**.

Dix menaces pour le peuple américain..., par **Lori M. Wallach**. Et dix menaces pour les peuples européens, par **Wolf Jäcklein**.

PAGES 14 ET 15 : Des tribunaux pour détrousser les Etats, par **Benoît Bréville** et **Martine Bulard**.

Thé, petits gâteaux et idées lumineuses au palace Shangri-La (**R. L.**).

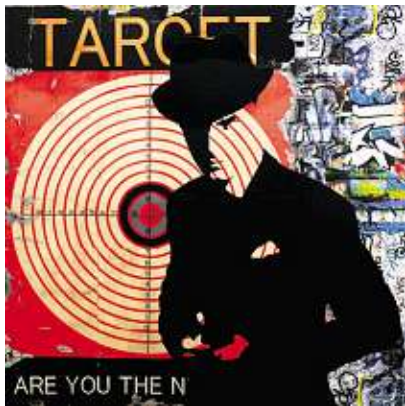
PAGES 16 ET 17 : Silence, on négocie pour vous, par **Martin Pigeon**.

Et Napoléon III a choisi le libre-échange, par **Antoine Schwartz**.

Lettre (imaginaire) de Tonsanmo à ses actionnaires, par **Auréli Trouvé**.

PAGE 18 : Les trois actes de la résistance (**R. M. J.**).

Les images qui accompagnent ce dossier sont de Tehos (www.tehos.com). Plasticien et peintre abstrait, Tehos explore les techniques et les matières avant d'étendre son œuvre à l'art numérique et à la vidéo. Depuis 2007, il entreprend une série de tableaux-collages liés à l'actualité. Prochaines expositions : Urbane Art Gallery, Edimbourg (Royaume-Uni), juin 2014 ; Avenue des arts, Hongkong (Chine), septembre 2014.



TEHOS. – « Next Target »
(Prochaine Cible), 2012

Plus de vingt ans de préparatifs

- 22 novembre 1990.** La déclaration transatlantique instaure des sommets Union européenne - Etats-Unis annuels de façon à promouvoir le libre-échange.
- 1992.** Création du think tank Transatlantic Policy Network (TPN), qui réunit des parlementaires européens, des membres du Congrès américain et de grandes entreprises pour renforcer le commerce entre les Etats-Unis et l'Europe en dynamitant les barrières douanières.
- 1995.** Création du Trans-Atlantic Business Dialogue (TABD), sous l'égide de la Commission européenne et du ministère du commerce américain, pour défendre les intérêts des multinationales de part et d'autre de l'océan Atlantique.
- Décembre 1995.** Naissance du projet de grand marché transatlantique (GMT) avec l'adoption du « nouvel agenda transatlantique », lors du sommet transatlantique de Madrid.
- 18 mai 1998.** Déclaration commune de l'Union européenne et des Etats-Unis sur le partenariat économique transatlantique (PET). Elle recense diverses pistes pour développer le commerce et les échanges bilatéraux.
- 29 juin 2005.** L'Initiative pour développer la croissance et l'intégration économique transatlantiques relance le projet de GMT.
- 1^{er} juin 2006.** Le Parlement européen souligne l'« *impérieuse nécessité [de] parachever, sans entrave, le marché transatlantique d'ici à 2015* ».
- 9 novembre 2006.** Les Etats-Unis accueillent, selon Europa Press, la deuxième réunion ministérielle informelle entre l'Union européenne et les Etats-Unis afin d'examiner l'intégration économique transatlantique.
- 30 avril 2007.** Lors du sommet Etats-Unis - Union européenne de Washington, le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, la chancelière allemande Angela Merkel (alors présidente du Conseil de l'Union) et le président américain George W. Bush concluent le nouveau partenariat économique transatlantique, visant à supprimer les « *entraves* » aux échanges dans tous les secteurs de l'industrie. Ils créent le Conseil économique transatlantique (CET), chargé d'harmoniser les législations européennes et américaines.
- 8 mai 2008.** Une résolution du Parlement européen affirme que « *le concept de marché transatlantique (...) pourrait jouer un rôle majeur dans le maintien de la dynamique qui sous-tend l'intégration économique mondiale* ».
- 4 novembre 2009.** Lancement du Conseil de l'énergie (qui rassemble des commissaires européens et des secrétaires d'Etat américains) pour promouvoir un rapprochement en matière d'énergie.
- 20 novembre 2010.** Lors du sommet Etats-Unis - Union européenne de Lisbonne, création d'un groupe de travail sur la cybersécurité et la cybercriminalité.
- 28 novembre 2011.** Lors du sommet Etats-Unis - Union européenne de Washington, création d'un groupe de travail de haut niveau (GTHN) sur l'emploi et la croissance, chargé de réduire les « *obstacles* » traditionnels au commerce des marchandises (droits de douane, contingents tarifaires, etc.).
- Juin 2012.** Le rapport intérimaire du GTHN (rédigé en anglais exclusivement) recommande l'élimination progressive de toutes les « *barrières conventionnelles* » au commerce.
- 13 février 2013.** Le président américain Barack Obama, le président de la Commission européenne José Manuel Barroso et le président du Conseil européen Herman Van Rompuy annoncent qu'ils lancent les procédures visant à entamer des négociations pour un partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement.
- 12 mars 2013.** La Commission européenne émet ses « *recommandations* » pour les négociations à venir.
- 29 mai 2013.** L'Assemblée nationale française demande « *que soit exclu du mandat le recours à un mécanisme spécifique de règlement des différends entre les investisseurs et les Etats pour préserver le droit souverain des Etats* », refusant ainsi l'action de tribunaux d'arbitrage.
- 14 juin 2013.** Les Etats membres valident les recommandations de la Commission, à laquelle ils délivrent son mandat officiel pour négocier avec Washington. Celui-ci comprend bien un « *mécanisme de règlement des différends* ».
- 19-23 mai 2014.** Cinquième cycle de négociations à Arlington, en Virginie.

Selon la secrétaire d'Etat française au commerce extérieur Fleur Pellerin, les débats autour du projet d'accord transatlantique souffriraient d'une présentation « inutilement anxiogène ». Alors, de quoi s'agit-il exactement ? Et quels sont les risques pour les populations ?

PAR RAOUL MARC JENNAIR *
ET RENAUD LAMBERT

De quoi parle-t-on ? GMT, PTCl, TTIP, APT ou Tafta ?

Divers sigles et acronymes circulent pour désigner une même réalité, officiellement connue, en français, sous le nom de partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement (PTCI) et, en anglais, sous celui de Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP). Cette multiplicité d'appellations s'explique en partie par le secret des négociations, qui a entravé l'uniformisation des termes utilisés. Alimenté par la fuite de documents, le travail des réseaux militants a conduit à l'émergence de nouveaux acronymes : notamment Tafta en anglais (pour Trans-Atlantic Free Trade Agreement), qu'utilisent certaines organisations francophones (dont le collectif Stop Tafta [1]) ; et grand marché transatlantique (GMT), en français (2).

De quoi s'agit-il officiellement ?

Le GMT est un accord de libre-échange négocié depuis juillet 2013 par les Etats-Unis et l'Union européenne visant à créer le plus grand marché du monde, avec plus de huit cents millions de consommateurs.

Une étude du Centre for Economic Policy Research (CEPR) – une organisation financée par de grandes banques que la Commission européenne présente comme « indépendante (3) » – établit que l'accord permettrait de doper la production de richesses chaque année de 120 milliards d'euros en Europe et de 95 milliards d'euros aux Etats-Unis (4).

Les accords de libre-échange, tels que ceux parrainés par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), visent non seulement à abaisser les barrières douanières (5), mais également à réduire les barrières dites « non tarifaires » : quotas, formalités administratives ou normes sanitaires, techniques et sociales. A en croire les négociateurs, le processus conduirait à une élévation générale des normes sociales et juridiques.

* Auteur de l'ouvrage *Le Grand Marché transatlantique. La menace sur les peuples d'Europe*, Cap Bear Editions, Perpignan, 2014, 5 euros.

PAR LORI M. WALLACH *

1. Démantèlement des nouvelles réglementations de la finance. Les négociateurs de l'Union européenne ont exigé une révision des réformes introduites par le président Barack Obama pour réglementer le secteur financier, ainsi qu'une restriction de l'encadrement des activités bancaires. Leurs principales cibles : la règle Volcker, qui limite la capacité des banques commerciales à développer des activités spéculatives, les lois proposées par la Réserve fédérale s'appliquant aux banques étrangères, ainsi que la régulation publique des assurances. Les négociateurs américains, conseillés par des banquiers de Wall Street, ont proposé d'ajouter au traité des règles contraires aux dispositions américaines visant à interdire les produits dérivés toxiques, à limiter la taille des banques dites *too big to fail* (« trop importantes pour faire faillite »), à mettre en vigueur une taxe sur les transactions financières et à réintroduire le principe de la loi Glass-Steagall. Cette loi votée par le Congrès américain en 1933 pour séparer les activités d'investissement des activités commerciales des banques fut abrogée en 1999 par l'administration du président William Clinton.

2. Risques de « vache folle » et de commercialisation de lait contaminé. En 2011, vingt-huit des vingt-neuf cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) recensés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) provenaient de l'Union européenne. En réaction, plus de cinquante pays ont restreint leurs importations de viande bovine d'origine européenne. Les

* Directrice de Public Citizen's Global Trade Watch, Washington, DC, www.citizen.org

entreprises regroupées au sein du lobby BusinessEurope ont toutefois identifié l'interdiction américaine des importations de bœuf européen liée à l'épidémie d'ESB comme une barrière commerciale à éliminer. Les géants européens de l'agrobusiness ont également qualifié les normes américaines de contrôle de la qualité du lait d'« *obstacle* » à aplanir grâce au grand marché transatlantique (GMT).

3. Aggravation de la dépendance au pétrole. BusinessEurope, qui représente notamment des compagnies pétrolières telles que BP, milite pour que le GMT interdise les crédits d'impôt sur les carburants de substitution moins polluants (comme les carburants produits à partir d'algues) et ceux qui émettent moins de dioxyde de carbone.

4. Des médicaments moins fiables. Les laboratoires pharmaceutiques européens souhaitent que l'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (US Food and Drug Administration) renonce à ses évaluations indépendantes des médicaments vendus sur le sol américain. Ils proposent que Washington reconnaisse automatiquement les médicaments homologués par les autorités européennes.

5. Des médicaments plus chers. L'Association américaine des industries du médicament (Pharmaceutical Research and Manufacturers of America, PHRMA), puissant lobby des sociétés pharmaceutiques américaines comme Pfizer, fait pression pour que le GMT limite la capacité des gouvernements américain et européens à négocier la baisse du coût des soins pour les programmes publics de santé. La Maison Blanche met déjà ce type de mesure en œuvre pour réduire le coût des médicaments des vétérans des conflits armés, et l'administration Obama s'était engagée à l'employer pour réduire ceux de son programme Medicare.

6. Atteintes à la vie privée. Diverses entreprises américaines ont réclamé que le GMT facilite l'accès aux informations personnelles (localisation des appareils mobiles, données personnelles et informatiques), en vue de créer des profils de consommateur ciblés.

7. Perte d'emplois par la disparition des règles de préférence nationale pour les commandes publiques. Les négociateurs et les grandes entreprises du Vieux Continent espèrent que le GMT abolira les politiques américaines visant à préférer les acteurs nationaux et locaux pour les commandes publiques (*buy American* et *buy local policies*). Ces dispositions garantissent que l'argent des contribuables soit réinvesti dans des projets qui permettent de créer des emplois américains.

8. Non-étiquetage des produits à base d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Aux Etats-Unis, près de la moitié des Etats imposent l'étiquetage des produits alimentaires contenant des OGM. D'importants producteurs de semences de ce type, tel Monsanto, font pression pour que le traité annule cette disposition.

9. Mise sur le marché de jouets dangereux. Les fabricants de jouets européens, représentés par l'Association des industries européennes du jouet (Toy Industries of Europe), reconnaissent qu'il existe des différences entre les règles sanitaires américaines et européennes (notamment concernant les dangers d'inflammabilité, chimiques et microbiologiques). Ils entendent cependant persuader les parents américains de l'innocuité des jouets inspectés à l'étranger.

10. Et, bien sûr, soumission des Etats à un droit taillé sur mesure pour les multinationales (*lire l'article de Benoît Bréville et Martine Bulard, pages 14 et 15*).

De quoi s'agit-il plus probablement ?

Créée en 1995, l'OMC a largement œuvré à la libéralisation du commerce mondial. Toutefois, les négociations s'y trouvent bloquées depuis l'échec du « cycle de Doha » (notamment sur les questions agricoles). Continuer à promouvoir le libre-échange impliquait de mettre au point une stratégie de contournement. Des centaines d'accords ont ainsi été conclus ou sont en cours d'adoption directement entre deux pays ou régions. Le GMT représente l'aboutissement de cette stratégie : signées entre les deux plus grandes puissances commerciales (qui représentent près de la moitié de la production de richesse mondiale), ses dispositions finiraient par s'imposer à toute la planète.

La portée du mandat européen de négociation et les attentes exprimées par la partie américaine suggèrent que le GMT dépasse largement le cadre des « simples » accords de libre-échange. Concrètement, le projet vise trois objectifs principaux : éliminer les derniers droits de douane, réduire les barrières non tarifaires par une harmonisation des normes (dont l'expérience des précédents traités laisse penser qu'elle se fera « par le bas ») et donner des outils juridiques aux investisseurs pour casser tout obstacle réglementaire ou législatif au libre-échange. Bref, imposer certaines dispositions déjà prévues par l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) (6) et l'accord commercial anti-contrefaçon (7) (en anglais Anti-Counterfeiting Trade Agreement, ACTA), tous deux rejetés sous l'impulsion des populations.

Quand le projet doit-il être réalisé ?

D'après le calendrier officiel, les négociations doivent aboutir en 2015. S'ensuivrait un long processus de ratification au Conseil et au Parlement européens, puis par les Parlements des pays dont la Constitution l'exige, comme en France (*lire l'article page 18*).

Qui négocie ?

Pour l'Europe, des fonctionnaires de la Commission européenne. Pour les Etats-Unis, leurs homologues du ministère du commerce. Tous font l'objet d'importantes pressions de lobbies représentant, pour la plupart, les intérêts du secteur privé.

- (1) <http://stoptafta.wordpress.com>
- (2) Après avoir un temps utilisé l'expression accord de partenariat transatlantique (APT), *Le Monde diplomatique* a finalement adopté l'appellation GMT.
- (3) « Transatlantic Trade and Investment Partnership. The economic analysis explained », Commission européenne, Bruxelles, septembre 2013.
- (4) *Ibid.*
- (5) Les droits de douane imposés aux marchandises produites à l'étranger lors de leur entrée sur un territoire.
- (6) Lire Christian de Brie, « Comment l'AMI fut mis en pièces », *Le Monde diplomatique*, décembre 1998.
- (7) Lire Philippe Rivière, « L'accord commercial anti-contrefaçon compte ses opposants », *La valise diplomatique*, juillet 2012, www.monde.diplomatique.fr

mode d'emploi



TEHOS. – « Target Market » (Cœur de cible), 2013

Quelles conséquences pour les Etats ?

Le GMT prévoit de soumettre les législations en vigueur des deux côtés de l'Atlantique aux règles du libre-échange, qui correspondent le plus souvent aux préférences des grandes entreprises. Les Etats consentiraient, à travers l'accord, à un abandon considérable de souveraineté : les contrevenants aux préceptes libre-échangistes s'exposent en effet à des sanctions financières pouvant atteindre des dizaines de millions de dollars.

Selon le mandat de l'Union européenne, l'accord doit « fournir le plus haut niveau possible de protection juridique et de garantie pour les investisseurs européens aux Etats-Unis » (et réciproquement). En clair : permettre

porté par les grandes organisations patronales, comme le Dialogue économique transatlantique (Trans-Atlantic Business Dialogue, TABD). Créée en 1995 sous l'impulsion de la Commission européenne et du ministère du commerce américain, cette organisation, désormais connue sous le nom de Trans-Atlantic Business Council (TABC), promeut un « dialogue fructueux » entre les élites économiques des deux continents, à Washington et à Bruxelles.

RAOUL MARC JENNAIR ET RENAUD LAMBERT.

(8) Définition des droits de l'investisseur donnée par le président-directeur général d'American Express.

aux entreprises privées d'attaquer les législations et les réglementations, quand elles considèrent que celles-ci représentent des obstacles à la concurrence, à l'accès aux marchés publics ou à l'investissement.

L'article 4 du mandat précise : « Les obligations de l'accord engageront tous les niveaux de gouvernement. » Autant dire qu'il s'appliquerait non seulement aux Etats, mais également à toutes les collectivités publiques : régions, départements, communes, etc. Une réglementation municipale pourrait être attaquée non plus devant un tribunal administratif français, mais devant un groupe d'arbitrage privé international. Il suffirait pour cela qu'elle soit perçue par un investisseur comme une limitation à son « droit d'investir ce qu'il veut, où il veut, quand il veut, comme il veut et d'en retirer le bénéfice qu'il veut (8) ».

Le traité ne pouvant être amendé qu'avec le consentement unanime des signataires, il s'imposerait indépendamment des alternances politiques.

S'agit-il d'un projet que les Etats-Unis ont imposé à l'Union européenne ?

Pas le moins du monde : la Commission, avec l'accord des vingt-huit gouvernements de l'Union européenne, promeut activement le GMT, qui épouse son credo libre-échangiste. Le projet est par ailleurs



Marchands ou truands ?

Au printemps 1595, une flottille hollandaise appareille pour les Indes orientales afin d'établir un commerce du poivre. En conflit avec la couronne d'Espagne, qui monopolise l'importation des épices d'Orient en Europe, la Hollande veut s'approvisionner à la source. Quinze mois plus tard, le capitaine Cornelis de Houtman accoste à Banten, une cité portuaire de l'île de Java...

LE LENDEMAIN, juste avant de se rendre pour la première fois à terre, Houtman se livre, au beau milieu du pont supérieur du vaisseau amiral, à une surprenante petite cérémonie : il fait de ses commis des *capiteyns* et se confère de lui-même le titre ronflant de *capitan-major* – décalque de celui de *capitao-mor* porté par les commandants des grandes escadres royales de l'Asie portugaise. Par ce rituel improvisé, les marchands s'anoblissent de leur propre chef. Calquée sur une idée toute personnelle du protocole des Etats-Généraux d'Amsterdam ou de la cour de Bruxelles, leur arrivée dans la ville se veut pompeuse. Lui-même accoutré d'une cape de velours et d'une collerette, Houtman est suivi de huit aspirants vêtus de livrées de satin et portant rapières à la ceinture. Il est même flanqué d'un porteur d'ombrelle et d'un trompettiste. (...)

En mettant en scène sa première rencontre avec le régent de Banten comme une entrevue diplomatique, Houtman recourt à la petite tricherie dont usent, à l'époque, tous les marchands européens auprès des cours asiatiques : il se déguise en émissaire. Les missives de Maurice de Nassau ne sont en effet pas des lettres de créance en bonne et due forme, investissant Houtman d'un authentique pouvoir de légation, mais de banals documents de recommandation « *au bon vouloir* ». Représentants d'intérêts particuliers, issus du monde roturier du port et du négoce, les hommes de la Première Navigation n'appartiennent en aucune manière à l'élite à particule de la cour orangiste.

Leur prétention à passer aux Indes pour des gentilshommes est toutefois banale. A la même époque, les *factors* de l'East India Company tentent eux aussi, au moyen de lettres portant le sceau royal, de se recommander d'une majesté souveraine, partant de se parer d'une dignité nobiliaire. (...)

(Lire la suite page 14.)

... et dix menaces pour les peuples européens

PAR WOLF JÄCKLEIN *

1. Non-respect des droits fondamentaux du travail. Les Etats-Unis n'ont ratifié que deux des huit normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui visent à protéger les travailleurs. De leur côté, tous les pays membres de l'Union européenne ont adopté les réglementations promues par l'organisme des Nations unies. L'histoire suggère que l'« harmonisation » à laquelle conduisent les traités de libre-échange tend à se faire sur la base du plus petit dénominateur commun. Les salariés européens peuvent donc craindre une érosion des droits dont ils bénéficient actuellement.

2. Dégradation des droits de représentation collective des salariés. Le grand marché transatlantique (GMT) vise à éradiquer les « barrières » freinant les flux de marchandises entre les deux continents. Objectif : faciliter la possibilité pour les entreprises de choisir les lieux d'implantation de leurs sites de production en fonction des « coûts », notamment sociaux. Or les droits de participation des travailleurs – comme l'information et la consultation des comités d'entreprise – continueront à s'arrêter aux frontières. Le rapprochement transatlantique équivaldrait donc à un affaiblissement du droit des travailleurs, pourtant garanti dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

3. Allègement des normes et standards techniques. Dans ce domaine, l'approche européenne de normalisation se distingue largement de celle des Etats-Unis. En Europe, le principe

de précaution s'impose : la mise sur le marché d'un produit dépend d'une évaluation préalable des risques qu'il présente. Les Etats-Unis procèdent à rebours. L'évaluation s'effectue postérieurement et s'accompagne d'une garantie de prise en charge des conséquences de tout problème rencontré après la mise sur le marché (possibilité de recours collectifs ou *class action*, indemnisation pécuniaire). En Europe, les risques pris en considération ne se limitent pas aux dangers encourus par les consommateurs. Ils incluent ceux liés aux conditions de travail, ainsi qu'à la santé et à la sécurité professionnelle, même s'ils ne sont pas toujours respectés. Les Etats-Unis, eux, les ignorent superbement.

L'harmonisation qui enchante tant les lobby patronaux comporte plusieurs dangers : affaiblissement du principe de précaution (sans prise en charge postérieure) ; possibilité d'émergence d'un double système dans lequel les entreprises pourraient choisir tel ou tel dispositif de normalisation ; recul de la protection des salariés sur leur lieu de travail. La perspective de création d'un « conseil de coopération réglementaire » transatlantique échappant largement au contrôle démocratique et au regard des syndicats n'a donc rien de rassurant (lire l'article de Martin Pigeon, page 16).

4. Restriction de la liberté de circulation des personnes. La circulation des personnes n'est envisagée que sous forme de prestation de service dite « mode 4 », c'est-à-dire, « par la présence de personnes physiques d'un pays sur le territoire d'un autre pays (1) ». Un dispositif également appelé « détachement de travailleurs », qui concourt au dumping social au sein de l'Union (2).

Dans les négociations en cours, la mobilité et la migration ne sont considérées que sous l'angle de l'intérêt économique ; le droit fondamental

à la liberté de circulation n'apparaît pas. On aurait pourtant pu imaginer qu'une harmonisation du droit et des législations du travail permette aux personnes de bénéficier des mêmes libertés et garanties que les marchandises et les capitaux...

5. Absence de sanctions contre les abus. Les traités de libre-échange comportent traditionnellement un chapitre dit de « développement durable », qui englobe des dispositions relatives au droit social et du travail, à l'écologie, à la protection du climat et du droit des animaux, ainsi qu'au monde rural. Contrairement aux autres, ces chapitres ne prévoient en général aucun mécanisme de résolution des conflits ni aucune possibilité de sanction en cas de violation. Alors que les articles traitant des domaines économique et technique se caractérisent par des juridictions très précises et la possibilité de sanctions, ceux concernant le droit social restent flous, et les sanctions prévues n'offrent que peu de possibilités d'invocation devant les juridictions.

6. Disparition progressive des services publics. Les négociations s'orientent vers une ouverture à la privatisation des services publics par la technique dite de « liste négative ». Celle-ci consiste à répertorier l'ensemble des services publics fermés à la privatisation, sous-entendant que le cas contraire fait figure de norme. Là encore, l'expérience suggère que des problèmes de définition ou de formulation ouvrent des portes dérobées facilitant les privatisations au-delà du cadre initialement prévu. Par ailleurs, tout type de service qui émergerait pour répondre à des besoins nouveaux serait automatiquement considéré comme appartenant au secteur privé.

7. Accroissement du chômage. Au sein de l'Union, les entreprises non européennes

peuvent bénéficier de marchés publics. Beaucoup moins aux Etats-Unis, où les règles visant à garantir un minimum de « contenu local » sont très répandues. Résultat : un élargissement des marchés accessibles aux entreprises américaines, sans contrepartie pour leurs homologues européennes, avec des conséquences néfastes sur l'emploi au sein de l'Union.

8. Perte de confidentialité des données personnelles. Les peuples européens tiennent traditionnellement à la protection de leurs données personnelles. Les réglementations américaines suggèrent un attachement moins grand de la population outre-Atlantique. Dans un contexte de libéralisation des services, la garantie de cette protection devient hypothétique : comment déterminer le lieu du stockage et le droit applicable quand les données se trouvent dans un « nuage » ?

9. Soumission des populations à la défense de la propriété intellectuelle. Ce qu'un effort concerté des syndicats et des organisations politiques ou associatives européennes a permis d'éviter lors du débat sur l'accord commercial anti-contrefaçon risque de revenir sur la table avec le GMT. Les dispositions de protection de la propriété intellectuelle et industrielle font actuellement l'objet de négociations et pourraient menacer la liberté sur Internet, priver les auteurs de la liberté de choix dans la diffusion de leurs œuvres ou encore limiter l'accès aux médicaments génériques.

10. Et, bien sûr, soumission des Etats à un droit taillé sur mesure pour les multinationales (lire l'article de Benoît Bréville et Martine Bulard, pages 14 et 15).

(1) Site Internet de la direction générale du commerce, www.europarl.europa.eu

(2) Lire Gilles Balbastre, « Travail détaché, travailleurs enchaînés », *Le Monde diplomatique*, avril 2014.

* Animateur de l'espace international de la Confédération générale du travail (CGT).

Des tribunaux pour détrousser les Etats

Des multinationales qui traînent des Etats en justice pour imposer leur loi et faire valoir leurs « droits », cela ne relève pas du fantasme : on compte déjà plus de cinq cents cas dans le monde.

PAR BENOÎT BRÉVILLE
ET MARTINE BULARD

IL a suffi de 31 euros pour que le groupe français Veolia parte en guerre contre l’une des seules victoires du « printemps » 2011 remportées par les Egyptiens : l’augmentation du salaire minimum de 400 à 700 livres par mois (de 41 à 72 euros). Une somme jugée inacceptable par la multinationale, qui a porté plainte contre l’Egypte, le 25 juin 2012, devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), une officine de la Banque mondiale. Motif invoqué ? La « *nouvelle loi sur le travail* » contreviendrait aux engagements pris dans le cadre du partenariat public-privé signé avec la ville d’Alexandrie pour le traitement des déchets (1). Le grand marché transatlantique (GMT) en cours de négociation pourrait inclure un dispositif permettant ainsi à des entreprises de poursuivre des pays – c’est en tout cas le souhait des Etats-Unis et des organisations patronales. Tous les gouvernements signataires pourraient alors se trouver exposés aux mésaventures égyptiennes.

Le lucratif filon du règlement des différends entre investisseurs et Etats (RDIE) a déjà assuré la fortune de nombreuses sociétés privées. En 2004, le groupe américain Cargill a, par exemple, fait payer 90,7 millions de dollars (66 millions d’euros) au Mexique, reconnu coupable d’avoir créé une nouvelle taxe sur les sodas. En 2010, la Tampa Electric a obtenu 25 millions de dollars du Guatemala en s’attaquant à une loi plafonnant les tarifs de l’électricité. Plus récemment, en 2012, le Sri Lanka a été condamné à verser 60 millions de dollars à la Deutsche Bank, en raison de la modification d’un contrat pétrolier (2).

Encore en cours, la plainte de Veolia a été déposée au nom du traité d’investissement conclu entre la France et l’Egypte. Signés entre deux pays ou inclus dans des accords de libre-échange, il existe plus de trois

mille traités de ce type dans le monde. Ils protègent les sociétés étrangères contre toute décision publique (une loi, un règlement, une norme) qui pourrait nuire à leurs investissements. Les régulations nationales et les tribunaux locaux n’ont plus droit de cité, le pouvoir se voyant transféré à une cour supranationale qui tire sa puissance... de la démission des Etats.

Au nom de la protection des investissements, les gouvernements sont sommés de garantir trois grands principes : l’égalité de traitement des sociétés étrangères et des sociétés nationales (rendant impossible une préférence pour les entreprises locales qui défendent l’emploi, par exemple) ; la sécurité de l’investissement (les pouvoirs publics ne peuvent pas changer les conditions d’exploitation, exproprier sans compensation ou procéder à une « expropriation indirecte ») ; la liberté pour l’entreprise de transférer son capital (une société peut sortir des frontières avec armes et bagages, mais un Etat ne peut pas lui demander de partir !).

Les recours des multinationales sont traités par l’une des instances spécialisées : le Cirdi, qui arbitre le plus d’affaires, la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI), la Cour permanente de La Haye, certaines chambres de commerce, etc. Les Etats et les entreprises ne peuvent, le plus souvent, pas faire appel des décisions prises par ces instances : à la différence d’une cour de justice, une cour d’arbitrage n’est pas tenue d’offrir un tel droit. Or l’écrasante majorité des pays ont choisi de ne pas inscrire la possibilité de faire appel dans leurs accords. Si le traité transatlantique inclut un dispositif de RDIE, ces tribunaux verront en tout cas leur emploi du temps bien garni. Il existe vingt-quatre mille filiales de sociétés européennes aux Etats-Unis et cinquante mille huit cents succursales américaines sur le Vieux Continent ; chacune aurait la possibilité d’attaquer les mesures jugées nuisibles à ses intérêts.

POUR QU’ADVienne LE PARADIS SUR TERRE DES AVOCATS D’AFFAIRES

Voilà près de soixante ans que des sociétés privées peuvent attaquer des Etats. Le procédé a longtemps été peu utilisé. Sur les quelque cinq cent cinquante contentieux recensés à travers le monde depuis les années 1950, 80 % ont été déposés entre 2003 et 2012 (3). Pour l’essentiel, ils émanent d’entreprises du Nord – les trois quarts des réclamations traitées par le Cirdi viennent des Etats-Unis et de l’Union européenne – et visent des pays du Sud (57 % des cas). Les gouvernements qui veulent rompre avec l’orthodoxie économique, comme ceux de l’Argentine ou du Venezuela, sont particulièrement exposés (*voir carte*).

Les mesures prises par Buenos Aires pour faire face à la crise de 2001 (contrôle des prix, limitation de sortie des capitaux...) ont été systématiquement dénoncées devant les cours d’arbitrage. Arrivés au pouvoir après des émeutes meurtrières, les présidents Eduardo Duhalde puis Néstor Kirchner n’avaient pourtant aucune visée révolutionnaire ; ils cherchaient à parer à l’urgence. Mais le groupe allemand Siemens, soupçonné d’avoir soudoyé des élus peu scrupuleux, s’est retourné contre le nouveau pouvoir – lui réclamant 200 millions de dollars – quand celui-ci a contesté des contrats passés par l’ancien gouvernement. De même, la Saur, une filiale de Bouygues, a protesté contre le gel du prix de l’eau au motif que celui-ci « *port[ait] atteinte à la valeur de l’investissement* ».

Quarante plaintes ont été déposées contre Buenos Aires dans les années qui ont suivi la crise financière (1998-2002). Une dizaine d’entre elles ont abouti à la victoire des entreprises, pour une facture totale de 430 millions de dollars. Et la source n’est pas tarie : en février 2011, l’Argentine affrontait encore vingt-deux plaintes, dont quinze liées à la crise (4). Depuis trois ans, l’Egypte se trouve sous les feux des investisseurs. Selon une revue spécialisée (5), le pays est même devenu le premier destinataire des recours de multinationales en 2013.

Pour protester contre ce système, certains pays, tels le Venezuela, l’Equateur ou la Bolivie, ont annulé leurs traités. L’Afrique du Sud songe à suivre cet exemple, sans doute échaudée par le long procès qui l’a opposée à la compagnie italienne Piero Foresti, Laura De Carli et autres au sujet du Black Economic Empowerment Act. Cette loi octroyant aux Noirs un accès préférentiel à la propriété des mines et des terres était jugée par les Italiens contraire à l’« *égalité de traitement entre des entreprises étrangères et les entreprises nationales* (6) ». Etrange « égalité de traitement » que ces patrons européens revendiquent alors que les Noirs sud-africains, qui représentent 80 % de la population, ne possèdent que 18 % des terres et que 45 % vivent sous le seuil de pauvreté. Ainsi va la loi de l’investissement. Le procès n’est pas allé jusqu’au bout : en 2010, Pretoria a accepté d’ouvrir des concessions aux demandeurs transalpins.

- (1) Fanny Rey, « Veolia assigne l’Egypte en justice », *Jeune Afrique*, Paris, 11 juillet 2012.
(2) « Table of foreign investor-state cases and claims under NAFTA and other US “trade” deals », Public Citizen, Washington, DC, février 2014 ; « Recent developments in investor-state dispute settlement (ISDS) », Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), New York, mai 2013.
(3) Shawn Donan, « EU and US pressed to drop dispute-settlement rule from trade deal », *Financial Times*, Londres, 10 mars 2014.
(4) Luke Eric Peterson, « Argentina by the number : Where things stand with investment treaty claims arising out of the Argentine financial crisis », Investment Arbitration Reporter, New York, 1^{er} février 2011.
(5) Richard Woolley, « ICSID sees drop in cases in 2013 », *Global Arbitration Review (GAR)*, Londres, 4 février 2014.
(6) Andrew Friedman, « Flexible arbitration for the developing world : Piero Foresti and the future of bilateral investment treaties in the global South », *Brigham Young University International Law & Management Review*, Provo (Utah), vol. 7, n° 37, mai 2011.



Marchands ou truands ?

(Suite de la page 13.)

L’ambiance est à la méfiance : les Hollandais ne se rendent plus en ville qu’exceptionnellement, par petits groupes, et s’alarment du moindre incident. Au motif que le régent ne leur a toujours pas livré un chargement de poivre réglé comptant d’avance, Houtman menace de « *mettre par l’artillerie le feu à la ville* ». Oubliant toute prudence, il prononce même « *plusieurs autres rudes paroles* ». Le recours à l’injure fait brusquement voler en éclats le cadre policé d’une interaction commerciale jusque-là ordinaire. L’un des officiers de l’expédition, Frank Van der Does, note avec amertume que le « *voyage fut gâché par l’arrogance et la vilenie dont nous fîmes alors preuve* ».

Craignant que Houtman ne s’empare pour dédommagement, par la force, de « *deux jonques de clous de girofle et autres marchandises* » affrétées par les Portugais, et sur lesquelles lorgnent depuis plusieurs jours avec convoitise les Hollandais, le régent le fait arrêter préventivement avec plusieurs de ses hommes. Les Hollandais tentent, en guise de repartie, de séquestrer son interprète (Quillin Panjan). Leur tentative provoque la fureur sans bornes du régent : au cours d’une entrevue avec les capitaines, celui-ci « *se lève de table, jurant [que si] le truchement n’était pas revenu avant le coucher du soleil, il nous ferait tous mourir* ».

Dans les premiers jours de septembre, la situation dégénère : tandis que le régent fait procéder à de nouvelles arrestations, les Hollandais ouvrent le feu sur des jonques javanaises qui tentent, selon eux, de les aborder. S’ensuivent deux jours de canonnade, au cours desquels un boulet hollandais s’abat sur le palais du régent, « *donnant grand peur à la ville* ». Mais le régent refuse toujours de libérer Houtman. (...)

(Lire la suite page 17.)

Que se disent lobbyistes, grands patrons et dirigeants politiques lorsqu’on les réunit dans les salons d’un grand hôtel ?

PAR RENAUD LAMBERT

« **S**ANS doute faut-il se réjouir qu’il n’y ait pas beaucoup de public ici, car ce sont des discussions comme celles-ci qui alarment les opposants au grand marché transatlantique [GMT]. Franchement, certains des commentaires que j’ai entendus ce matin leur auraient donné des frissons. » Sous l’immense lustre de cristal d’un salon privé de l’hôtel Shangri-La, la députée européenne Marietje Schaake vient de tirer l’assistance de la torpeur dans laquelle l’avait plongée le ronron des échanges.

Ce 10 avril 2014, le cinq-étoiles parisien – dont la chambre la plus abordable coûte 850 euros – accueille une conférence organisée par *The Washington Post*, récemment devenu la propriété de M. Jeff Bezos, le patron d’Amazon, et par l’hebdomadaire britannique *European Voice* (1). Objectif : discuter du « Futur du commerce transatlantique ». Un futur que chacun, ici, souhaite aussi rose que le marbre ornant les toilettes du palace.

« Nous réunir dans des salons chic attise les craintes, poursuit M^{me} Schaake. Pour bien des gens, le GMT est un cocktail toxique dont les ingrédients sont les suivants : Etats-Unis, Europe et secteur privé. » Fonctionnaires américains, bureaucrates européens ou représentants du patronat, les participants redressent la tête.

M^{me} Schaake n’a rien d’une altermondialiste. Membre du groupe Alliance des démocrates et des

libéraux pour l’Europe, la Néerlandaise a toujours cru aux vertus du libre-échange. Mais elle semble douter de la pertinence d’une telle réunion : « *Si nous souhaitons faire passer le GMT, nous devons prendre conscience de la nécessité d’un changement de stratégie.* »

Au même moment, quelque cent cinquante personnes se rassemblent devant l’hôtel pour dénoncer la rencontre. Pas exactement devant l’hôtel – huit fourgons des compagnies républicaines de sécurité (CRS) garantissent la tranquillité des hôtes –, mais un peu plus bas dans la prestigieuse avenue d’Iéna. Eux aussi souhaitent un changement de stratégie, mais pas le même : « Manifestons pour exiger l’arrêt des négociations du pacte transatlantique », peut-on lire sur le tract du collectif Stop Tafta (2). Des pancartes clament leur refus de voir arriver dans les assiettes européennes du poulet au chlore et du bœuf aux hormones, ou de voir les populations soumises aux desiderata des multinationales.

De l’autre côté des baies vitrées du Shangri-La, où des serveurs en livrée proposent café, thé, jus d’orange frais et petits gâteaux, on concède volontiers que, « dans les médias mal informés, on s’inquiète ». On s’inquiète et on inquiète. « Mais vous savez, nous explique M^{me} Shéhérazade Semsar - de Boissésou, directrice générale d’*European Voice*, nous ne sommes pas réunis pour dire : “Le GMT c’est bien” ou “c’est mal”. Nous souhaitons ouvrir le débat. » Dans son introduction, quelques heures plus tôt, la journaliste du *Washington Post* Mary Jordan a d’ailleurs assuré : « Nous sommes ravis de présenter ici tous les points de vue. »

La tribune ne se transforme pas pour autant en arène. Aux exposés des négociateurs américains succèdent ceux de leurs homologues européens, tout autant acquis au traité. Aux récriminations du patronat contre les « *réglementations absurdes qui coûtent trop cher, grèvent l’investissement et fragilisent l’emploi* » font écho les déclarations de syndicalistes pas trop revendicatifs : les deux seuls invités représentent la Confédération européenne des syndi-

cats (CES) et la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Sans doute soucieux de n’éviter aucun des sujets qui fâchent, Jordan et ses collègues modérateurs organisent les débats autour de deux grandes questions : « Quels bénéfices peut-on attendre du GMT ? » et « Que peut-on craindre d’un échec des négociations ? ».

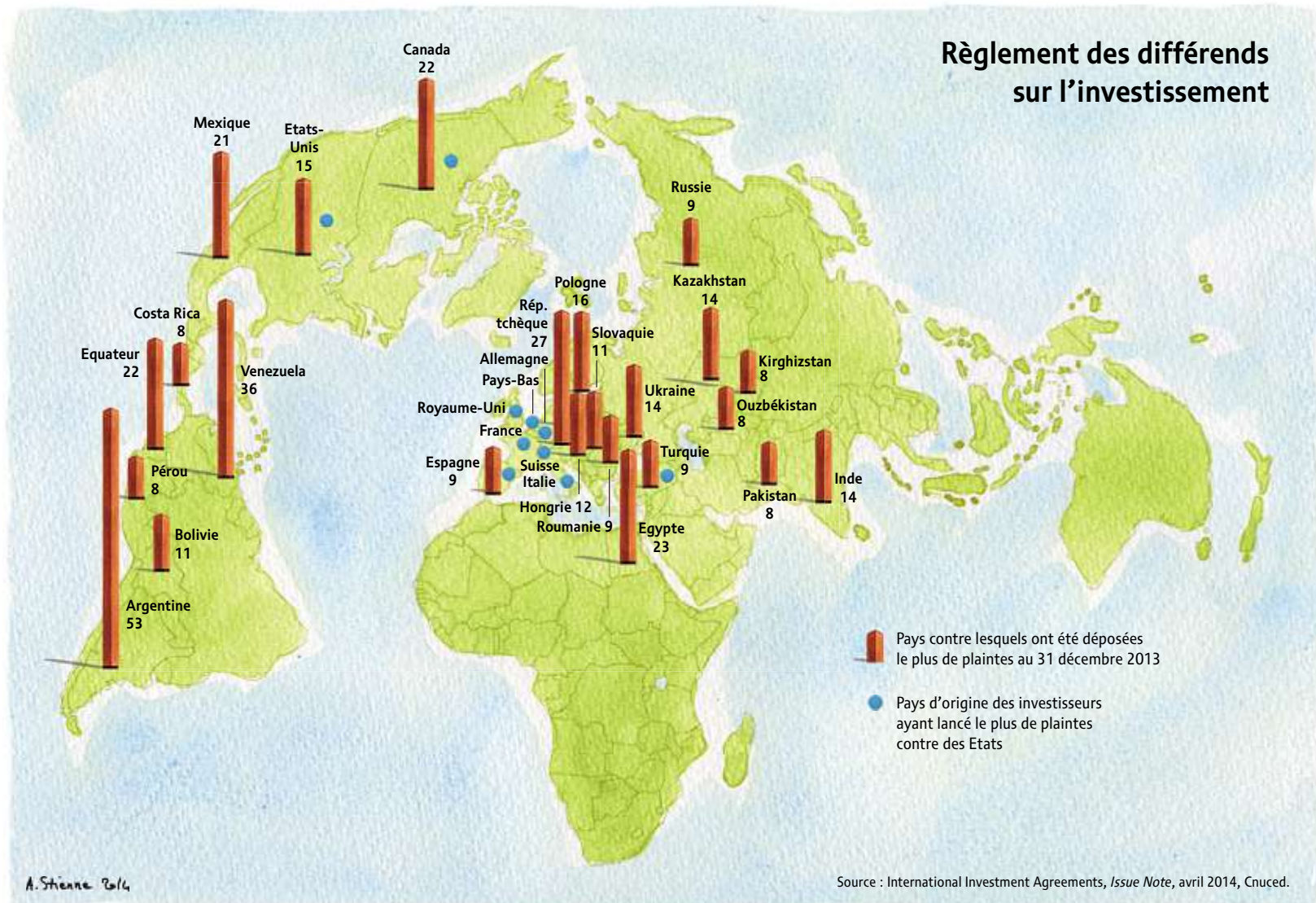
BOIRE LE CHAMPAGNE À PARIS OU LA VODKA À MOSCOU

L’un des premiers intervenants, le Portugais João Vale de Almeida, ambassadeur de l’Union européenne aux Etats-Unis, aime à se présenter comme un homme de bon sens : « *La façon dont je vois les choses est très simple : le GMT est une bonne idée. Et lorsqu’une idée est bonne, il faut tout faire pour qu’elle advienne.* » Car, on en est convaincu ici, le traité se traduira par des emplois. Des millions d’emplois.

« Chaque milliard d’euros de commerce de biens et de services assure quinze mille emplois dans l’Union », affirme un document de la Commission publié en septembre 2013. Il s’appuie sur une étude du Centre for Economic Policy Research (CEPR), un think tank londonien financé par la Deutsche Bank, BNP Paribas, Citigroup, Barclays, JP Morgan, etc. Le CEPR estime que le traité dopera les exportations européennes de 28 %, soit 187 milliards d’euros. Conclusion de la Commission (qui concède qu’il s’agit du scénario « le plus optimiste ») : le GMT pourrait « *accroître de plusieurs millions le nombre d’emplois liés au secteur des exportations dans l’Union européenne* » (3). L’argument revient

- (1) Fondé par *The Economist*, *European Voice* a été racheté par Selectcom en 2013. Lire Alexander Zevin, « “The Economist”, le journal le plus influent du monde », *Le Monde diplomatique*, août 2012.
(2) De l’un des noms de l’accord en anglais : Trans-Atlantic Free Trade Agreement.

Règlement des différends sur l'investissement



AGNÈS STIENNE

Ainsi, un jeu « gagnant-perdant » s'impose à tous les coups : soit les multinationales reçoivent de lourdes compensations, soit elles contraignent les Etats à réduire leurs normes dans le cadre d'un compromis ou pour éviter un procès. L'Allemagne vient d'en faire l'amère expérience.

En 2009, le groupe public suédois Vattenfall dépose plainte contre Berlin, lui réclamant 1,4 milliard d'euros au motif que les nouvelles exigences environnementales des autorités de Hambourg rendent son projet de centrale au charbon « *antiéconomique* » (sic). Le Cirdi juge la protestation recevable et, après moult batailles, un « *arrangement judiciaire* » est signé en 2011 : il débouche sur un « *adoucissement des normes* ». Aujourd'hui, Vattenfall poursuit la décision de M^{me} Angela Merkel de sortir du nucléaire d'ici à 2022. Aucun montant n'est officiellement avancé ; mais, dans son rapport annuel de 2012, Vattenfall chiffre la perte due à la décision allemande à 1,18 milliard d'euros.

Bien sûr, il arrive que les multinationales soient déboutées : sur les deux cent quarante-quatre cas jugés fin 2012, 42 % ont abouti à la

victoire des Etats, 31 % à celle des investisseurs et 27 % ont donné lieu à un arrangement (7). Elles perdent alors les millions engagés dans la procédure. Mais des « *profiteurs de l'injustice* » (8), pour reprendre le titre d'un rapport de l'association Corporate Europe Observatory (CEO), attendent de récupérer le magot. Dans ce système taillé sur mesure, les arbitres des instances internationales et les cabinets d'avocats s'enrichissent, peu importe l'issue du procès.

Pour chaque contentieux, les deux parties s'entourent d'une batterie d'avocats, choisis au sein des plus grandes entreprises et dont les émoluments oscillent entre 350 et 700 euros de l'heure. Les affaires sont ensuite jugées par trois « arbitres » : l'un est désigné par le gouvernement accusé, l'autre par la multinationale accusatrice et le dernier (le président) en commun par les deux parties. Nul besoin d'être qualifié, habilité ou appointé par une cour de justice pour arbitrer ce type de cas. Une fois choisi, l'arbitre reçoit entre 275 et 510 euros de l'heure (parfois beaucoup plus), pour des affaires dépassant fréquemment les cinq cents heures, ce qui peut susciter des vocations.

de dollars pour se défendre – l'équivalent du salaire annuel de douze mille cinq cents enseignants (10). On comprend que certains Etats aux ressources faibles cherchent à tout prix des compromis, quitte à renoncer à leurs ambitions sociales ou environnementales. Non seulement un tel système profite aux plus riches, mais de jugements en règlements amiables, il fait évoluer la jurisprudence et donc le système judiciaire international hors de tout contrôle démocratique, dans un univers régenté par l'« industrie de l'injustice ».

BENOÎT BRÉVILLE ET MARTINE BULARD.

(7) « Recent developments in investor-state dispute settlement (ISDS) », *op. cit.*

(8) « Profiting from injustice », Corporate Europe Observatory - Transnational Institute, Bruxelles-Amsterdam, novembre 2012. Les données fournies dans ce rapport s'appuient sur les cas jugés par le Cirdi.

(9) *Global Arbitration Review*, 19 février 2010.

(10) « Fraport v Philippines », International Investment Arbitration, www.iiaip.org

lumineuses au palace Shangri-La

comme un leitmotiv au fil des interventions. L'invité d'honneur de la journée, le commissaire européen au commerce Karel De Gucht, supervise les négociations pour l'Union. Il consacre une grande partie de son allocution liminaire à ce thème.

« *De Gucht raconte n'importe quoi !* » Dans la rue, devant le camion sono, le député européen Vert Yannick Jadot s'empare lorsqu'on lui fait part des propos du commissaire. « *Ses estimations ne reposent sur rien de solide. On le verra bientôt rétro-pédaler, comme sur la question des bénéfices du traité pour chaque ménage.* » Le 14 juin 2013, en effet, M. De Gucht prononçait un discours saluant le feu vert des Etats membres à l'ouverture des négociations entre Bruxelles et Washington. Evoquant les « *dernières estimations* », il proclamait : « *Un futur accord commercial avec les Etats-Unis rapporterait, en moyenne, presque 545 euros de plus par an à chaque foyer européen* » (4). « Un chiffre que lui-même et la Commission se sont employés à colporter » (5).

Or, le 31 mars 2014, un rapport commandité par le groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne - Gauche verte nordique (GUE-NGL) a détruit le miroir aux alouettes de M. De Gucht (6). Le lendemain, M. Jadot l'interroge à ce sujet. Le commissaire se montre soudain prudent. Ce qu'une famille peut s'attendre à percevoir ? « *On ne peut pas chiffrer ça à quelques euros près. Moi, je ne le fais pas.* » Et les sommes qu'il avançait jusque-là ? « *Vous savez, il y a une étude qui dit que chaque ménage va en retirer 545 euros par année. Moi, je ne sais pas comment on peut arriver à ces chiffres. (...) Donc je ne les cite que très rarement.* »

Avant même que Jordan ne l'aiguillonne, l'ambassadeur Vale de Almeida poursuit son exposé : « *Il faut bien sûr mesurer les avantages du GMT. Mais il faut aussi prendre conscience du coût d'un éventuel échec des négociations.* » Evoquant la crise ukrainienne, il ajoute d'un air entendu : « *Je préférerais qu'on célèbre la signature du GMT avec du champagne ou du porto plutôt que son échec avec de la vodka.* » Assis à sa gauche, M. Daniel Hamilton

reprend aussitôt l'argument. Le directeur du Center for Transatlantic Relations, un think tank américain, estime que les considérations géopolitiques figurent parmi les plus importantes motivations du projet : « *Il s'agit de l'accord le plus stratégique dont nous disposons de part et d'autre de l'Atlantique. Un accord bien plus important que celui donnant naissance à l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique nord] (lire l'article de Serge Halimi, page 11).* » Avant la crise ukrainienne, l'énergie ne figurait pas parmi les premières préoccupations des négociateurs, explique-t-il, en rappelant que la Russie exporte 70 % de son gaz vers l'Europe. « *Désormais, c'est le cas !* ».

DE « COFFEE BREAKS » EN PAUSES DE RÉSEAUTAGE...

M. Marcelo Odebrecht, l'un des plus puissants patrons brésiliens (7), a traversé l'Atlantique pour participer à la rencontre. Et répondre à une question : quel serait l'impact du GMT sur les pays émergents ? Il confirme l'hypothèse d'une réaction en chaîne : « *Toute réglementation sur laquelle s'entendent les Etats-Unis et l'Union européenne aura une influence sur le reste du monde, c'est certain.* » Mais s'agit-il vraiment d'un problème pour lui ? « *Pas vraiment. Si nous appliquions les normes américaines sur le travail aujourd'hui, cela serait considéré comme de l'esclavage par la loi brésilienne.* » La déclaration surprend suffisamment pour que Jordan lui demande de répéter. Il s'exécute, avant de conclure qu'un alignement des réglementations brésiliennes sur les niveaux établis par le GMT « *ne s'avérerait pas forcément compliqué* ». De toute évidence, en dépit des promesses d'harmonisation « par le haut », à aucun moment on n'imagine ici que son volet social puisse se faire à l'avantage des travailleurs...

Quand vient son tour de s'exprimer, M^{me} Bernadette Ségol promet de trancher avec l'optimisme ambiant. La secrétaire générale de la CES tempère

toutefois les remarques qu'elle s'apprête à formuler : « *Par définition, les syndicalistes en veulent toujours davantage...* » L'assistance, qui aurait sans doute moins goûté un commentaire similaire au sujet des actionnaires, rit de bon cœur. L'objet de l'inquiétude de M^{me} Ségol ? Le manque de transparence dans les négociations. Devant une Jordan quelque peu interloquée, la syndicaliste convoque le souvenir du scandale du Watergate, qui fut révélé par le *Washington Post* (et entraîna la démission du président américain Richard Nixon) : « *Voilà ce qu'il faudrait faire à nouveau !* »

De nombreuses organisations dénoncent en effet depuis plusieurs mois l'opacité des tractations entre Washington et Bruxelles (lire l'article de Martin Pigeon, page 16). Les interrogations de la CES portent par exemple sur les perdants du GMT, « *car il y en aura, ne nous racontons pas d'histoires* ». Faudrait-il donc renoncer à l'accord ? Non, « *ce n'est pas notre position* ». Mais il importe de « *dire clairement* » dans quels secteurs de l'économie on doit s'attendre à des pertes d'emploi. Bref, défendre le droit des travailleurs à préparer leur licenciement. La revendication de la syndicaliste ne désarçonne pas outre mesure M. Vale de Almeida : « *C'est très bien : nous avons besoin que les syndicats fassent entendre leur voix. Je me félicite d'ailleurs que les propos de M^{me} Ségol soient aussi constructifs.* »

Et ainsi de suite, jusqu'à 17 heures... A mesure que les rangs s'éclaircissent, défilent les badges épinglés au revers des vestons ou (beaucoup plus rarement) des tailleurs : HSBC, General Electric, Daimler, The Walt Disney Company, Mutuelle familiale, Dow France, Total... En fin de journée, une question s'impose : est-ce vraiment pour entendre ces présentations que les membres de l'assistance se sont acquittés de frais d'inscription s'élevant à 1 500 euros par personne ?

« *Nous avons souhaité faire venir de Bruxelles et de Washington des personnes impliquées dans les négociations pour que chacun puisse leur poser des questions*, nous répond M^{me} Semsar - de Boissès.

Ces gens-là n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer, vous savez. »

Parmi les sponsors de l'événement, les sociétés de lobbying Business Software Alliance (BSA) et APCO Worldwide. Une plaquette indique : « *A travers leur connaissance approfondie des questions liées au commerce bilatéral, les équipes d'APCO ont déjà réussi à promouvoir les intérêts de leurs clients dans différents accords de libre-échange. (...) Au fil des ans, APCO a construit de solides relations de travail avec des experts en politiques commerciales au sein des institutions européennes, des gouvernements nationaux et à Washington. A ce titre, nous savons comment formuler des messages qui s'imposent aux yeux de ce public.* » Entre chaque table ronde, le programme prévoit des *coffee breaks* et des *networking breaks* (pauses de réseautage), ainsi qu'un déjeuner, auquel la presse n'est pas conviée.

Alors que les manifestants exhortent l'Europe à cesser de livrer les populations aux lobbys, dans le salon du Shangri-La, le directeur général de General Electric Europe, M. Ferdinando Beccalli-Falco, met en garde contre les corporatismes qui pourraient retarder la conclusion des accords : « *Ne laissons pas les intérêts de quelques-uns entraver l'intérêt général.* »

RENAUD LAMBERT.

(3) « Transatlantic Trade and Investment Partnership. The economic analysis explained », Commission européenne, Bruxelles, septembre 2013.

(4) Communiqué de la Commission européenne, 14 juin 2013.

(5) Communiqués de la Commission, 12 mars, 4 novembre et 20 décembre 2013 ; communiqué du président de la Commission José Manuel Barroso, 14 juin 2013 ; entretien de M. Karel De Gucht à la Fondation Robert-Schuman, 9 septembre 2013 ; discours de M. De Gucht, 28 janvier 2014.

(6) Werner Raza, Jan Grumiller, Lance Taylor, Bernhard Tröster et Rudi von Arnim, « Assess TTIP : Assessing the claimed benefits of the Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP). Final report », Österreichische Forschungsstiftung für Internationale Entwicklung (ÖFSE), Vienne, 31 mars 2014.

(7) Lire Anne Vigna, « Les Brésiliens aussi ont leur Bouygues », *Le Monde diplomatique*, octobre 2013.

Silence, on

Les discussions autour du projet se sont longtemps tenues dans le plus grand secret, suscitant de légitimes inquiétudes. Or de multiples fuites ont depuis confirmé les soupçons...

PAR MARTIN PIGEON *

OPACITÉ, voilà le mot qui caractérise sans doute le mieux les négociations autour du grand marché transatlantique (GMT). Le commissaire européen au commerce international Karel De Gucht a beau dire qu’« *il n’y a rien de secret à propos de ces tractations commerciales* » (1), le négociateur en chef de l’Union, M. Ignacio Garcia Bercero, a promis le contraire à son homologue américain Daniel Mullaney, dans un courrier daté du 5 juillet 2013 : « *Tous les documents concernant le développement du GMT, y compris les textes des négociations, les propositions faites des deux côtés, le matériel explicatif joint, les courriels et les autres informations échangés (...), demeureront confidentiels* » (2). » La Commission a publié un certain nombre de ses positions de négociation en juillet 2013 puis en mai 2014, mais de façon très parcellaire (onze documents en tout et pour tout). De plus, les documents de juillet 2013 n’ont été publiés qu’après avoir fuité, et il n’est pas possible de savoir si ceux de mai 2014, très synthétiques, reflètent réellement la teneur des documents.

La stratégie du secret peut surprendre : n’a-t-elle pas conduit d’autres négociations internationales à l’échec ? A l’instar des vampires, les tractations cachées ne résistent pas au grand jour. Ce phénomène, surnommé « effet Dracula », participa à désintégrer l’accord multilatéral sur l’investissement (AMI) en 1998 puis au rejet par le Parlement européen de l’accord commercial anti-contrefaçon (en anglais Anti-Counterfeiting Trade Agreement, ACTA) en 2012. Qu’à cela ne tienne ! Aux yeux de la direction générale du commerce, la table de négociation est recouverte de feutrine verte : « *Pour réussir des négociations commerciales, indique son site Internet, il faut respecter un certain degré de confidentialité. Autrement, cela reviendrait à montrer son jeu à son adversaire durant une partie de cartes* » (3). »

Le Parlement européen ne dispose que d’un accès restreint au détail des échanges entre Washington et Bruxelles. Les négociateurs n’envoient d’informations qu’à un seul eurodéputé par groupe politique, au sein de la commission pour le commerce international (INTA) du Parlement. Ceux-ci n’ont pas le droit de les transmettre à leurs collègues en dehors de cette commission ou à des experts extérieurs pour examen, malgré leur technicité.

* Chercheur au Corporate Europe Observatory (CEO). L’Observatoire de l’Europe industrielle, dont le siège se trouve à Bruxelles, étudie les groupes de pression et leur influence sur les politiques européennes.



TEHOS. – « Fashion Addict 03 » (Victime de la mode), 2014

Les Etats membres reçoivent les mêmes informations que les euro-députés, pas davantage. Dans le contexte de l’accord économique et commercial global (AECG) avec le Canada, en voie de conclusion, les Etats se plaignent de ne pas avoir obtenu les principaux textes discutés depuis plus d’un an, la commission transmettant des résumés plutôt que les textes originaux.

Cette dernière négocie le GMT dans un cadre validé par les gouvernements. Mais, une fois fixé le mandat de la commission, il devient difficile pour les Etats de l’amender au fil de l’évolution des négociations. Voire d’en discuter. Cela implique de trouver des alliances avec d’autres capitales. Pendant ce temps, la commission ne recule devant aucun subterfuge pour contourner leurs objections quand ils parviennent à en formuler.

Les documents transmis par la direction générale du commerce sur le GMT ne concernent par ailleurs que les propositions de l’Union. Les Etats-Unis interdisent l’examen de leurs « positions de négociation » par les autres Etats ou le Parlement européen. Théoriquement, ils n’acceptent qu’une simple consultation à partir de documents papier, dans une chambre de lecture spécifique, sans aucune possibilité de reproduction ou de prise de notes. En outre, seuls les textes de négo-

(1) *The Guardian*, Londres, 18 décembre 2013.
(2) Site de la direction générale du commerce, <http://ec.europa.eu/trade>
(3) Réponse aux « questions fréquentes » sur le GMT, site de la direction générale du commerce.

Et Napoléon III a choisi le

Au XIX^e siècle déjà, libre-échangistes et protectionnistes s’écarpent dans la presse. Avocats de la « liberté » commerciale ou du « produire français », tous défendent cependant les possédants.

PAR ANTOINE SCHWARTZ *

LORS d’une conférence prononcée le 7 janvier 1848 à Bruxelles, Karl Marx revient sur la grande victoire remportée en 1846 par les partisans du libre-échange, à savoir l’abolition des lois sur les céréales en Angleterre (Corn Laws) (1). Les *free traders*, soutenus par les capitaines d’industrie, ont cherché à emporter l’adhésion populaire en stigmatisant les privilèges de l’aristocratie foncière et en promettant aux travailleurs des villes ou des campagnes que la réforme apporterait monts et merveilles. « *Du pain à bon marché, de meilleurs salaires, voilà le seul but pour lequel les libre-échangistes ont dépensé des millions* », ironise le conférencier. Marx réfute les théories économiques selon lesquelles l’intensification de la concurrence produite par la liberté du commerce n’entraînera pas une diminution des salaires. Et il rappelle que, « *dans l’état de la société actuelle* », le libre-échange n’est rien d’autre que la « *liberté du capital* ». Cependant, il avertit son auditoire qu’en faisant la critique de la liberté commerciale il n’a pas l’« *intention de défendre le système protectionniste* » qui protège les intérêts des propriétaires fonciers. Le libre-échange, en revanche, parce qu’il aggrave la lutte économique, accélère la révolution sociale. Et l’orateur de conclure : « *En ce sens révolutionnaire, Messieurs, je vote en faveur du libre-échange.* »

En France, ceux qui « votent » en ce sens à la même époque sont peu nombreux. L’Etat est protectionniste, et les producteurs se satisfont de jouir d’un marché intérieur protégé par une législation prohibitive qu’une puissante administration des douanes s’emploie à faire respecter. La cause du libre-échange est alors essentiellement défendue par une minorité agissante, les « économistes » disciples de Jean-Baptiste Say, d’Adam Smith ou de David Ricardo, appuyés par des hommes d’affaires intéressés par

l’ouverture des marchés. Ainsi, le milieu du négoce bordelais permet la constitution en 1846 d’une Association pour la liberté des échanges animée par le publiciste Frédéric Bastiat. Républicain, doté d’une plume vive, celui-ci consacre toute son énergie à ce combat, guidé par la figure de Richard Cobden, le fondateur de l’Anti-Corn Law League au Royaume-Uni. En face, le camp des protectionnistes s’organise lui aussi. La même année, Auguste Mimerel, un riche filateur de Roubaix, fonde l’Association pour la défense du travail national, qui regroupe de puissants industriels craignant d’être exposés à la concurrence étrangère et souhaitant que leurs intérêts restent protégés par les barrières douanières.

« ET LES BERGERS FRRRRANÇAIS, MONSIEUR LE PRÉSIDENT ! ET LES PÂTURAGES FRRRRANÇAIS ! »

Disposant tous deux de puissants relais dans la presse et de parlementaires aguerris, le camp du libre-échange et celui du protectionnisme s’efforcent de mobiliser l’opinion (2). Dans le premier, des hommes de la bourgeoisie libérale se présentent en héritiers de 1789 : la liberté commerciale, prolongement de la liberté politique, doit être le vecteur de modernisation de la société. Dénonçant la contrainte administrative qui étouffe l’initiative privée, ils fustigent toute intervention économique et sociale de l’Etat. Les seconds, conservateurs, sont attachés à un ordre social qui a fait d’eux des dominants. A l’opposé des arguments abstraits des économistes, la rhétorique des « défenseurs du travail national » en appelle au bon sens ; ils se veulent les avocats des petits producteurs et des travailleurs contre les effets désastreux de l’ouverture des échanges. Leur discours agite l’étendard de la nation et surtout du « produire français ».

Dans un roman satirique fameux publié à cette époque, *Jérôme Paturot à la recherche d’une position sociale* (3), le bonnetier manque de s’étrangler quand il est interrogé par une « commission d’enquête industrielle » sur l’idée que les tissus seraient peut-être de meilleure qualité avec des laines plus fines venues d’Espagne ou de Saxe : « *Et les bergers frrrrançais, monsieur le président ! et les pâturages frrrrançais ! et les chiens frrrrançais ! Là-dessus, voyez-vous, mes convictions sont inflexibles. Vivent les moutons frrrrançais !* »

Dans l’article (4) « Liberté du commerce » du *Dictionnaire de l’économie politique*, le publiciste Gustave de Molinari étrille – sur un ton plus sérieux – tous « les sophismes prohibitionnistes » prodigués à l’encontre

de la doctrine vénérée. Craint-on que le libre-échange conduise une nation à se mettre sous la dépendance de l’étranger ? Sottises, car de toute façon un pays ne peut s’isoler complètement. Les droits de douane ne permettent-ils pas d’alléger les impôts que paient les producteurs nationaux ? Idioties, car le système protecteur pénalise surtout les producteurs et les consommateurs, qui doivent payer plus cher les matières premières ou leur subsistance. Les adversaires du libre-échange affirment-ils « *protéger le travail national pour empêcher le nombre des emplois et de la production de diminuer sous l’effort de la concurrence étrangère et garantir ainsi des moyens d’existence aux ouvriers* » ? De Molinari inverse le raisonnement : « *En enchérissant toute chose, le système prohibitif diminue la consommation, partant la production, partant aussi le nombre des emplois productifs.* » Au contraire, la liberté du commerce est synonyme de *bon marché* et permet d’accroître la consommation, et partant la production. Mais l’introduction de la liberté commerciale ne perturbe-t-elle pas gravement la société ? Voilà bien une objection de vieillard fossilisé : « *Faut-il renoncer aux nouvelles machines, aux nouvelles méthodes, aux nouvelles idées, sous prétexte qu’elles dérangent les vieilles machines, les vieilles méthodes, les vieilles idées* ? » Car tout progrès s’accompagne d’une crise ou d’une perturbation dont il faut accepter de payer le prix.

Ce discours de croyants résonne assez mal aux oreilles du mouvement ouvrier naissant, selon qui le clivage est faussé : si les défenseurs du « travail national » ont le visage de la réaction, les économistes s’opposent à tout progrès des droits sociaux.

De façon inattendue, c’est Napoléon III qui décide d’engager la France sur le chemin de la libéralisation des échanges. L’empereur croit en la nécessité de moderniser l’industrie. Le développement des échanges accompagne l’essor des moyens de communication. Cette ouverture permettra une baisse des prix à la consommation et des coûts de certaines matières premières, incitant les industries à faire évoluer leurs techniques. Des apôtres du libre-échange l’en ont convaincu : Emile et Isaac Pereire notamment, deux frères fondateurs de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Saint-Germain et du Crédit mobilier ; Michel Chevalier surtout, ancien

(1) Lire Karl Marx, « Discours sur le libre-échange » (extraits), *Le Monde diplomatique*, mars 2009.
(2) David Todd, *L’Identité économique de la France*, Grasset, Paris, 2008.
(3) Louis Reybaud, *Jérôme Paturot à la recherche d’une position sociale*, tome II, Paulin, Paris, 1846, disponible en ligne sur Gallica, <http://gallica.bnf.fr>
(4) Charles Coquelin et Gilbert Urbain Guillaumin (sous la dir. de), *Dictionnaire de l’économie politique*, Librairie Guillaumin, Paris, 1852-1853.

* Politiiste, coauteur de *L’Europe sociale n’aura pas lieu*, Raisons d’agir, Paris, 2009.

négoce pour vous

ciation sont alors mis à disposition, c'est-à-dire des brouillons d'accord déjà avancés, et non les documents préliminaires, essentiels pour comprendre les enjeux de chaque position. Ces conditions ont suffi à dissuader toute requête à ce jour.

ENTRETIEN DE PURE FORME POUR LES UNS, TÊTE-À-TÊTE À HUIS CLOS POUR LES AUTRES

Selon la commission, ce secret permet de « *protéger les intérêts de l'Union* » et de « *garantir un climat de confiance* » afin que les négociateurs puissent « *travailler ensemble pour obtenir le meilleur accord possible* (4) ». Pourtant, les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – peu réputée pour sa transparence – prévoient la publication des contributions des Etats et des textes de négociation.

Est-il inimaginable qu'une discussion aux enjeux aussi importants puisse se tenir publiquement, entre représentants élus, plutôt que secrètement, entre technocrates anonymes ? La commission ne pourrait-elle pas exiger une transparence complète et réciproque afin d'« aplanir » les rapports de forces lors des discussions ? Les révélations sur l'ampleur des écoutes de la National Security Agency (NSA) ont confirmé la puissance du système d'espionnage informatique américain, capable d'intercepter toutes les communications ou presque, y compris celles des chefs d'Etat européens. Lors d'autres négociations, dont celles sur l'AECG, des fuites ont montré que la direction générale du commerce pouvait commettre de graves erreurs d'appréciation. Seul l'examen critique de ces textes par des observateurs extérieurs, notamment des universitaires compétents, a permis de les corriger.

Une catégorie d'acteurs ne se plaint guère de cette opacité : les lobbyistes des entreprises multinationales. Ces derniers constituent la grande majorité des contributeurs aux consultations publiques sur le GMT organisées par la commission et font l'objet d'un traitement de faveur : là où un représentant syndical pourtant bien informé ne reçoit qu'un remerciement formel pour sa contribution, le lobby des équipementiers automobiles a par exemple été invité à une réunion pour discuter en détail de la sienne. Celui des pesticides a reçu des rappels avant la date limite de remise des textes et a été invité à soumettre une contribution commune avec son homologue américain. De l'autre côté de l'Atlantique, les lobbys disposent aussi d'un accès aux négociations sans commune mesure avec celui réservé au public et aux médias par l'administration Obama (5).

La préférence de la commission pour les représentants d'intérêts commerciaux s'est manifestée dès les phases préparatoires du projet. Un document interne montre que, sur cent trente réunions organisées par la direction générale du commerce pour préparer les négociations (7), cent dix-neuf visaient à recueillir les préférences des grandes entreprises et de leurs représentants. La législation sur l'accès aux documents administratifs de l'Union a permis de rendre publiques cette information ainsi que les notes de plusieurs dizaines de ces réunions. Mais celles-ci étaient largement censurées (parfois totalement) . La commission refuse la transparence en objectant que certains des passages portaient sur des posi-

tions de négociation de l'Union. Elle dissimule au public des éléments sensibles qu'elle communique pourtant à des entreprises.

Les négociations autour du GMT visent en particulier une « convergence » entre les réglementations existantes et surtout futures. Ce principe, qui permettrait de ne pas inclure dans l'accord les points les plus sensibles pour mieux les traiter à l'avenir, a fait l'objet de pressions très en amont de la part de l'industrie, comme le montre un document interne (7) de la direction générale du commerce envoyé par erreur au *New York Times* (8). L'association BusinessEurope, qui représente le patronat européen, et la chambre de commerce américaine y réclament l'instauration de « *nouveaux outils et d'un processus de gouvernance pour guider la coopération réglementaire de façon aussi bien transverse que sectorielle, ce qui aidera à traiter les divergences à la fois parmi les régulations actuelles et les mesures réglementaires à venir* ». Inutile de préciser que le patronat entend faire partie dudit « processus ».

Un autre document de l'Union révélé en décembre 2013 suggère que ces propositions ont été prises au sérieux (9), puisqu'elles figurent au programme des négociations. M. De Gucht a recommandé en octobre 2013 que le GMT prévoie la création d'un « conseil de coopération réglementaire » (10) pour promouvoir la « *compatibilité réglementaire* » sur la base d'une évaluation « *renseignée par les contributions appropriées des parties prenantes concernées* ». Entendre : les entreprises principalement...

MARTIN PIGEON.

(4) *Ibid.*

(5) « This time, get global trade right », éditorial du *New York Times*, 19 avril 2014.

(6) Liste publiée par le site www.asktheeu.org

(7) « TTIP documents released by the European Commission », Corporate Europe Observatory, 9 octobre 2013, <http://corporateeurope.org>

(8) Danny Hakim, « European officials consulted business leaders on trade pact », *The New York Times*, 8 octobre 2013.

(9) « Regulation – none of our business ? », Corporate Europe Observatory, 16 décembre 2013.

(10) Discours du 10 octobre 2013, à Prague.

Lettre (imaginaire) de Tonsanmo à ses actionnaires

Chers actionnaires,

Nous attirons votre intérêt sur l'extraordinaire opportunité offerte par les négociations actuelles sur le grand marché transatlantique (GMT). Ce traité devrait contribuer à la croissance exponentielle de vos dividendes et renforcer notre position de leader mondial dans les semences, les organismes génétiquement modifiés (OGM) et la protection des cultures. Il vient récompenser nos intenses efforts de lobbying, menés depuis de nombreuses années.

Nous souhaitons tout d'abord vous rassurer : même si le président de la République française, M. François Hollande, a affirmé le 2 octobre 2013 qu'il fera « *tout pour que l'agriculture puisse être préservée dans la négociation avec les Etats-Unis* », car « *nos produits ne peuvent pas être abandonnés aux seules règles du marché* », l'agriculture fait bel et bien partie du mandat de négociation que la France a voté. Le GMT nous offrirait la possibilité de réduire les réglementations excessives européennes sur la santé et l'environnement, qui nous empêchent d'exporter librement désherbants, pesticides et OGM.

Dans le cadre des pourparlers et par la voix de notre lobby, la Biotechnology Industry Organization (BIO), nous protestons contre les différences de normes qui persistent entre les Etats-Unis et l'Union européenne et exigeons « *l'élimination des retards injustifiés dans le traitement de nos demandes pour introduire de nouveaux produits biotechnologiques* (1) ». Nous pourrions compter sur l'appui de certains Etats membres, comme le Royaume-Uni, dont le premier ministre David Cameron a déclaré : « *Tout doit être sur la table. Et nous devons nous attaquer au cœur des questions réglementaires, de façon à ce qu'un produit accepté d'un côté de l'Atlantique puisse immédiatement entrer sur le marché de l'autre* » (*The Wall Street Journal*, 12 mai 2013).

Un obstacle de taille doit tomber : le « principe de précaution », qui oblige à prouver l'absence de risque avant la mise sur le marché d'un produit en Europe. Cet archaïsme soumet nos OGM à une procédure d'autorisation et à une évaluation des risques obligatoire et publique. Résultat, les populations du Vieux Continent ne peuvent profiter que d'une cinquantaine de produits génétiquement modifiés, contre des centaines de l'autre côté de l'Atlantique, où les consommateurs devraient bientôt découvrir le goût du saumon OGM.

Le GMT lèvera de telles entraves, comme l'obligation d'étiqueter tout produit OGM sur le sol de l'Union. Preuve qu'il était temps d'agir, ce projet saugrenu séduit certains Etats américains (2).

Certes, il sera délicat politiquement d'obtenir un alignement complet des normes au moment de la signature de l'accord : des protestations citoyennes commencent déjà à se faire entendre. Mais fort heureusement, deux mécanismes inclus dans les mandats de négociation permettront un alignement des normes après la signature. D'une part, le règlement des différends investisseurs-Etats

nous permettra de contester directement des réglementations mises en place par l'Union européenne, les Etats ou les collectivités locales qui interdiraient par exemple de cultiver des OGM en France. D'autre part, un « conseil de coopération réglementaire », constitué de représentants des agences de régulation américaines et européennes, supervisera toutes les normes existantes ou émergentes, avant même leur soumission aux procédures législatives.

Un autre volet des négociations nous intéresse particulièrement : les droits de propriété intellectuelle. L'objectif : obliger chaque agriculteur à se procurer ses semences auprès de nous. Tout agriculteur pourrait être poursuivi pour contrefaçon dès lors qu'il serait soupçonné de posséder de façon frauduleuse des semences d'une variété protégée par un brevet que nous avons déposé. Ses biens et ses comptes bancaires pourraient être gelés. Tout acheteur de récoltes issues de ces semences pourrait se voir accuser de recel de contrefaçon. Travailler sur sa propre sélection et production de semences à la ferme deviendrait ainsi pratiquement impossible, comme le suggère la bataille que nous avons remportée contre les agriculteurs colombiens dans le cadre d'un autre accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Sous notre pression, l'Etat colombien a d'ailleurs dû détruire massivement les récoltes issues de semences produites à la ferme (3). De telles clauses de propriété intellectuelle figurent dans l'accord entre l'Union européenne et le Canada (CETA), en passe d'être ratifié, et sont négociées dans le cadre du GMT.

Enfin, le partenariat transatlantique ouvre la voie à une réduction substantielle des tarifs douaniers. Les droits de douane agricoles sont en moyenne bien plus élevés côté Union européenne : 13 %, contre 7 % côté Etats-Unis (4). Ils protègent encore des productions très sensibles, notamment en élevage, et dépassent parfois 100 % (5). Leur diminution permettra de faire jouer pleinement la concurrence et d'exporter davantage de blé et de soja OGM. Elle incitera l'agriculture paysanne à adopter un modèle plus compétitif, à baisser les coûts de production dans des exploitations de plus en plus grandes et motorisées, utilisant de plus en plus de pesticides, de désherbants et, espérons-le, des OGM.

Comme vous le voyez, chers actionnaires, grâce au GMT, l'avenir s'annonce radieux pour nous, et donc pour vous.

LA DIRECTION DE TONSANMO,
AVEC AURÉLIE TROUVÉ *

(1) « Transatlantic Trade and Investment Partnership. Comments submitted by Biotechnology Industry Organization (BIO) », document USTR-2013-0019, www.bio.org

(2) « TAFTA as Monsanto's plan B : A backdoor to genetically modified food », Public Citizen, www.citizen.org

(3) « Accords de libre-échange. Droit de propriété intellectuelle sur les semences ou souveraineté alimentaire, les parlementaires européens doivent choisir », communiqué de presse de plusieurs organisations syndicales et associations, 25 mai 2014.

(4) Lionel Fontagné, Julien Gourdon et Sébastien Jean, « Les enjeux économiques du partenariat transatlantique », *La Lettre du CEPII*, n° 335, Paris, 30 septembre 2013, www.cepii.fr

(5) Jacques Berthelot, « La folie d'intégrer l'agriculture dans le projet d'accord transatlantique », Solidarité, 30 mars 2014, www.solidarite.asso.fr



Marchands ou truands ?

(Suite de la page 14.)

Les capitaines décident alors de mettre à la voile, attaquant à l'aveugle tous les navires malais et javanais qui croisent leur route. L'odyssée vire au carnage. La tentative d'abordage d'une jonque de Banjarmasin, convoyant du riz et du poisson, se solde par sept morts côté javanais (...). La fin de l'odyssée insulindienne des vaisseaux de la Première Navigation n'est guère reluisante. Après plusieurs jours d'escarmouches au large des côtes bantenoises, les Hollandais se rendent à Djakarta, où ils reçoivent la visite à bord du *shahbandar* du lieu, le 14 novembre, puis de son souverain, deux jours plus tard. Ils cinglent ensuite vers Cirebon, bataillent de piètre façon contre une flottille de *perahu* au large de Sidayu, puis gagnent le 8 décembre les abords de l'île de Madura, sise à quelques encablures des côtes de Java. C'est alors qu'un « malentendu » les conduit à perpétrer un inutile massacre. (...) Meurtre, vol crapuleux, enlèvement : les équipages de Houtman se comportent en parfaits truands.

Ce récit est extrait de Romain Bertrand, L'Histoire à parts égales, Seuil, Paris, 2011. Une édition de poche paraîtra en octobre prochain.

libre-échange

saint-simonien devenu conseiller d'Etat et économiste distingué du régime autoritaire.

L'empereur charge un groupe d'initiés de préparer, dans le plus grand secret, un traité de commerce avec l'Angleterre, signé le 23 janvier 1860 – d'autres suivront. Bénéficiant du soutien du monde paysan, Napoléon III ne craint pas de mécontenter les industriels bonapartistes.

« LES NATIONS SE RAPPROCHENT POUR LEUR BIEN NATUREL ET ÉCHANGENT LEURS SENTIMENTS... »

Chevalier exulte. Selon lui, l'accord commercial s'inscrit dans un grand mouvement hérité de la Révolution française qui conduit l'humanité sur le chemin des Lumières. Grâce à la liberté du commerce, « *les nations se rapprochent pour leur bien naturel ; elles secouent peu à peu les idées étroites, les préjugés et les haines qui les divisaient, non pour s'absorber les unes dans les autres, de manière à ne plus offrir qu'une uniformité monotone et stérile, mais afin d'échanger, pour l'avantage général, leurs sentiments, leurs idées, et les productions de leur labeur industriel* ».

Dans toutes les controverses sur le commerce qui agitent la République jusqu'à la fin du siècle, les socialistes s'évertuent à affirmer une position idéologique spécifique. Dans un débat à la Chambre en 1897, Jean Jaurès rappelle que le socialisme exclut à la fois « *le libre-échange, qui est la forme internationale de l'anarchie économique, et la protection qui ne peut guère profiter aujourd'hui qu'à la minorité des grands possédants* (5) ». Le débat devrait, selon lui, être porté sur le terrain de l'organisation sociale de la production et celui de l'impôt auquel les dirigeants refusent de soumettre le capital.

Mais Jaurès n'exclut pas le protectionnisme. Ainsi, dans l'hypothèse où une nation réaliserait l'idée socialiste, il affirme que, tout en conservant « *des contacts multiples et toujours accrus avec le dehors* », cette nation ne fera appel aux produits du dehors que « *dans la mesure où ils pourront concourir à son propre développement* », c'est-à-dire après avoir d'abord porté au maximum son activité intérieure.

ANTOINE SCHWARTZ.

(5) Jean Jaurès, *Socialisme et paysans. Discours prononcés à la Chambre des députés les 19, 26 juin et 3 juillet 1897*..., impr. Ed. Crété, Corbeil, 1897, également en ligne sur Gallica.

Les trois actes de la résistance

Elus nationaux, députés européens et gouvernements disposent de diverses options pour s'opposer au projet d'accord transatlantique. Encore faut-il qu'ils en manifestent la volonté, ou que les populations les y invitent...

PAR RAOUL MARC JENNAIR *

Jusqu'à la signature du traité, plusieurs étapes doivent être franchies qui offrent autant de fenêtres de tir.

Mandat de négociation. La Commission jouit du monopole de l'initiative : elle propose seule les recommandations destinées à encadrer la négociation de tout accord de commerce ou de libre-échange (1). Réunis en Conseil, les Etats membres en délibèrent avant d'autoriser la négociation. Les recommandations initiales de la Commission – rarement modifiées par le Conseil (2) – délimitent alors un mandat de négociation. Pour le grand marché transatlantique (GMT), celui-ci fut conféré le 14 juin 2013.

Négociation. Elle est conduite par la Commission, assistée d'un comité spécial où les vingt-huit gouvernements sont représentés : ceux-ci ne sauraient donc prétendre qu'ils ignorent tout des pourparlers en cours. Le commissaire au commerce Karel De Gucht pilote les discussions pour la partie européenne. Le traité de Lisbonne prévoit que la Commission fasse « régulièrement rapport au Parlement européen sur l'état d'avancement de la négociation (3) », une obligation nouvelle dont elle s'acquitte avec certaines réticences. Les conditions dans lesquelles la commission du commerce international du Parlement européen reçoit des informations traduisent une conception très étreiquée de la transparence (*lire l'article de Martin Pigeon, page 16*). Pour le GMT, cette phase suit son cours.

Acte I : validation par les Etats membres. Une fois les tractations achevées, la Commission en présente les résultats au Conseil, qui statue à la majorité qualifiée (au moins 55 % des Etats représentant 65 % de la population [4]). Restriction importante : si le texte qui lui est soumis comporte des dispositions sur le commerce des services, sur les aspects commerciaux de la propriété intellectuelle et sur les investissements directs étrangers, l'unanimité est requise. Celle-ci s'impose également pour la conclusion d'accords qui « dans le domaine du commerce des services culturels et audiovisuels risquent de porter atteinte à la diversité culturelle et linguistique de l'Union et dans le domaine du commerce des services sociaux, d'éducation et de santé lorsque ces accords risquent de perturber gravement l'organisation de ces services au niveau national et de porter atteinte à la responsabilité des Etats membres pour la fourniture de ces services ». Les gouvernements disposent donc d'une large liberté d'appréciation du résultat final des discussions et peuvent s'emparer de l'obligation de statuer à l'unanimité pour bloquer le projet.

Avant de se prononcer, le Conseil doit soumettre le texte au Parlement européen, afin d'éviter d'être désavoué (5).

Acte II : validation par le Parlement européen. Depuis 2007, le Parlement dispose d'un pouvoir accru en matière de ratification. Il peut approuver ou rejeter un traité négocié par la Commission au terme d'une procédure baptisée « avis conforme ». C'est ce qu'il a fait le 4 juillet 2012 en rejetant l'accord commercial anti-contrefaçon (en anglais Anti-Counterfeiting Trade Agreement, ACTA), négocié de 2006 à 2010 dans le plus grand secret par plus de quarante pays. Il peut aussi, comme n'importe

* Auteur de l'ouvrage *Le Grand Marché transatlantique. La menace sur les peuples d'Europe*, Cap Bear Editions, Perpignan, 2014, 5 euros.

TEHOS. – « Heinz Tomato Ketchup », 2010



quel Etat, recueillir l'avis de la Cour de justice de l'Union européenne sur la compatibilité de l'accord négocié avec les traités (6). Cette phase doit débiter lorsque le Conseil des ministres transmet au Parlement le résultat de la négociation.

Acte III : ratification par les Parlements nationaux. Si le partenariat transatlantique est validé par le Parlement et le Conseil, une question demeure en débat : un traité qui comporterait toutes les dispositions inscrites dans les quarante-six articles du mandat de négociation échapperait-il à l'examen des Parlements nationaux ? « Oui ! », répond le commissaire De Gucht, qui évoque la ratification future de l'accord de libre-échange Union européenne - Canada en ces termes : « Il faudra ensuite que le collège des vingt-huit commissaires européens donne son feu vert au texte définitif que je lui présenterai avant de passer à la ratification par le Conseil des ministres et le Parlement européen (7) ». Ce faisant, il évacue la possibilité d'une ratification par les Parlements nationaux. Il entend sans doute que cette procédure s'applique également au partenariat transatlantique puisque, en vertu du traité de Lisbonne, les accords de libre-échange relèvent de la compétence exclusive de l'Union, contrairement aux accords mixtes (c'est-à-dire soumis à la fois au Parlement européen et aux Parlements nationaux), qui contiennent des dispositions relevant à la fois de la compétence de l'Union et de celle des Etats. Au sein du Conseil des ministres européen, plusieurs gouvernements, dont ceux de l'Allemagne et de la Belgique, ne partagent pas le point de vue de M. De Gucht. Ce dernier a annoncé qu'il saisirait la Cour de justice de l'Union pour trancher leur différend (8).

Déjà, par le passé, la question de la mixité des accords de libre-échange a alimenté des débats : en 2011, des parlementaires allemands, irlandais et britanniques ont demandé que des accords de libre-échange avec la Colombie et le Pérou soient déclarés mixtes et donc soumis à la ratification des Parlements nationaux. Le 14 décembre 2013, le Parlement français a de même ratifié l'accord de libre-échange Union européenne - Corée du Sud négocié par la Commission ; il doit étudier prochainement la ratification des accords entre l'Union, la Colombie et le Pérou.

L'accord envisagé avec les Etats-Unis dépasse le simple libre-échange et empiète sur les prérogatives des Etats. C'est le cas lorsqu'il s'agit de bouleverser les normes sociales, sanitaires, environnementales et techniques, ou de transférer à des structures d'arbitrage privées le règlement des conflits entre entreprises privées et pouvoirs publics. La compétence exclusive de l'Union ne s'étend pas à des domaines qui relèvent encore – au moins en partie – de la souveraineté des Etats.

Le cas de la France. Dans son célèbre arrêt de 1964, la Cour de justice des Communautés européennes établit la primauté absolue des traités

sur le droit national des Etats membres (9). En France, toutefois, un traité dispose d'un rang inférieur à la Constitution : il doit donc s'y conformer. La pratique des gouvernements consiste, lors de l'adoption de chaque traité, à modifier la Constitution de façon à éviter toute incompatibilité.

L'adoption du traité de Lisbonne en 2008 en donna l'occasion (10). Cependant, lors de cette dernière révision, il ne fut pas proposé aux congressistes réunis à Versailles de modifier l'article 53 de la Constitution, qui dispose : « Les traités de paix, les traités de commerce, les traités ou accords relatifs à l'organisation internationale, ceux qui engagent les finances de l'Etat, ceux qui modifient les dispositions de nature législative, ceux qui sont relatifs à l'état des personnes, ceux qui comportent cession, échange ou adjonction de territoire, ne peuvent être ratifiés ou approuvés qu'en vertu d'une loi. Ils ne prennent effet qu'après avoir été ratifiés ou approuvés. (...) »

Traité de commerce, le partenariat transatlantique devrait donc être soumis à la ratification du Parlement français. Il revient au ministre des affaires étrangères d'examiner si le texte relève ou non de l'article 53 de la Constitution. On ne s'étonne pas, dès lors, que le gouvernement de M. Manuel Valls ait décidé de transférer de Bercy au Quai d'Orsay la tutelle en matière de commerce extérieur. M. Laurent Fabius, dont l'atlantisme ne s'est jamais démenti, offre davantage de garanties que M. Arnaud Montebourg. Et le choix de M^{me} Fleur Pellerin comme secrétaire d'Etat au commerce extérieur s'est avéré tout à fait rassurant pour le Mouvement des entreprises de France (Medef) (11).

Si la nécessité d'une ratification par le Parlement français se confirmait, le gouvernement pourrait tenter de recourir à la procédure d'examen simplifié, qui soumet le traité au vote, sans débat (12). Mais la décision appartient à la conférence des présidents et à la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Sans compter que soixante députés ou soixante sénateurs peuvent également demander au Conseil constitutionnel de statuer sur la conformité du contenu du partenariat transatlantique vis-à-vis de la Constitution.

La logique voudrait que la population n'attende pas trop de gouvernements qui ont accepté les recommandations faites par la Commission européenne, le 14 juin 2013. Toutefois, leurs hésitations au cours du printemps 2014 suggèrent que le succès grandissant des mouvements d'opposition au GMT pèse.

Un encouragement précieux à poursuivre le combat.

- (1) L'article 207 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) décrit la procédure de négociation et d'adoption d'un traité relevant de la politique commerciale commune pour ce qui concerne la Commission et le Conseil.
- (2) La comparaison entre les recommandations de la Commission et le mandat adopté permet d'affirmer que les Etats modifient rarement et faiblement les propositions de celle-ci.
- (3) Article 207, paragraphe 3, du TFUE.
- (4) Selon la nouvelle définition de la majorité qualifiée qui entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2014.
- (5) Article 218, paragraphe 6a, du TFUE.
- (6) Article 218, paragraphe 11, du TFUE. Cette possibilité existe également pour chaque Etat.
- (7) *Libération*, Paris, 28 octobre 2013.
- (8) Déclaration du commissaire De Gucht lors de la réunion de la commission du commerce international du Parlement européen, le 1^{er} avril 2014.
- (9) Cour de justice des Communautés européennes, arrêt Costa contre Enel, affaire 6/64, 15 juillet 1964.
- (10) Loi constitutionnelle n° 2008-103 du 4 février 2008 modifiant le titre XV de la Constitution. On se souviendra que c'est grâce au vote favorable ou à l'abstention de cent soixante-quatorze parlementaires socialistes et de trois Verts que cette révision a pu être adoptée et que le traité de Lisbonne, largement identique au traité constitutionnel européen rejeté par référendum en 2005, est entré dans le droit français.
- (11) Voir la réponse de M^{me} Pellerin lors des « Questions au gouvernement », le 16 avril 2014, <http://videos.assemblee-nationale.fr>
- (12) L'accord de libre-échange UE - Corée du Sud, qui totalise quelque mille huit cents pages, fut ratifié selon cette procédure, sans débat, en quelques minutes, le 14 décembre 2013. En dépit de ses conséquences pour l'industrie automobile française.

Informez-vous, abonnez-vous !

A renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :

Le Monde diplomatique, service abonnements, A 2300 - 62066 Arras Cedex 9 - France
Tél. : 03-21-13-04-32 (numéro non surtaxé)

- ☐ 1 an pour 54 € au lieu de ~~64,80 €~~ *, soit 16 % de réduction
- ☐ 2 ans pour 99 € au lieu de ~~129,60 €~~ *, soit 23 % de réduction

Coordonnées :

RMDMN1401PBA006

M.	☐	M ^{me}	☐
Nom			
Prénom			
Adresse			
Code postal			Localité
Courriel			

Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 31/12/2014. En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant (s'adresser au service des abonnements). Ces informations peuvent être exploitées par des sociétés partenaires du Monde diplomatique. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre ☐ Le Monde diplomatique SA – RCS Paris B400 064 291



Règlement : ☐ Chèque bancaire à l'ordre du Monde diplomatique SA

☐ Carte bancaire

Numéro de carte bancaire

Expire fin _____

Notez les trois derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte _____

Signature obligatoire

Plus simple et plus rapide :
retrouvez cette offre sur
www.monde-diplomatique.fr/abojournal

* Prix de vente au numéro.

POUR ALLER PLUS LOIN

Suivi documentaire, chronologies...
Consulter le dossier GMT
sur le site du *Monde diplomatique*.

www.monde-diplomatique.fr/dossier/GMT

UN ÉCRIVAIN, UN PAYS

Un « kimchijeon » à pleurer

MICHEL Foucault considère l'armée et la prison comme de parfaits exemples d'institutions où l'on discipline l'individu par la contrainte physique. Moi qui ai toujours eu, dès la petite enfance, des problèmes avec la discipline, le destin a voulu que je subisse le joug de nos institutions punitives pendant huit ans, trois à l'armée et cinq en prison (1).

Pendant ma détention provisoire, la nourriture était relativement correcte. C'est que, tant que le jugement n'avait pas été rendu, je n'étais pas coupable. Me voyant recevoir de fréquentes visites de ma famille et de mon avocat, le directeur de la prison était aux petits soins pour moi. Au point qu'on disait : « *Le procureur se tue à interroger, le juge à imposer des peines, la famille à payer et le prévenu à bouffer.* » Et, de fait, le prévenu que j'étais ne manquait de rien, ma famille m'apportant quantité de plats et un peu d'argent pour rendre mon séjour plus supportable. Quant aux pauvres bougres désargentés qui ne bénéficiaient pas du soutien de relations puissantes ni même d'aide de leur famille, ils profitaient de la générosité des mieux lotis, héritant de sous-vêtements neufs ou de couettes tout à fait convenables. Certains prenaient même de l'embonpoint.

Les prévenus dits « poils de tigre », en général inculpés pour des embrouilles financières, s'arrangeaient pour ne jamais manger à la cantine : ils se faisaient livrer des « repas privés » qu'ils appelaient « menus du ministère de la justice ». Ils mangeaient de tout, du riz, des soupes, une profusion de petits plats d'algues, de légumes, de viandes mijotées, de pickles... Les gardiens eux-mêmes avaient leur part de ces repas somptueux. Pour dire à quel point tout cela était savoureux et abondant, il suffirait de citer le grand nombre des petits plats en saumure : calmars miniatures, œufs de merlan, huîtres, petites crevettes, etc.

La pratique de ces repas privés, qui faisait florès sous le régime militaire (et dépourvu de légitimité), a dû cesser pour cause de corruption un an après qu'un gouvernement démocratiquement élu l'eut remplacé.

Une fois ma peine prononcée, on m'a jeté en prison : il va de soi que j'ai dû m'adapter à un environnement austère et surtout à une cuisine terrible. Finis les repas privés, on ne pouvait plus s'acheter que le strict nécessaire. Les autorités contrôlaient les prisonniers de manière insidieuse. Dans ce pénitencier de province, les installations étaient minables. L'administration disposait de 1 000 wons [*moins de 1 euro, NDT*] par personne et par jour, frais de combustible pour la cuisson compris, soit un budget d'alimentation de 300 wons par repas. Inutile de dire quelle nostalgie nous inspiraient nos repas privés. Nous en étions à regretter le régime militaire, qui, lui, nous accordait une plus grande marge de manœuvre.

Je faisais partie, avec quelques autres prisonniers politiques, de ceux qu'il fallait surveiller plus particulièrement. Dans la journée, les prisonniers ordinaires étaient tous mobilisés dans des ateliers ; je restais seul dans ma cellule. Les gardiens ne pouvaient garder constamment un œil sur moi.

Allez savoir ce dont serait capable un prisonnier solitaire ! Qu'il se suicide, se mutile, tente de s'évader ? La solution que les gardiens ont trouvée a été de m'attribuer un *soji* – c'est ainsi que, à l'époque coloniale, on appelait les petits emplois, comme celui de balayeur. Si la fonction crée le mot, il faut bien reconnaître que le système carcéral japonais, qui persiste aujourd'hui, a permis de sauvegarder celui-ci. Pendant mes cinq années en prison, j'ai eu droit à une dizaine de *soji*, qui se sont relayés de six mois en six mois. Ils étaient chargés de nettoyer ma cellule, de m'apporter un plateau-repas trois fois par jour, de faire passer mes messages au directeur. Ils avaient aussi pour mission, non avouée celle-là, de surveiller ce qui se passait dans ma cellule et de faire des rapports aux gardiens. Ils étaient à mon seul service, et je crois savoir que tous, à tour de rôle, ont voulu travailler pour moi, la tâche étant relativement facile.

C'étaient en général des jeunes, de 20 ans ou guère plus, l'âge de mon fils. Ils avaient commis de petits délits, des vols surtout. J'ai fini par poser la question à l'un des gardiens-chefs :

– Pourquoi ces jeunes que vous affectez à mon service sont-ils tous des voleurs ?

– Monsieur, vous avez quelque chose à leur reprocher ?

– Non, ce n'est pas ça, seulement il n'y a pas que des voleurs dans les prisons, il y a aussi, par exemple, des types qui ont fait défection à l'armée, ou provoqué un accident de la circulation, je veux dire... des gens un peu plus fréquentables.

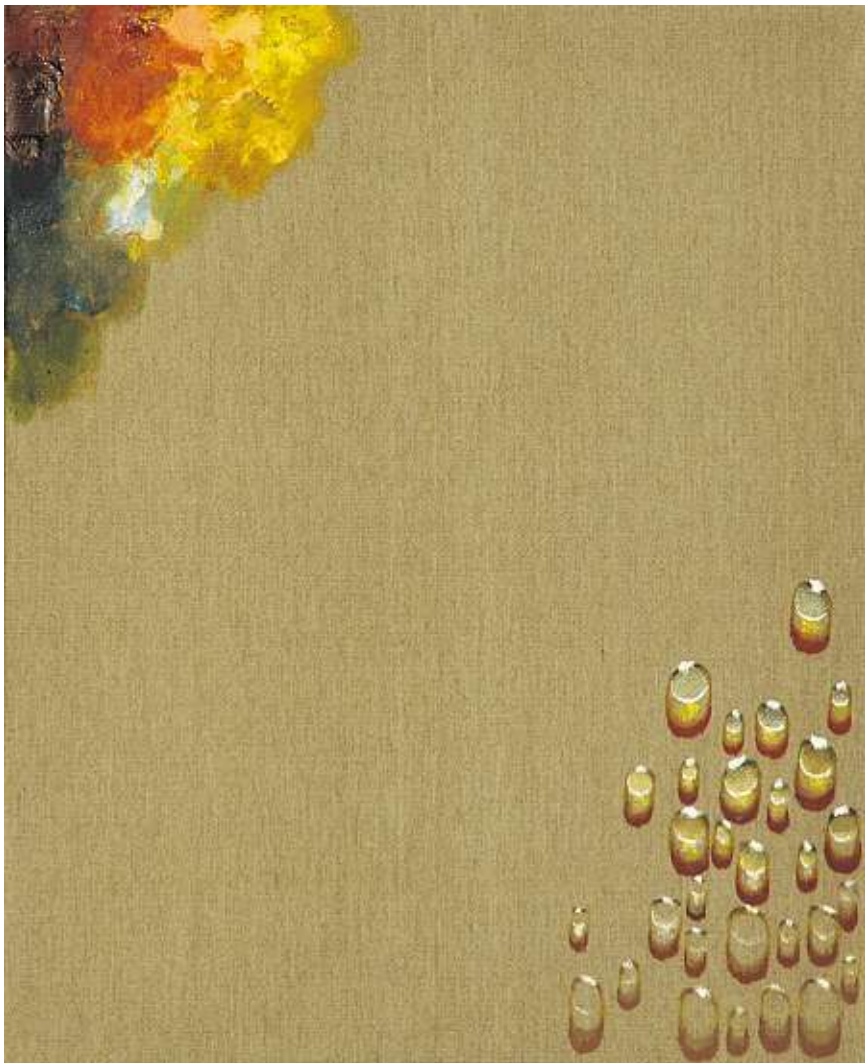
– C'est que vous ne connaissez rien aux hommes. Ceux qui ont fait défection sont des fainéants, incapables de supporter la vie de l'armée ; les jeunes qui ont provoqué un accident de la route sont, en général, des ivrognes coupables de graves préjudices, des types qui ne savent que s'amuser, des bons à rien, quoi.

– Et les voleurs ?

– Pour voler, il faut être malin, il faut repérer une maison, se pointer au bon moment, se planquer, faire le guet puis la razzia, transporter le butin, qui est lourd, contacter un receleur pour liquider les biens... c'est très compliqué. Quand ils arrivent ici, ces jeunes, ils sont doux

Né en 1943 en Mandchourie (Chine), Hwang Sok-yong, l'un des plus grands écrivains coréens, a un parcours singulier. En 1989, en pleine dictature à Séoul, il se rend en Corée du Nord, puis doit s'exiler en Occident. Condamné à sept ans de prison quand il rentre en 1993, il est gracié au bout de cinq ans. En prison, manger et son contraire – faire la grève de la faim – ont été son combat quotidien.

PAR HWANG SOK-YONG *



KIM TSCHANG YEUL. – « Sans titre », 1995

comme des brebis, ils sont disciplinés et gentils, ils ont tout ce qu'il faut pour faire de bons *soji*.

Je suis resté sans voix. Ce qu'il disait n'était pas faux. Des prisonniers, les voleurs se trouvaient tout en bas de l'échelle. Tout en haut de la hiérarchie se trouvaient les vrais bandits, membres de réseaux organisés. Les violeurs, qu'on appelait des « pistolets à eau », étaient regardés avec mépris, surtout au début de leur incarcération, mais ils étaient quand même respectés, en tout cas, davantage que les voleurs. Le vol était un délit vil et méprisable, celui que commettent les pauvres, les plus démunis.

EN vivant en compagnie de ces jeunes à l'esprit simple, et à force de parler cuisine avec eux tous les jours, certains me sont devenus aussi chers que s'ils avaient été mes enfants. Au point que j'aimerais, un jour, leur dédier un livre.

Celui que j'appellerai ici Geon-O était accusé de vol du patrimoine culturel. Sa mère était morte jeune, son père s'était remarié. Le petit Geon-O était tellement maltraité par sa belle-mère qu'il a fugué à Pusan. Là, il a d'abord travaillé comme livreur à domicile pour des restaurants chinois, puis il a appris à faire des plats occidentaux. Il se donnait beaucoup de mal pour s'en sortir, et sa vie commençait à prendre bonne tournure. Un jour, un copain dont il avait fait la connaissance au travail a dévalisé un temple, et lui a confié une partie de son butin. Une fille avec laquelle il vivait est allée vendre un bouddha en or à son insu. Le patron du magasin a appelé la police. Coup de filet. Geon-O s'est fait prendre sans comprendre ce qui lui arrivait.

Si je me souviens de lui, c'est parce que j'ai passé avec lui l'hiver le plus dur de ma détention, celui où j'ai fait la grève de la faim la plus longue de ma vie. Des grèves de la faim, j'en ai fait souvent, mais celle-ci a duré vingt-deux jours.

Le prisonnier politique faisait grève, en général, pour trois raisons.

D'abord, pour soutenir les actions de la population contre l'iniquité du régime politique, le plus souvent à l'occasion de l'anniversaire de la Libération ou de la déclaration d'indépendance du 1^{er} mars. Deuxièmement, pour combattre les atteintes aux droits fondamentaux des détenus, quand le courrier était censuré, la liberté d'ex-

pression bâillonnée (livres interdits, visites refusées). Enfin, pour protester contre les conditions de vie en prison : la qualité de l'alimentation, l'inconfort de la cellule, les insultes, les coups, la durée excessive des exercices... Le plus souvent, un compromis était trouvé avant même que le jeûne ait atteint une semaine. Mais il lui arrivait de durer davantage quand aucune des deux parties ne cédait.

Les trois premiers jours étaient les plus durs ; le quatrième, le cinquième, cela devenait plus supportable. A force de faire la grève (une quinzaine de fois), j'ai fini par savoir comment m'y prendre. Mes entrailles vidées, je me contentais de deux bouteilles d'eau d'un litre et demi. Quand le chariot passait dans les couloirs pour distribuer la soupe à la sauce de soja, je la sentais même de loin. Mais jamais je n'ai sauté l'exercice quotidien : une heure de marche, soit environ six kilomètres.

Au bout de deux semaines, on oublie même qu'il existe des aliments, on dort moins, on a l'impression de sombrer. Le froid pénètre au plus profond du corps. Jeûner, c'est peut-être bon pour l'appareil digestif, mais le corps perd très vite son calcium, ce qui a un impact dramatique sur les dents. Aucun des prisonniers politiques retenus avec moi n'avait toutes ses dents. J'en ai perdu six en haut, cinq en bas.

Le moment critique, c'est après, quand on recommence à s'alimenter. Le goût des plats devient magique, subtil, indicible. (...) Je n'oublierai jamais mon petit Geon-O qui, alors que je faisais grève, essayait quand même de me faire manger : il introduisait discrètement un bol de soupe dans ma cellule, et il me grondait. La grève terminée, il me poussait à reprendre de la nourriture. Le cuisinier de la prison préparait un porridge au riz, destiné aux malades, quand on le lui demandait. Geon-O y ajoutait de l'orge qu'il réussissait à se procurer à la cuisine : il écrasait les grains et les faisait bouillir avant de les mélanger à la bouillie. Je demandais qu'on y ajoute un peu de pâte de soja. Même encore aujourd'hui, je ne peux pas oublier le goût de cette soupe. Quand je ne me sens pas bien le matin ou tard le soir, je m'en prépare une. Si on y ajoute des algues ou des épinards, c'est encore meilleur. (...)

APRÈS Geon-O, j'ai eu d'autres *soji*. Euyong, par exemple, un ancien voyou. Non pas un grand boss, juste un petit chef régional. Il était d'un naturel doux et calme, mais quand il était pris de colère, il devenait incontrôlable, n'ayant peur de rien ni de personne. Il avait sur le corps une cicatrice aussi grosse qu'un python. Il s'était battu à l'arme blanche contre des membres de la pègre. Pour avoir résisté aux voyous de toute sorte et aux investisseurs immobiliers qui voulaient raser son village pour construire des immeubles de rapport, il était devenu un bandit malgré lui. C'est avec lui que j'ai commencé à cultiver, après autorisation, un bout de terre entre les bâtiments de la prison. On faisait pousser de la laitue, de l'armoise, des navets, du piment, des aubergines, des concombres et des courgettes, du sésame, des choux... Nous avons même créé une petite pépinière, au printemps, couverte de vinyle. La culture de notre bout de champ nous absorbait. L'été, on se régalaient avec du riz mélangé à de jeunes pousses de navet et assaisonné de sauce de piment, et des *ramen* [*nouilles cuites dans du bouillon de viande ou de poisson*] au navet. On dégustait des feuilles de sésame macérées dans la sauce de soja ou avec de la pâte de soja. En automne, on mangeait notre riz dans des feuilles de chou ou en salade. Pour conserver nos choux, on les enroulait dans du papier journal et on les mettait dans des boîtes en plastique louées à la cantine qu'on rangeait dans un coin à l'abri de la lumière, sous un escalier : les feuilles ne se desséchaient pas, elles restaient aussi fraîches que si on venait de les cueillir au jardin.

Réussir à faire un bon *jajangmyeon* [*plat de nouilles à la sauce de soja noire*] ou quelque chose d'approchant, une soupe de nouilles avec des *ramen* et du lait de soja, des *mandu* (raviolis) avec du tofu, des pousses de soja, du *kimchi* [*légumes fermentés avec du piment*] et du porc, c'est du grand art, dont seuls peuvent s'enorgueillir les détenus qui ont plus de trois ans de carrière.

Je n'oublierai jamais les *kimchijeon*, ces crêpes de *kimchi* que nous faisions, Junsik (un jeune arrêté pour délit à la carte de crédit) et moi, le dernier hiver avant ma libération. On avait demandé à un plombier condamné à perpétuité de nous faire une poêle. Il nous en avait découpé une dans un tuyau de cheminée et avait ajouté une queue en gros fil de fer. N'osant pas faire du feu dans notre bâtiment, nous sommes allés dans celui où l'on consignait les prisonniers pendant les trois derniers jours de leur détention. Dehors, des flocons de neige voltigeaient. Accroupis autour du feu, nous avons fait fondre de la margarine dans la poêle avant d'étaler la pâte et le *kimchi*. Quand la crêpe est bien cuite, les bords croustillants sont un vrai délice. Tout en grignotant, j'ai levé les yeux vers Junsik. Des larmes ruisselaient sur ses joues.

– Qu'est-ce que tu as ? C'est trop chaud ?

– Non.

– Alors pourquoi ?

– Je pense à ma maman...

* Romancier, auteur notamment de *Monsieur Han* (10/18, Paris, 2004), *Le Vieux Jardin* (Zulma, 2005), *L'Invité* (Seuil, Paris, 2009), *Shim Chong, fille vendue* (Zulma, 2010, et Seuil, 2011), *Princesse Bari* (Philippe Picquier, Arles, 2013). Ce texte a été traduit du coréen par Choi Mikyung et Jean-Noël Juttet.

(1) Sur le récit de sa vie (et ses romans), lire Martine Bulard, « Hwang Sok-yong, un romancier hors norme », Planète Asie, 19 août 2013, <http://blog.mondediplo.net>

La Russie expliquée

En rétablissant l'autorité et les finances de l'Etat russe, le président Vladimir Poutine a su gagner la confiance de la population, malgré les dérives autocratiques. Mais la question du chauffage urbain montre que la restauration des capacités d'investissement public ne s'accompagne pas d'une mise à niveau des services de base. La tentation de les brader au privé reste forte. Quant à l'efficacité énergétique, elle peut attendre...

UNE ENQUÊTE DE RÉGIS GENTÉ *



AGENCE VU

Les trois photographies qui illustrent ces pages sont de Steeve Juncker. Elles ont été réalisées en 2013, lors d'un reportage à Yakoutsk (Sibérie), ville la plus froide du monde.

EN HIVER, la plupart des citadins russes vivent chez eux en maillot de corps, short ou robe légère, la fenêtre... entrouverte. Dehors, en Sibérie, la température tutoie les - 40 °C, souvent - 25 °C à Moscou. Mais dans les logements, la chaleur devient parfois si étouffante qu'il faut laisser un filet d'air glacial entrer par une croisée entrebâillée.

Héritage de l'URSS, le système de chauffage urbain alimente encore les trois quarts des ménages. Problème : il ne permet pas de régler la température dans chaque domicile. Ce réseau, le plus vaste et le plus ancien du monde, fut conçu sans souci excessif d'économiser le gaz, le charbon ou le mazout. Les usines de production de chaleur, souvent intégrées aux centrales électriques des combinats industriels, sont des gouffres à carburant. Quant aux tuyaux transportant l'eau chaude, ils sont installés sous terre, mais souvent sans isolation, ce qui occasionne d'énormes déperditions. En bout de chaîne, les planificateurs urbains n'avaient pas fait de l'isolation thermique une priorité stratégique en matière d'habitat

collectif. Résultat, le chauffage consomme un tiers de l'énergie primaire produite dans le pays. Fuites, vétusté, inefficacité, risques de rupture d'approvisionnement : leur rénovation presse. Mais comment financer ce vaste chantier ? La question n'est guère simple à trancher, et pas seulement pour des raisons comptables.

Le chauffage, et plus généralement les services liés à l'habitat, est considéré en Russie comme un besoin de base, à l'instar de la santé ou de l'éducation. Depuis l'époque soviétique, nombre de citoyens estiment qu'il incombe à l'Etat de fournir un toit à chacun et de maintenir des « services communaux » (chauffage, eau et électricité) à bon marché (1), voire gratuits. Selon une étude du Centre panrusse d'étude de l'opinion publique (VTsIOM) présentée début 2013, 58 % des personnes interrogées considèrent les services communaux comme leur premier sujet de préoccupation. Et pour cause : au début des années 1990, ils absorbaient à peine 2 % des revenus annuels des ménages, contre 8 à 10 % actuellement, voire davantage dans les bourgades des régions éloignées, où les salaires sont bas.

La loi fédérale indique que ces charges ne peuvent dépasser 22 % des revenus d'un foyer. Au-delà, la collectivité règle la facture. A Moscou, ville très chère dotée d'une mairie particulièrement riche, ce seuil a été abaissé à 10 %. Diverses catégories de la population, comme les retraités ou les vétérans de guerre, bénéficient de tarifs préférentiels. Et la population tient à ces conquêtes. En 2005, le gouvernement a voulu remettre en cause les *Igoti*, ces garanties sociales - gratuité totale ou partielle des transports en commun, des soins et des médicaments, exonérations de charges communales -, en proposant de les remplacer par des allocations. Plus de cinq cent mille personnes sont descendues dans les rues dans une centaine de villes pour défendre cette conception du service public. Ce furent les premiers rassemblements d'ampleur depuis 1991.

Si, en Europe, les habitants s'inquiètent de la part croissante de leurs revenus consacrée à l'achat ou à la location d'un logement, en Russie, où la plupart des ménages sont devenus gratuitement propriétaires après 1991 (2), c'est la facture de chauffage, d'eau et d'électricité qui fait l'objet de toutes les préoccupations. « *M. Vladimir Poutine est extrêmement attentif à cela, notamment dans les petites villes de province, comme en Sibérie*, souligne le sociologue Lev Goudkov, directeur du Centre analytique Levada. *C'est là que se trouve le cœur de son électorat.* »

Comment décrypter sa facture ?

LE 3 février 2011, M. Piotr Falkov, 71 ans, a connu son heure de gloire. Ce jour-là, il participe à l'émission « JKKh » (l'acronyme désignant les services communaux) sur la première chaîne russe. Le programme, animé par l'actrice Elena Proklova, à la fameuse coiffure sculptée, se propose de défendre le droit des consommateurs. Le retraité se lance dans une tirade. Pointant du doigt une rangée d'élus et de fonctionnaires, il dénonce ceux qui pensent qu'« il n'y a qu'un seul article dans le code de l'habitat, le n° 153, celui qui dit que je dois payer mes factures ». Dans l'assistance, des ménagères de plus de 50 ans, venues avec leur dossier sous le bras, applaudissent à tout rompre.

A l'appui de sa diatribe, cet ancien ingénieur au physique rondelet cite de mémoire quelques articles du code. M. Falkov n'est pourtant qu'un « *juriste amateur qui s'est formé tout seul après avoir remarqué des bizarreries en lisant ses factures* », raconte Hélène Richard, doctorante française en science politique à l'université Lumière-Lyon-II qui rédige une thèse sur l'habitat collectif en Russie. M. Falkov est ce qu'on appelle un « *homme d'initiative* » en Russie. « *Après la poussée contestataire de 2005, des actions civiques plus feutrées ont pris le relais. Des citoyens, isolés ou organisés en petits collectifs, s'appuient désormais sur le droit et les tribunaux pour obtenir plus de transparence dans la tarification des charges* », ajoute-t-elle.

Pas facile de suivre M. Falkov lorsqu'il se met à vous expliquer les infinies subtilités de la facturation du chauffage, de l'eau ou de l'électricité en Russie. « *C'est à devenir fou lorsque vous essayez de comprendre au début. Tout est absurde, contradictoire, pour des raisons bien précises en réalité, tout est caché, fait pour rester impossible à vérifier* », nous explique-t-il, l'œil pétillant, se réjouissant déjà de nous raconter quelques-unes de ses trouvailles, de débusquer les ruses de *tchinovniki* (fonctionnaires) dignes des nouvelles de Nikolai Gogol.

Au détour des lois et règlements locaux, M. Falkov a découvert un monde où les pertes dues aux négligences des bureaucrates ou des entreprises de chauffage sont reportées sur les habitants ; où la méthodologie rend impossible le contrôle individuel de ses charges, etc.

Pourquoi tant d'énergie dépensée à lire ces factures ? Parce qu'il n'aime pas que ses concitoyens « *demeurent dans un état d'infantilisme social* », dit-il avec espièglerie. Il ne préside aucune association, mais une société informelle s'est constituée autour de lui et de quelques autres acharnés de son genre, après qu'ils ont remporté des procès qui semblaient pourtant perdus d'avance.

R. G.

Depuis la fin des années 1990 et l'arrivée au pouvoir de M. Poutine au Kremlin, les revenus tirés de l'augmentation rapide du cours mondial des énergies fossiles ont permis de subventionner les tarifs du chauffage urbain et de financer les aides aux foyers modestes. La note acquittée par les ménages ne couvre ainsi que les deux tiers du coût de production de la chaleur. La collectivité préfère réduire les factures à court terme par des subventions plutôt qu'investir pour la réduire à long terme en investissant dans l'efficacité énergétique. Les politiques sociales ont obtenu d'incontestables résultats pour limiter la pauvreté. Selon le Centre Levada, la proportion de Russes estimant que leurs revenus ne permettent pas de se nourrir est passée de 15-20 % au milieu des années 1990 à 5-6 % aujourd'hui. Mais les aides sociales ne font qu'amortir les effets de l'économie de marché sur les populations les plus démunies, sans corriger un modèle de privatisation à outrance greffé sur un modèle administré jusqu'à la paralysie. Pour le reste, qui veut une retraite ou une couverture santé dignes de ce nom devra souscrire de coûteuses assurances privées. « *Certes, M. Poutine a fait augmenter les tarifs des services communaux*, explique

Un quart des calories perdu en route

LA question est devenue plus brûlante encore lorsque M. Poutine a décidé de se présenter une troisième fois à la magistrature suprême lors du scrutin de 2012. Les fraudes lors des élections législatives de décembre 2011 et la répression des manifestations avaient fissuré la relation entre le président et une partie des cent quarante-trois millions de citoyens de la Fédération de Russie. Sentant s'effriter son socle électoral, le candidat a réagi en consolidant sa base conservatrice. En politique étrangère, cette volonté a trouvé une illustration spectaculaire lors de la crise ukrainienne. Au plan intérieur, outre un tournant idéologique conservateur (3), le président russe a entrepris de répondre aux attentes matérielles de ses électeurs, quitte à freiner les ardeurs libérales des opérateurs énergétiques.

Le retour du chauffage parmi les grandes priorités politiques a été mis en scène le 19 décembre 2011, lors d'un conseil des ministres consacré à l'habitat. Face à la caméra, l'air soupçonneux, M. Poutine examine les relevés de charges de ménages ordinaires qu'on lui présente et s'indigne de « *découvrir* » une augmentation de 2 000 roubles (40 euros). Un montant important dans un pays où la moitié des revenus étaient inférieurs à 530 euros cette année-là, et où les retraités se contentent souvent d'une pension inférieure à 200 euros. Peu après son coup de colère cathodique, M. Poutine fait licencier plusieurs responsables d'entreprises publiques de l'énergie (chauffage, électricité, etc.). Le gouvernement adopte également un document obligeant les

la politologue Maria Lipman, du Centre Carnegie. *Mais sa ligne rouge reste de ne pas pénaliser la base du soutien populaire dont il bénéficie. Au fond, il achète la paix sociale.* »

Le secteur privé, qui fournissait un quart du chauffage urbain en 2005, rêve d'en finir avec cette sensibilité aux accents « soviétiques » et de récupérer le magot des services publics locaux. Volontaires pour prendre le relais des financements publics, les opérateurs de marché exigent plus de souplesse dans la fixation des tarifs. « *Aucun investisseur ne veut risquer de l'argent dans un secteur où il ne décide pas du prix auquel il vend sa production* », note M. Konstantin Simonov, directeur du Fonds national de la sécurité énergétique, un cabinet de conseil qui a mené de nombreuses études sur le chauffage russe. « *Un homme d'affaires veut savoir en combien de temps il va rentabiliser sa mise.* »

Le réseau n'a bénéficié d'aucun investissement massif depuis les années 1980, et la dernière crise financière a encore aggravé la situation : les fonds alloués au renouvellement des infrastructures de chauffage ont plongé de moitié en 2007 sans jamais retrouver leur niveau initial. Selon un document officiel sur la « *Stratégie russe pour l'énergie - 2030* », 65 à 70 % des infrastructures seraient obsolètes et 15 % menacées d'imminentes avaries. Des entreprises privées se déclarent prêtes à pallier ce manque d'investissement. Mais le coût serait immanquablement reporté sur les habitants. Et voilà le pouvoir russe obligé de jouer une délicate partition entre souci de maintenir le matelas électoral, à commencer par celui de la province sibérienne, et nécessité de moderniser rapidement un secteur obsolète. Le premier impératif implique de limiter la hausse des prix, le second de les augmenter massivement.

En votant la loi fédérale sur le chauffage du 27 juillet 2010, le gouvernement a tenté de réformer sa politique tarifaire. L'article 9 prévoit quatre méthodes de calcul des tarifs, fondées sur le souci de trouver un juste équilibre entre préoccupation sociale et rentabilité de l'investissement. Pour le consommateur, le cadre légal se veut soucieux d'améliorer la fiabilité, la qualité et l'accessibilité des services afin de justifier l'addition : une facture au prix du marché. Pour les entreprises, la loi intègre le retour sur investissement dans ses méthodes de calcul du tarif. Mais du texte à la réalité, le pas n'a pas été franchi.

sociétés du secteur à déclarer le nom de leurs vrais propriétaires, beaucoup étant enregistrées dans des paradis fiscaux.

Ce style de direction que beaucoup d'observateurs, comme Goudkov, qualifient de « *conservatisme social* » ou de « *paternalisme gouvernemental* » va pourtant de pair avec une politique tournée vers le marché. Comme l'écrit un spécialiste suédois de l'économie postsoviétique, Thane Gustafson, les dirigeants russes ont déduit du chaos des années 1990 que « *ce n'est pas l'entreprise privée en soi qui est à blâmer, [mais] le manque de direction de l'Etat. Leur solution est un partenariat pragmatique public-privé, dans lequel l'Etat joue un rôle leader dans la définition de la stratégie* ». Les choix économiques de M. Poutine s'inspirent d'une vision « *résolument mercantiliste, nationaliste et patriotique* » (4).

Ainsi le chauffage est-il partiellement privatisé, mais surtout au profit de sociétés russes, pour une part contrôlées par l'Etat : le géant gazier public Gazprom, qui fonctionne plus ou moins comme une entité

(1) Jane R. Zavisca, *Housing the New Russia*, Cornell University Press, Ithaca, 2012.

(2) Loi du 4 juillet 1991 sur la privatisation du parc de logements.

(3) Lire Jean Radvanyi, « Moscou entre jeux d'influence et démonstration de force », et Jean-Marie Chauvier, « Eurasie, le "choc des civilisations" version russe », *Le Monde diplomatique*, mai 2014.

(4) Thane Gustafson, *Wheel of Fortune : The Battle for Oil and Power in Russia*, Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts), 2012.

MAIS DÉLAISSÉ

par son chauffage

privée; Onexim ou Renova, appartenant respectivement aux oligarques Mikhaïl Prokhorov et Viktor Vekselberg; ou encore une pléiade de sociétés détenues par des hommes d'affaires de province, parfois en cheville avec des fonctionnaires bien placés dans le domaine.

En revanche, « beaucoup d'entreprises non rentables demeurent dans le secteur public, régional ou municipal », affirme M. Oleg Shein, député de la Douma régionale d'Astrakhan, membre de la direction de la Confédération du travail de Russie et de l'Union des habitants.

Les privatisations n'ont pas amélioré le taux de renouvellement du réseau, qui plafonne à 1 % par an. A cette allure, il faudrait un siècle pour le remplacer. Alors que pointe la menace d'une panne aux conséquences dramatiques, la population se montre de plus en plus insatisfaite de son chauffage, ainsi que des services publics.

L'échec tient en partie au modèle de production. Les grosses centrales électriques, qui livrent de la chaleur en plus de leur activité principale, fournissent environ la moitié du chauffage. Plusieurs ont été privatisées à partir de 2003 et leurs propriétaires négligent la fourniture de chaleur, activité moins rentable que l'électricité. L'autre moitié de l'approvisionnement d'eau chaude provient de petites chaufferies vendues ou louées à des opérateurs privés. La chaleur transite par des tuyauteries exploitées quant à elles par des sociétés de transport et de distribution. Faute d'investissement, là aussi, elles sont surdimensionnées et mal isolées: un quart des calories se dissipe en route, contre 6 % en Finlande, par exemple.

Pour justifier le manque d'investissements, les responsables des chaufferies restées publiques se plaignent de leur dépendance en matière de ravitaillement: « C'est notre principal problème. Nous dépendons de notre fournisseur de combustible, en espérant que son appétit sera modéré par les échelons politiques supérieurs. Au final, nous ne dégageons aucun bénéfice et pouvons seulement maintenir nos infrastructures dans un état de fonctionnement acceptable », raconte M. Nikolai Birioukov, premier adjoint au maire de Mytichtchi, en banlieue de Moscou, chargé des services communaux. Profitant de leur position de force, certains groupes énergétiques rachètent les chaufferies. « Lorsqu'ils ne forment qu'une seule entité, les fournisseurs de combustible et les producteurs de chaleur n'ont pas intérêt à réduire les quantités d'énergie dépensées. Au contraire,

plus il faut chauffer, plus le peuple consomme et paie, soit avec ses factures soit par ses impôts, pour la partie subventionnée du chauffage. Et plus les entreprises du secteur en profitent », déplore M. Piotr Falkov, un retraité devenu « expert » après avoir épluché ses relevés de charges (lire l'encadré ci-contre).

Contraintes en aval par la politique de fixation des prix et en amont par les énergéticiens, les sociétés locales affrontent également la corruption des élus et des fonctionnaires. Début 2013, *Der Spiegel* publiait une enquête après le meurtre de Mikhaïl Pakhomov, une étoile montante du parti présidentiel. L'hebdomadaire allemand révélait que le jeune député avait amassé des millions d'euros grâce à des commissions occultes versées pour l'obtention d'un contrat, au profit de sa société, pour la pose des canalisaions dans sa ville de Lipetsk (5). Son corps a été retrouvé dans un fût métallique, coulé dans le béton. « La corruption est une des

raisons rendant impossible la réforme de ce secteur », témoigne M. Mikhaïl Nikolski, qui fut longtemps responsable de la distribution dans la région de Krasnoïarsk. Ici, un conflit d'intérêts entre un élu et une société de fourniture de gaz explique des prix gonflés; ailleurs, c'est le directeur de la société de distribution qui surfacture les conduites de remplacement ».

M. Poutine lui-même dénonce régulièrement le phénomène et, après des colères médiatisées, diligente des enquêtes anticorruption contre quelques chefs d'administrations locales. « Ce n'est pas seulement du cinéma », explique la directrice du bureau russe de l'association Transparency International, M^{me} Elena Panfilova. Certes, le président russe a un contrat tacite avec les fonctionnaires, dont le nombre a beaucoup augmenté sous ses présidences. Il leur permet de voler en échange de leur loyauté. Dans le secteur du chauffage, il fixe une limite à ne pas franchir: ne pas trop toucher au petit peuple qui vote pour lui. Autrement

dit, le chauffage représente un domaine où il doit choisir entre deux groupes qui lui sont loyaux (6) ».

Comment, dans ces conditions, gagner en efficacité énergétique pour dégonfler à l'avenir la facture des ménages tout en augmentant le prix actuel de l'unité calorifique vendue? La loi du 23 novembre 2009 sur l'efficacité énergétique crée les conditions, sur le papier, pour rendre les unités centrales de production moins gourmandes en énergie primaire. Outre l'optimisation de la cogénération de chaleur et d'électricité, on prévoit d'isoler les tuyaux pour diviser par trois la déperdition. Certaines municipalités, comme Mytichtchi, installent des systèmes permettant à un immeuble de réguler sa consommation, avec des chaufferies de quartier. L'opération s'élève environ à 100 000 euros pour une barre d'immeubles, mais l'investissement incite en théorie les habitants à se montrer économes. Le manque d'enthousiasme face aux joies du calcul d'optimisation désole

M. Simonov: « Même si les retours sur investissement sont assez rapides, pour nos mentalités postsoviétiques, c'est encore trop. Les Russes se demandent pourquoi accepter de sortir leur argent, avec des factures majorées pendant six à sept ans, quand bien même elles diminueront ensuite, alors que selon eux le chauffage doit être gratuit. » Du coup, l'expert du Fonds national de la sécurité énergétique propose de lever des financements extrabudgétaires en émettant des emprunts. Une idée discutée depuis bientôt quinze ans, sans résultat. Pour dénouer la contradiction entre « un secteur privatisé, mais des entreprises qui ne peuvent pas investir », comme le résume M. Birioukov, de la mairie de Mytichtchi, des formules libérales associant puissance publique et secteur privé, comme les partenariats public-privé ou des systèmes de concessions, ont été envisagées, sans dépasser le stade du projet.

Dans le débat sur la stratégie à suivre, il n'a pas échappé aux cercles dirigeants russes que les privatisations opérées en Occident ont fait basculer les municipalités dans une situation de dépendance vis-à-vis des opérateurs de marché. La privatisation des infrastructures ne garantit pas, loin de là, des investissements satisfaisants, comme le montrent celle des chemins de fer britanniques ou les délégations de service public accordées aux grands groupes dans l'approvisionnement de l'eau en France. D'un autre côté, une fraction des élites représentée par le premier ministre Dmitri Medvedev, et favorable à un mode de gouvernement moins étatiste, soutient les « réformes » libérales en abordant la question énergétique par la problématique du climat. En 2009, avec son « programme de modernisation », M. Medvedev entendait par exemple dynamiser la compétitivité de l'économie nationale en fixant un ambitieux objectif d'amélioration de 40 % de l'efficacité énergétique d'ici 2020.

Entre le contexte économique morose et la nécessité pour le président de ne pas perdre son soutien populaire, la modernisation du chauffage urbain pourrait attendre encore un peu. Et les citoyens russes passer encore plusieurs hivers à transpirer par – 20°C en priant pour que le système ne tombe pas en panne.

RÉGIS GENTÉ.



AGENCE VU



Les Amis du MONDE diplomatique

LE 28 JUIN, RENDEZ-VOUS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les Amis du *Monde diplomatique* se réuniront en assemblée générale le samedi 28 juin 2014, à Paris, à la Maison de l'Amérique latine.

Programme et informations pratiques sur le site Internet.

RÉGIONS

ALÈS. Le 3 juin, à 19h15, au cinéma Les Arcades: projection du film *Braddock America*. Le 12 juin, à 19h30, salle Boquier aux Mages, réunion des Amis du Gard: bilan et projets. (*amd30@orange.fr*)

ANGOULÊME. Le 26 juin, à 20 heures, à la MJC Louis-Aragon, place Victoria: rencontre avec Jean-Pierre Fourré autour de son ouvrage *Moi, Jaurès, candidat en 2012* (Editions de Matignon). (*patrickbouthinon@orange.fr*)

CAEN. Le 19 juin, à 18h30, au café des Arts, à Hérouville: enregistrement en public de l'émission « T'es autour du Diplo », avec un débat autour du dossier du mois. À écouter sur le site de l'association et sur www.zonesdondes.org (*duboisbo@yahoo.fr*)

GIRONDE. Le 18 juin, à 20h30, au café de l'Orient, esplanade François-Mitterrand, Libourne: « café-Diplo » autour de l'article de Jacques Testart « Repenser la procréation médicalement assistée » (*Le Monde diplomatique*, avril). Le 19 juin, à 20h30, à la médiathèque de Saint-Médard-en-Jalles: « Le Brésil, nouvel eldorado ou éternelle terre d'avenir? », avec Glauber Sêzerino. Le 25 juin, à 19h30, au Poulailier, place du 14-Juillet, Bègles: « café-Diplo ». (*06-85-74-96-62* et *amis.diplo33@gmail.com*)

GRENOBLE. Le 11 juin, à 20h15, à la Maison des associations, 6, rue Berthe-de-Boissieux: rencontre avec Nicole Capt pour son livre *Les Folles Dérives du monde* (Panthéon). (*jacques.toledano@wanadoo.fr*)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 7 juin, à 10h15, au Grand Café, 4, rue Georges-Clemenceau: « café-Diplo » autour de l'article de Jean Radvanyi « Moscou entre jeux d'influence et démonstration de force » (mai). (*michelmerel54@laposte.net*)

LILLE. Le 11 juin, à 20h30, à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités, 23, rue Gosselet: réunion des adhérents et bilan de fin d'année. (*06-24-85-22-71* et *amd-nord@yahoo.fr*)

LYON. Le 2 juin, à 20 heures, au cinéma Le Comoedia, 13, avenue Berthelot: projection du film *El Impenetrable*, de Daniele Incalcaterra et Fausta Quattrini, suivie d'un débat avec Maurice Lemoine. En partenariat avec la Maison de l'Amérique latine. (*catherine.chauvin@wanadoo.fr*)

METZ. Le 12 juin, à 18h30, petite salle des Coquelicots, « café-Diplo »: « Vérité et mensonge chez nos dirigeants ». (*christopher.pollmann@univ-lorraine.fr*)

MONTPELLIER. Le 2 juin, à 20 heures, au salon du Belvédère (Corum): « Lobby et corruption, fer de lance du capitalisme », avec Roger Lenglet. (*janinerobert@wanadoo.fr*)

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent le troisième jeudi du mois, à 19 heures, à la résidence Habitat jeunes Roger-Sidou, 5, place Gerbaud. (*06-13-24-16-57*)

PORT-LOUIS (GUADELOUPE). Le 13 juin, à 19 heures, à la médiathèque: projection de deux documentaires, suivie d'un débat « Haïti - République dominicaine: frères ennemis? ». (*06-90-08-15-25*)

RENNES. Le 5 juin, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Brieuc: « café-Diplo » autour de l'article de Vivek Chibber « L'universalisme, une arme pour la gauche » (mai). Le 22 juin, à 18 heures, au cinéma L'Arvor, 29, rue Antrain: projection-débat du film *Les Nouveaux Chiens de garde*, de Gilles Balbastre et Yannick Kergoat, avec le collectif Les jours heureux et Attac. (*06-22-56-16-98* et *yves.paris-tad@wanadoo.fr*)

TOULOUSE. Le 10 juin, à 20h30, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat: « L'eau, l'or bleu, le pétrole du XXI^e siècle », avec Jean-Luc Touly. (*05-34-52-24-02* et *amd-toul@gmail.com*)

TOURS. Le 6 juin, à 20h30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy: « Comment s'appuyer sur *Le Monde diplomatique* pour s'opposer au grand marché transatlantique? ». Le 11 juin (13 heures), le 12 juin (20 heures) et le 16 juin (11 heures) sur Radio Béton (93.6 FM), présentation du *Monde diplomatique* du mois. Du samedi 14 juin, à 18 heures, au dimanche 15 juin, à 6 heures du matin, Nuit des studios. (*02-47-27-67-25* et *pjc.arnaud@orange.fr*)

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS. Le 7 juin, à 18 heures, au Tarmac, 159, avenue Gambetta: lecture publique de l'article de Pierre Benetti, lauréat du concours étudiants 2013, « A Montreuil, les rescapés de la guerre de Libye », paru dans *Le Monde diplomatique* de novembre 2013, suivie d'un débat avec l'auteur et Patrick Haimzadeh, auteur du livre *Au cœur de la Libye de Kadhafi* (Jean-Claude Lattès). (*amis.diplo.75@gmail.com*). Le 11 juin, à 19 heures, au Lieu-dit, 6, rue Sorbier: « Grand marché transatlantique, les puissants redessinent le monde »,

avec Raoul Marc Jennar et Renaud Lambert. (*amis.diplo.75@gmail.com*)

ESSONNE. Le 10 juin, à 20h30, Maison du monde, 509, patio des Terrasses, Evry: réunion mensuelle des Amis autour d'un article du journal. (*amd91.evry@gmail.com*)

YVELINES. Le 14 juin, à 17 heures, à l'hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfier: rencontre avec Henriette Asséo, historienne, et Jeanine Thorat pour une discussion autour de l'article du *Monde diplomatique* d'octobre 2012: « Non, les Tsiganes ne sont pas des nomades ». En collaboration avec Amnesty International. (*06-07-54-77-35* et *eve-leveque@wanadoo.fr*)

HORS DE FRANCE

BRUXELLES. Le 2 juin, à 19h30, à l'Espace Marx, 4, rue Rouppe: « Dépasser le carcan de l'économisme », avec Marco Monaco, Thierry Müller et Gregory Pascon, auteurs du livre *Choming Out* (Une certaine gaieté). (*02-231-01-74* et *amd-b@skynet.be*)

GENÈVE. Le 10 juin, à 19h30, au café La Barje des volontaires, 26, rue de la Coulouvrenière, « café-Diplo » autour de deux articles: « L'universalisme, une arme pour la gauche » et « Ce que s'abstenir veut dire » (mai). (*amidiplo-suisse@hotmail.com*)

LUXEMBOURG. Le 19 juin, à 12h15, au Centre d'information tiers-monde, 55, avenue de la Liberté, Luxembourg-Gare: dans le cadre du festival Regards sur le Brésil de l'Action solidarité tiers-monde (ASTM), les « midis du Diplo », spécial Coupe du monde. (*decketr@pt.lu*)

Comment les supporters

(Suite de la première page.)

Peut-on « éliminer » les éléments incontrôlables pour « sauver » le football ? Au Brésil, certains rêvent d’imiter l’exemple britannique. De Londres à Liverpool en passant par Manchester, le rêve de stades pacifiés est devenu réalité. Au prix d’une mise à l’écart des moins fortunés.

La montée de la violence a coïncidé avec l’emprise croissante de l’argent sur le football, dans les années 1980. Aux traditionnels chants de soutien à leur équipe, les hooligans préféraient les rixes entre bandes rivales. Du Royaume-Uni, cette propension s’est répandue sur tout le continent européen.

Pour en venir à bout, la répression policière a été moins efficace que la construction de nouveaux stades. Conformément aux standards du sport moderne, ces enceintes sont « orientées vers des

consommateurs de spectacle », comme le soulignait le Livre vert du supportérisme remis en 2010 par trois sociologues à la secrétaire d’Etat française chargée des sports d’alors, M^{me} Rama Yade. Une fois les tribunes debout interdites et les places assises généralisées, le confort des spectateurs augmente considérablement. Le prix des billets aussi : en 2013-2014, un abonnement annuel à l’Emirates Stadium, l’antre du club londonien d’Arsenal, coûte au minimum 1 155 euros. Tant pis pour les amateurs désargentés : qu’ils soient hooligans ou non violents, ils n’ont plus les moyens de soutenir leur équipe de cœur (4).

Dans les années 2000, les clubs-vedettes anglais sont rachetés par de grandes fortunes ou des fonds d’investissement. L’équipe emblématique du nord du pays, Manchester United, passe ainsi sous pavillon américain. « Don’t pay Glazer ! » : pas un sou pour le milliardaire Malcolm Glazer, entonnent alors des milliers de voix. Bien décidés à

préserver l’atmosphère familiale de l’antique « MU », les schismatiques fondent en 2005 le Football Club United. Autogérée, la coopérative « FCU » ne badine pas avec la démocratie participative. « Lors d’une assemblée générale annuelle, le choix de McDonald’s comme sponsor a été soumis au vote. A 95 %, les supporters ont dit “non” à McDonald’s United », exulte M. Vinny Thompson, porte-parole d’un modeste club de septième division maître de son destin.

Pionniers de l’émancipation vis-à-vis du foot business, les partisans du club de la ville de Swansea (Pays de Galles) expérimentent quant à eux une voie intermédiaire, à mi-chemin entre capitalisme et appropriation collective. En octobre 2001, le club, au bord de la faillite, est cédé pour une livre symbolique à M. Tony Petty, un homme d’affaires australien installé à Londres. Sceptiques sur la capacité des nouveaux dirigeants à redresser la situation, cent cinquante supporters créent une association. Après avoir recruté six cents adhérents, ils donnent mandat au groupement de petits actionnaires pour trouver des repreneurs fiables. « Tout en exigeant la démission de M. Petty dans la rue, le groupement négociait dans les coulisses avec un consortium d’entrepreneurs locaux attachés au club et prêts à investir de façon durable », relate M. Nigel Hamer, le secrétaire de l’association, avec un sourire canaille.

De guerre lasse, M. Petty accepte en janvier 2002 de rétrocéder le club au consortium. Le groupement récolte 50 000 livres grâce à une souscription, acquiert 20 % du capital et occupe de plein droit un siège au conseil d’administration. « Afin d’éviter la domination d’un

seul actionnaire, les détenteurs de parts ne peuvent contrôler plus de 25 % du capital. Quant au poste d’administrateur réservé aux supporters, il ne peut être supprimé », précise M. Huw Cooze, le représentant de l’association au conseil. Economiquement assaini, Swansea passe en dix saisons de la quatrième à la première division.

A proximité du stade, auquel on accède par un chemin longeant une rivière, le terrain d’entraînement reflète le mode de croissance du club. « Plutôt que de spéculer sur des joueurs, Swansea a investi 6 millions de livres dans cet équipement, qui sera par la suite réservé à ses jeunes », glisse M. Alan Lewis, chargé des relations publiques au sein du groupement. Pour l’heure, les professionnels y taquinent le ballon sous l’œil attentif de M. Huw Jenkins. La cinquantaine décontractée, l’actuel président de Swansea se prépare au match contre Arsenal. « La place faite aux fans ne garantit pas la survie du club », prévient-il.

Ni la modération salariale, comme en témoignent les Porsche et les Ferrari garées

devant le siège du club. Au nom de la compétitivité, Swansea ne se démarque pas des pratiques financières du football de haut niveau et s’aligne sur les salaires stratosphériques de la première division. L’abonnement annuel, lui, revient à 459 euros : un tarif élevé pour les petits budgets. « C’est un compromis entre les contraintes économiques et la volonté de permettre au plus grand nombre de soutenir notre club », plaide M. Lewis.

Né au Royaume-Uni à la fin des années 1990, Supporters Direct promeut la participation active aux instances de décision. « La quête de performances immédiates figure parmi les principales causes de la crise qui menace l’existence de nombreux clubs. Supporters Direct préconise un développement à plus long terme », explique M^{me} Antonia Hagemann, sa présidente au niveau européen. L’association compte des membres dans vingt-deux pays, et notamment en Allemagne et en Espagne, où le rôle de contre-pouvoir des fans, autrefois éminent, est insidieusement remis en cause.

Statut associatif pour les clubs allemands

DOTÉS d’un statut associatif, les clubs allemands fonctionnent selon le système du « 50 + 1 », qui permet aux supporters de disposer de droits de vote majoritaires. Seuls Wolfsburg et Leverkusen, qui appartiennent entièrement l’un à Volkswagen, l’autre à Bayer, échappent à ce droit de regard. Invoquant le principe d’équité, le président de Hanovre 96 a réclamé la possibilité de racheter la totalité de son club. Le tribunal arbitral du sport lui a donné satisfaction le 30 août 2011, annonçant peut-être la fin de ce modèle atypique. « De fait, la règle du 50 + 1 n’existe plus depuis ce jugement. Les

marques vont désormais utiliser nos clubs comme de simples outils publicitaires », redoute M. Jens Wagner, porte-parole de l’association de supporters du Hambourg SV. Avide de publicité, Red Bull a pris les devants avec la création en 2009 du RasenBallsport Leipzig. La germanisation (approximative) de son nom lui a permis de contourner la législation en vigueur, qui interdit les marques.

(4) La même évolution s’est produite dans les stades de base-ball aux Etats-Unis. Lire Richard A. Keiser, « Sportifs de salon », *Le Monde diplomatique*, juillet 2008.



SELÇUK

Depuis la chute du mur de Berlin, la normalisation de l’Europe centrale et orientale concerne aussi le football. Longtemps structurés d’une autre manière qu’à l’Ouest, les grands clubs sont devenus le caprice d’oligarques aux fortunes parfois mal acquises. Reste le folklore entretenu par une poignée de nouveaux riches.

PAR BALTHAZAR CRUBELLIER *

LA plupart des clubs de football d’Europe occidentale ont construit leur identité autour d’axes géographiques, culturels ou, éventuellement, politiques. L’Olympique de Marseille en France ou Manchester United au Royaume-Uni se distinguent ainsi par leur opposition aux formations de la capitale ; en Espagne, l’Athletic Bilbao est connu pour recruter exclusivement des joueurs de « nationalité » basque. A l’Est, en revanche, les principaux clubs émanent d’associations liées aux grands corps de l’Etat ou de professions qui déterminent leurs noms. Encore aujourd’hui, les CSKA (abréviation de « club sportif central de l’armée »), Lokomotiv (club des cheminots), Dynamo (club du ministère de l’intérieur) y sont légion. Bien entendu, des variantes locales existent : le Steaua Bucarest (Roumanie) ou le Dukla Prague (République tchèque) procèdent aussi d’institutions militaires sans reprendre l’appellation habituelle, tout comme Budapest Honvéd (Hongrie). En Yougoslavie, le Partizan Belgrade a longtemps été associé à la police ; et en Pologne, le Lech Poznań – surnommé Kolejorz : « cheminot » – fut longtemps lié à l’entreprise nationale de chemins de fer.

Ces particularismes se sont estompés dans les années 1990, à la notable exception du CSKA Moscou, dont le ministère de la défense demeure un actionnaire de premier plan. Pour les autres, il

s’agit simplement de « marques », auxquelles les supporters semblent très attachés, comme le démontre la tentative malheureuse et finalement avortée du président nationaliste croate Franjo Tudjman de rebaptiser en 1993 le Dinamo Zagreb « Croatia Zagreb ».

La partie orientale de l’Europe s’est convertie avec ferveur aux règles du football moderne, au point d’apparaître comme un reflet déformé des travers occidentaux : les agents de joueurs y font la pluie et le beau temps, les transferts s’opèrent sans véritable logique sportive, et les écarts de budget entre équipes ne cessent de se creuser. Les clubs fortunés recrutent massivement à l’étranger, ce qui empêche leurs concurrents de se renforcer économiquement en plaçant leurs joueurs et les oblige à abandonner la formation, jugée trop coûteuse. Ces pratiques ont eu pour conséquence l’augmentation des prix des billets et la baisse sensible du nombre de spectateurs dans les stades (lire l’article ci-dessus).

En outre, les équipes d’Europe de l’Est ont très largement ouvert leurs portes et leur capital à des investisseurs ayant fait fortune dans les années 1990. Ces dirigeants d’un nouveau genre ont su trouver leur place dans le paysage européen. Sur l’insistance de plusieurs d’entre eux, dont M. Rinat Akhmetov, à la tête du Chakhtar Donetsk (Ukraine), le président de l’Union des associations européennes de football (Union of European Football Associations, UEFA), M. Michel Platini, a entamé une grande réforme de la Ligue des champions visant à assurer une meilleure représentation des clubs d’Europe centrale et orientale.

Ces personnages souvent atypiques, au passé parfois empreint de mystère, dominent désormais le paysage footballistique sur une bonne moitié du continent. Certains ont accédé à leurs fonctions dans des circonstances violentes : M. Akhmetov a succédé à Akhat Bragin, victime d’un attentat ; six présidents du Lokomotiv Plovdiv (Bulgarie) ont péri par balle entre 1995 et 2007. Une fois établis, la plupart se sont assagis, à l’exception d’une petite poignée de personnalités qui refusent obstinément de se conformer au modèle du gestionnaire modéré, discret, patient et raisonnable loué par la presse spécialisée. Ils écrivent leur propre histoire à coups

de millions, de scandales et de propos outranciers qui assurent leur notoriété. Ces autocrates dignes des spectacles de catch américain (1) défraient la chronique hors du terrain et se maintiennent sous le feu des projecteurs en maniant avec une indéniable habileté l’art de la polémique.

EN France, cette population de grands fauves fut incarnée dans les années 1980 par Claude Bez ou M. Bernard Tapie, dont la notoriété dépassa largement le stade de leur club. M. Louis Nicollin, le président du Montpellier Hérault Sport Club, reste l’un des derniers représentants d’une espèce en voie de disparition. Dans une saillie restée célèbre, il avait traité le capitaine d’une équipe adverse de « petite tarlouze (2) ». Face à l’indignation médiatique, l’intéressé avait fini par s’excuser, avec plus ou moins de grâce : « Moi, ce mot de “tarlouze”, je ne le connaissais même pas dix minutes avant de le dire. J’entendais ce mot, “tarlouze” par-ci, “tarlouze” par-là. (...) Devant ce micro, j’avais ce mot de “tarlouze” qui me résonnait dans la tête. Sinon, je ne suis pas homophobe, je me suis excusé. » Et d’ajouter : « Je n’ai jamais rien eu contre les pédés. Plus il y en a, plus il y a de gonzesses pour nous (3). »

Depuis l’effondrement des « démocraties populaires », au début des années 1990, le public des stades d’Europe centrale et orientale a découvert ce type de dirigeants hauts en couleur. Parmi eux, M. Zdravko Mamic, figure incontournable du football croate. Né à Bjelovar en 1959, cet entrepreneur doit sa fortune à des investissements dans une compagnie forestière et une brasserie. Après avoir revendu ses parts à un marchand d’armes pendant les guerres de Yougoslavie des années 1990, M. Mamic se lance dans le métier d’agent de joueurs, tout en gravissant les échelons au sein du Dinamo Zagreb, jusqu’à occuper le poste de président délégué.

Parallèlement à ses activités à la tête du club, M. Mamic signe plusieurs contrats le liant financièrement à des footballeurs de ce même club, le plus titré du pays. Son fils Mario exerce également la profession d’agent et compte parmi ses clients de nombreux pensionnaires de l’équipe de la capitale. Cette situation de conflit d’intérêts manifeste mécontente les supporters. Mais interroger sur ce point le principal intéressé peut s’avérer périlleux.

Lorsque, à l’occasion d’un échange avec la presse, fin 2010, une question fuse à ce propos, M. Mamic – qui se déclarait l’instant d’avant prêt à répondre à toutes les sollicitations – réplique, tout sourire, à l’adresse du journaliste : « Tu es un des plus gros menteurs et falsificateurs de ce pays. Tu es un fumier et un monstre. Tu mens tout le temps. » Puis il perd patience lorsque son interlocuteur insiste : « Mon fils fait ce que je veux et ce qui me paraît bien. Espèce de crétin sans cervelle. (...) Une fois que j’aurai quitté le Dinamo, je vais te tabasser comme un chat. » Le journaliste, impavide, fait alors une dernière tentative et, cette fois, Mamic perd tout à fait son sang-froid : « Arrête de mentir à ce peuple qui souffre !, hurle-t-il. Tu n’as pas le droit. C’est à cause de gens comme toi que je passe pour un idiot décadent et violent (4). »

Un peu plus à l’est, M. George « Gigi » Becali fait la pluie et le beau temps au Steaua Bucarest. Né dans une famille relativement aisée de bergers roumains, il a fait fructifier sa fortune dans l’immobilier, en procédant à un échange de terrains avec l’armée roumaine en 1998. L’importante plus-value réalisée a fait l’objet de plusieurs enquêtes et de procès. Certains s’interrogent sur la validité de son titre de propriété, ainsi que sur la légitimité de l’armée à revendre des parcelles en plein centre-ville. Sans se soucier du qu’en-dira-t-on, M. Becali effectue son entrée au capital du Steaua Bucarest, puis écarte successivement tous les candidats à la présidence de l’ancien club de l’armée, jusqu’à acquérir la majorité des actions en février 2003. Officiellement, il a transféré la majorité de ses actions à ses neveux depuis 2007.

Son passage à la tête de l’une des formations les plus titrées et les plus populaires du pays lui a cependant fourni une excellente caisse de résonance pour exposer ses idées politiques. L’homme d’affaires a en effet dirigé entre 2004 et 2012 le Parti

(1) Lire « Grandeur et délires du catch américain », *Le Monde diplomatique*, mai 2010.

(2) Interrogé par Canal Plus après le match Auxerre-Montpellier, 31 octobre 2009.

(3) *Midi libre*, Saint-Jean-de-Védas, 30 novembre 2009

(4) Conférence de presse improvisée, Zagreb, 22 décembre 2010.

DANS LES TRIBUNES

marquent des buts

Réfractaire à la normalisation rampante du football allemand, l'autre club de Hambourg demeure fidèle à sa culture alternative radicale. Le FC Sankt Pauli reflète l'état d'esprit frondeur d'un quartier pauvre connu pour son district rouge et sa communauté punk. Statutairement antiraciste et antifasciste, il s'accroche à son idéal progressiste, quitte à végéter en deuxième division. Pas question de rebaptiser son stade, le Millerntor, du nom d'un sponsor. Certes, pour la première fois, lors de travaux de rénovation, on y a construit des loges réservées aux personnalités ; mais la nouvelle tribune, résolument populaire, comporte dix mille places debout sur douze mille. Et les billets les moins chers coûtent 7 euros.

En Espagne, les supporters ont vu leur pouvoir sérieusement rogné à partir de 1990. Le gouvernement socialiste de M. Felipe González a obligé par la loi les clubs à se transformer en sociétés anonymes à objet sportif, abolissant ainsi le régime des sociétaires. Détenant chacun une part du club, les *socios* en étaient jusqu'alors collectivement propriétaires. A ce titre, ils élaient leurs dirigeants. Unique en Europe, ce fonctionnement égalitaire – un sociétaire, une voix – a constitué la norme pendant des décennies. Seuls quatre clubs ont pu conserver ces anciennes règles : le FC Barcelone, le Real Madrid, l'Athletic Bilbao et le Club Atlético Osasuna.

Les inspireurs de la loi de 1990 voyaient dans la prééminence des *socios* un frein à l'investissement. En les remplaçant par des actionnaires stables, ils prétendaient pérenniser les clubs. Mais ce n'est pas ce qui s'est produit : au contraire, le désir d'attirer à tout prix les meilleurs joueurs conduit à un endettement massif. Beaucoup de clubs risquent

la rétrogradation, voire, pour certains, la liquidation. « *Cédant à la folie des grandeurs, l'Atlético Madrid a multiplié sa dette par dix. Pour compenser, il a triplé le prix des abonnements* », se désole M. Emilio Abejon, porte-parole de Señales

de Humo (« Signaux de fumée »). Ce groupe de supporters ferraille depuis plus de dix ans contre les actionnaires du club madrilène. Il leur reproche un accaparement frauduleux, confirmé par plusieurs jugements.



SELÇUK

Président élu par les *socios* en 1987, feu Jesús Gil, l'ancien maire ultralibéral et xénophobe de Marbella, décédé en 2004, s'était emparé de l'Atlético au moment de sa mutation en société anonyme, en septembre 1991. Avec l'aide de son associé Enrique Cerezo, il avait raflé 90 % des parts sans déboursier une peseta, et ce en toute illégalité. Les faits étant prescrits, il a évité la prison, de même que M. Cerezo, qui lui a succédé à la tête du club.

Le 4 février 2014, cependant, le tribunal suprême espagnol a annulé une augmentation de capital irrégulière. Résultat : M. Cerezo et la famille Gil pourraient perdre la majorité. « *Cela ouvre la voie à l'élection d'un nouveau conseil d'administration par les vingt mille actionnaires minoritaires* », commente, plein d'espoir, M. Abejon. Esquisse d'un supportérisme non violent et démocratique ?

DAVID GARCIA.

et postillons

de la nouvelle génération - chrétien-démocrate, une formation initialement centriste qu'il transforme en parti ultranationaliste inspiré du fascisme d'avant-guerre. Coutumier des injures racistes et homophobes, ne se privant pas de molester les journalistes, M. Becali a brièvement occupé un siège au Parlement européen.

En 2007, son équipe rivalise avec le CFR Cluj, club d'une ville qui compte une forte population magyarophone. M. Becali soupçonne la « *franco-maçonnerie hongroise* » de financer son adversaire ; soupçon qui, à ses yeux, renforce encore l'exigence d'une victoire, car « *la Roumanie serait la risée du monde si le championnat était gagné par des Hongrois* (5) ». Il souligne à cette occasion que son équipe, contrairement à sa concurrente, ne compte que des joueurs roumains dans ses rangs. Cluj remporte finalement le titre, mais M. Becali, se console en recrutant António Semedo. Il accueille l'attaquant (noir) de Cluj par ces paroles chaleureuses : « *Je n'aime pas les gens de couleur, mais je n'en ai rien à faire, car il est trop bon joueur pour que nous le laissions à des Hongrois* (6). »

S'il importe à ces présidents irascibles d'exciter les journalistes pour se faire une réputation, aussi désastreuse soit-elle, ils tâchent également d'entretenir auprès des supporters un culte de la personnalité fondé sur la toute-puissance. Dans cette perspective, ils multiplient les décisions brutales d'éviction et de recrutement de personnel d'encadrement. Si, dans ce domaine, les salaires et la législation français invitent à une certaine prudence, la situation à l'est de l'ancien rideau de fer autorise toutes les extravagances. Depuis juin 2005, M. Mamic a engagé et licencié douze entraîneurs, alors même que son club remportait d'affilée neuf titres de champion de Croatie. Par comparaison, l'Olympique de Marseille, généralement présenté comme un club instable, n'a connu que cinq entraîneurs au cours de cette période.

En Roumanie, M. Becali est lui aussi passé maître dans l'art de recruter l'homme (provisoirement) providentiel. En août 2010, l'entraîneur Victor Piturca démissionne après cinquante-neuf jours à la tête de l'équipe. Le président confie les commandes à M. Ilie Dumitrescu, « *un type bien... qui travaille gratuitement* ». Un mois plus tard, le même est jugé « *trop musulman* » et promptement remercié. M. Becali se tourne alors vers M. Marius

Lacatus, en qui il voit une « *solution à long terme pour le Steaua* ». Mais en mars 2011, l'ancien international démissionne à son tour. « *C'est moi qui fais l'équipe ici*, gronde le président du club, *on n'est pas en démocratie*. » M. Sorin Cartu sera son quatrième entraîneur de la saison. « *Je lui donne trois mois, on verra bien* (7). » Le 5 mai, le technicien part sans demander son reste. Ces méthodes visent davantage à susciter la crainte que la popularité. Au Dinamo comme au Steaua, les supporters protestent régulièrement contre la gestion de leur président à travers des boycotts ou des manifestations parfois très suivies, en dépit des victoires.

AL'HEURE où les instances mondiales et européennes du football soulignent le caractère rassembleur et humaniste de ce sport, l'industrie du ballon rond peine à se débarrasser de ses représentants les plus encombrants, qui brillent à la cantonade ce que leurs pairs ont appris à taire. Un certain jeu finit par s'instaurer entre les médias, qui recherchent ces « bons clients » pour mieux les vilipender, et les intéressés, trop rusés pour être dupes.

En 2010, M. Vlatko Markovic, alors président de la Fédération croate de football, déclarait que les homosexuels n'avaient pas leur place dans l'équipe nationale. Emplis d'espoir à l'idée d'une surenchère, les journalistes se précipitaient pour recueillir la réaction de l'inévitable M. Mamic. « *Est-ce qu'il y a des choses normales qui vous intéressent ou seulement ces histoires ? 90 % de ce que vous écrivez n'est jamais arrivé*, remarqua le président du Dinamo Zagreb. *Enfin, je vais quand même vous donner mon avis là-dessus, puisque, visiblement, c'est ça qui vous intéresse. Dans ma sélection, les joueurs gays ne joueraient pas non plus. Où est le problème ? Moi, je ne vois pas un homosexuel monter au créneau, tacler, reprendre les ballons de la tête et ainsi de suite. Je le vois plutôt comme un danseur, un artiste, un écrivain ou... un journaliste* (8). »

BALTHAZAR CRUBELLIER.

(5) Conférence de presse, Bucarest, 15 novembre 2006.

(6) Conférence de presse, Bucarest, 31 octobre 2008.

(7) Conférences de presse, Bucarest, respectivement les 13 août, 29 septembre, 20 octobre et 6 mars 2010.

(8) Conférence de presse, Zagreb, 15 novembre 2010.

Une force d'appoint pour les révoltes politiques

« **N**ous appelons tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à participer à la défense de Kiev contre les traîtres du gouvernement. (...) Pour notre ville, pour notre pays, pour notre honneur (1) ! » Sur Vkontakte, le principal réseau social russe, en ce 21 janvier 2014, des supporters du Dynamo Kiev invitent leurs camarades à rejoindre les manifestants de Maïdan, la place de l'Indépendance. Aussitôt, seize autres groupes d'ultras, en provenance de toutes les régions du pays, y compris celles favorables au président Viktor Ianoukovitch, convergent vers l'épicentre de la rébellion. Ils se retrouvent principalement dans le groupe ultranationaliste Praviy Sektor (« Secteur droite »).

A Kiev en 2014 comme au Caire en 2011 et à Istanbul en 2013, les supporters appuient les insurrections, sans qu'on puisse distinguer dans ces divers engagements la moindre cohérence idéologique. « *Sans les ultras, la révolution contre [le président égyptien Hosni] Moubarak n'aurait probablement jamais vu le jour* », analyse le journaliste James Dorsey (2). Rompus aux affrontements avec la police après les matchs, ils ont apporté leur précieux savoir-faire aux apprentis manifestants. Fer de lance de la mouvance ultra en Egypte, les Ahlawy, qui soutiennent Al-Ahly (« Le national »), le plus grand club du Caire, et les White Knights (« Chevaliers blancs ») du Zamalek ont établi une trêve pour unir leurs forces contre le régime. « *Ces groupes sont apparus en 2007 pour faire contrepoids aux ligues de supporters proches des dirigeants de club, eux-mêmes liés au régime* », explique la chercheuse Chaymaa Hassabo.

Leur slogan « Tous les flics sont des bâtards » leur vaut une forte hostilité des intéressés et une grande popularité parmi les jeunes. Farouchement indépendants, ils

ont payé un lourd tribut dans les combats de rue autour de la place Tahrir. Mais le Conseil suprême des forces armées (CSFA) a tenté de briser leur convergence et joué avec le feu lors du drame de Port-Saïd. Le 1^{er} février 2012, les supporters locaux d'Al-Masry, scandant des slogans favorables aux militaires, ont agressé leurs rivaux d'Al-Ahly. Les forces de l'ordre sont restées étrangement passives. Bilan : soixante-quatorze morts et des centaines de blessés. Selon de nombreux témoignages, les supporters de Port-Saïd étaient infiltrés par la police.

Depuis la révolte de la place Taksim, à Istanbul, l'exécutif turc est lui aussi tenté par une mise au pas des groupes ultras. Ceux-ci ont joué un rôle central durant les quinze jours de manifestations et d'affrontements de juin 2013. Au premier rang se trouvait le groupe Carçi (« Bazar »), des supporters acharnés du club stambouliote Besiktas, qui revendiquent des idées anarchistes, écologistes et kémalistes (3). Créé au lendemain du coup d'Etat militaire de 1980, il a longtemps bénéficié d'une relative mansuétude de la part des autorités. « *Les stades constituaient alors l'un des rares espaces de libre expression* », raconte le sociologue Adrien Battini. Mais, depuis le déclenchement du mouvement de contestation contre les projets urbains du premier ministre Recep Tayyip Erdogan, le gouvernement y a interdit les banderoles...

D. G.

(1) Thibault Marchand, « Les ultras, nouveaux héros de la "révolution" ukrainienne », So Foot, 7 février 2014, www.sofoot.com

(2) James M. Dorsey, *The Turbulent World of Middle East Soccer*, Hurst, Londres, 2014.

(3) Du nom de Mustafa Kemal Atatürk, fondateur en 1923 de la République de Turquie.

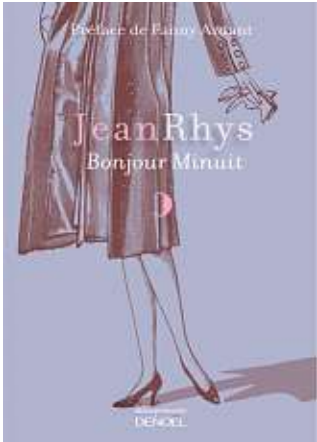


LITTÉRATURES

Champagne pour les perdants

Bonjour minuit de Jean Rhys

Traduit de l'anglais par Jacqueline Bernard, Denoël, Paris, 2014, 237 pages, 12,90 euros.



EN 1927, Jean Rhys signe à 37 ans son premier livre : *Rive gauche*. La préface est rédigée par Ford Madox Ford, l’ami d’Ernest Hemingway – qui en fit le portrait dans *Paris est une fête*. L’écrivain avait compris dès ce moment la marque essentielle de cette romancière : « *sa passion d’exposer le cas de ceux qui ont le dessous* » et « *son don remarquable de la forme* ». Rhys (1890-1979) est née Ella Gwendolen Rees Williams, sur l’île de la Dominique, dans l’Empire britannique finissant. Elle devient danseuse, portée sur les mariages catastrophiques (trois), les liaisons bancales, l’alcool, les milieux bruyants et interlopes. Dans ses romans, elle raconte avant tout son exil intérieur, l’innocence de vieux enfants perdus et abîmés... *Bonjour minuit*, écrit en 1939, est son cinquième livre.

L’Anglaise Sasha Jansen mène une existence chiche, désœuvrée et solitaire à Londres. Quelqu’un lui prête un peu d’argent pour qu’elle se change les idées, retourne à Paris, à Montparnasse où elle était arrivée toute jeune, autrefois, mariée à un Hollandais charmant destiné à l’abandonner. Elle avait connu alors, dans les années 1920, une vie libre et fauchée, eu des amants, et accouché d’un enfant mort-né. Maintenant, elle porte un vieux manteau de fourrure qu’un homme lui a jadis offert. Elle boit, frôle la cinquantaine, et ça se voit. Elle retourne sur ses pas d’avant-hier, revient dans des lieux hantés de souvenirs, de cauchemars. Elle voudrait être désirée encore, être aimée, tout en n’y croyant plus. « *Le Jour s’est lassé de moi, / Comment pourrais-je me lasser de lui ?* », comme le chuchote Emily Dickinson citée en exergue.

Sasha est dévastée par les mots qui détruisent – « *Tu la connais, la vieille ?* » –, par les yeux cruels qui dévisagent et ne laissent « *pas un lambeau d’illusion* ». Elle a toujours été sensible, vulnérable, même au temps de sa splendeur, alors maintenant... Elle prend des cuites, s’achète un chapeau, un tableau, rencontre de drôles de types, un beau gigolo abusé par le manteau de fourrure...

Cette histoire pourrait n’être qu’un de ces mélodrames complaisants, sentimentaux et narcissiques qui encombrant les librairies, rangés dans la rubrique « romans ». C’est une leçon de littérature. Car Rhys impose ce mélange de froide objectivité et de sensibilité à vif dont elle est virtuose, dans une méditation dont la source est sa propre vie. Ses mots d’une âpre poésie, des mots au tranchant de couteau, décrivent la confusion des tourments intimes. Elle donne une élégance au grouillement informe de l’angoisse et du désespoir. Avec, dans cette terrible noirceur, un regard aiguisé, la distance de l’humour, une sorte de sarcasme affectueux envers soi et les autres, nous tous, « *pauvres diables d’êtres humains* ». Revient aussi l’affrontement bien peu sentimental de ce qui est si désespérément charmant dans le goût de se perdre. Si l’art du roman consiste à tendre un miroir où le lecteur va reconnaître soudain ce qu’il pourrait être, avec une évidence qui bouleverse durablement, Rhys est définitivement une romancière unique.

MARIE-NOËL RIO.

ASIE	EUROPE	AFRIQUE
AN UNCERTAIN GLORY : INDIA AND ITS CONTRADICTIONS. – Jean Drèze et Amartya Sen Penguin Books, New Delhi, 2013, 448 pages, 699 roupies. L'économiste Amartya Sen et le sociologue Jean Drèze font un constat alarmant : « <i>Les conditions de vie de la moitié de la population la plus pauvre en Inde ne sont pas meilleures qu'en Afrique.</i> » L'étude, qui s'appuie sur un large arsenal de recherches et compare les indicateurs sociaux à ceux de ses voisins d'Asie du Sud, montre que s'il y a vingt ans l'Inde était en tête du développement humain avec la Chine, elle se place désormais à l'avant-dernière position, talonnée par le Pakistan. De même, le revenu par habitant en Inde est deux fois supérieur à celui du Bangladesh, mais ce dernier a davantage amélioré les conditions de vie de sa population. L'Inde consacre une part bien moins importante de son produit intérieur brut (PIB) à l'éducation, la santé et les infrastructures... En revenant sur l'histoire économique du pays, du socialisme tel que l'a représenté Jawaharlal Nehru à la libéralisation des années 1990, l'ouvrage permet de « <i>reconsidérer la relation mutuelle entre croissance et développement, au regard de la demande de justice sociale</i> ». BENJAMIN FERNANDEZ	EUROPE, LES ÉTATS DÉSUNIS. – Coralie Delaume Michalon, Paris, 2014, 224 pages, 17 euros. « <i>On ne profane pas les mythes impunément, le "mythe Jean Monnet" pas plus que les autres. De même, on ne questionne pas les dogmes.</i> » C'est pourtant ce que Coralie Delaume, juriste et blogueuse, s'attache à faire dans cet ouvrage : déconstruire la fable de l'Union européenne pacifique et solidaire pour rétablir la vérité d'une construction forgée pour le libre-échange. Dans la lignée de Jacques Sapir, Cédric Durand ou Frédéric Lordon, elle dénonce l'Europe du capitalisme allemand et l'absence de démocratie qui accompagne cet euro-libéralisme à marche forcée : « <i>La Constitution, tout comme les résultats des référendums, sont devenus informatifs...</i> » Le principal atout de cet essai est de traiter, en parallèle des questions économiques et démocratiques, du volet juridique. Or depuis 1992 et l'adoption du traité de Maastricht, le droit communautaire est inscrit dans la Constitution française et prime intégralement sur le droit national. On regrettera que ne soit évoquée aucune possibilité de sortie. AURÉLIEN BERNIER LES UKRAINIENS FACE À LEUR PASSÉ. Vers une meilleure compréhension du clivage Est-Ouest. – Olha Ostriitchouk Peter Lang, Bruxelles, 2013, 396 pages, 51,40 euros. Décoder la déchirure ukrainienne et les passions qu'elle soulève : l'occasion en est donnée par l'exploration de la guerre des mémoires dont il est possible de mesurer la portée, symbolique et politique, dans la crise actuelle. L'historienne ukrainienne Olha Ostriitchouk s'est aventurée, avec précaution et succès, dans le maquis des explications, justifications, instrumentalisations dont fait l'objet « le passé qui ne passe pas » : la question nationale et la guerre civile de 1918-1920, la confrontation nationalisme-bolchevisme, la terreur stalinienne et la grande famine de 1932-1933, les engagements opposés lors de la seconde guerre mondiale, la résistance soviétique et la collaboration nazie, le judéocide... Ostriitchouk ne s'est pas contentée de collecter des souvenirs au bénéfice des seules émotions ni de comparer les « <i>mémoires en conflit</i> ». De façon remarquable, elle les confronte aux faits historiques. Ce qui donnera matière à controverses et remises en question. JEAN-MARIE CHAUVIER	ÉCLIPSE SUR L'AFRIQUE. Fallait-il tuer Kadhafi ? – Jean Ping Michalon, 2014, 240 pages, 17 euros. Ancien président de la Commission de l'Union africaine (l'homologue de M. José Manuel Barroso pour l'Union européenne), M. Jean Ping relate comment la France a imposé l'option militaire contre le régime du colonel Mouammar Kadhafi au printemps 2011. Placé aux premières loges, puisqu'il a dirigé plusieurs missions de médiation, le diplomate gabonais n'a pas de mots assez durs pour fustiger les manœuvres de Paris destinées à faire avorter les initiatives de l'organisation panafricaine : manipulation des Nations unies, débauchage de dirigeants africains... Le livre, rédigé comme un carnet de bord, fourmille d'anecdotes croustillantes sur la mégalomanie du président libyen, dont il dresse un portrait sans concession (autoritarisme, mesquinerie, etc.). Plus gravement, l'auteur dénonce, dans un style imagé et incisif, les conséquences de l'intervention française en Libye et de la chute de Kadhafi : déstabilisation du Sahel et dissémination d'armes, notamment. A partir des événements qui se sont déroulés durant son mandat à la tête de l'Union africaine (2008-2013), M. Ping – à qui on prête des ambitions présidentielles dans son pays – propose d'intéressantes réflexions sur l'importance de la souveraineté pour les pays du Sud et l'avenir du panafricanisme. ANNE-CÉCILE ROBERT L'AFRIQUE DANS LA MODERNITÉ NÉO-LIBÉRALE. Responsabilités éthiques des multinationales capitalistes. – Augustin Ramazani Bishwende L'Harmattan, Paris, 2014, 258 pages, 27 euros. Ce pamphlet contre les industries multinationales qui bafoient tant les droits humains que l'environnement évoque la Tanzanie, le Soudan ou la République démocratique du Congo, où opèrent des sociétés basées au Canada. Professeur de philosophie à Ottawa, d'origine congolaise, Augustin Ramazani Bishwende tente de « <i>déconstruire les mythes occidentaux du capitalisme et du développement</i> » sur lesquels reposerait le comportement de ces entreprises. Il en appelle à une Renaissance africaine dont il évoque plusieurs théoriciens, et s'appuie continûment sur le concept d'« éthique planétaire » d'Edgar Morin, qui intègre le respect de l'environnement parmi les devoirs de l'homme. A cette invitation à une responsabilité nouvelle, Bishwende propose d'incorporer les contributions de Friedrich Nietzsche, qui réinterroge la morale, de Marcel Gauchet, qui dessine une gouvernance planétaire, de John Rawls ou Hans Jonas. Mais son manifeste propose peu de pistes concrètes, et l'idée pertinente d'une éthique spécifique négro-africaine contemporaine, esquissée en fin d'ouvrage, aurait mérité d'autres développements. CONSTANCE DESLOIRE LE SÉNÉGAL SOUS ABDOULAYE WADE. Le Sopi à l'épreuve du pouvoir. – Sous la direction de Momar-Coumba Diop Karthala, Paris, 2013, 836 pages, 42 euros. Suite de l'ouvrage <i>Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale</i>, cet imposant volume dresse un bilan des espoirs déçus suscités par la présidence de M. Abdoulaye Wade (2000-2012). Chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), Momar-Coumba Diop montre également comment la société sénégalaise s'est adaptée, rebellée, transformée durant cette décennie. Ses études minutieuses révèlent les logiques à l'œuvre dans les appareils syndicaux et politiques, les confréries religieuses et les mouvements sociaux comme le contestataire « Y'en a marre ». TOM AMADOU SECK
MAGHREB	CARAÏBES	
UN INSTITUTEUR COMMUNISTE EN ALGÉRIE. L'engagement et le combat (1936-1965). – Gaston Revel, présentation et notes par Alexis Sempé La Louve, Cahors, 2013, 464 pages, 27 euros. Formé à l'école normale de Bouzarah, près d'Alger, où il entre en 1936, Gaston Revel fut envoyé comme instituteur au cœur du massif forestier de Collo. Seul Européen dans son logement-école, sans eau, sans électricité, il est témoin de la pauvreté du bled. Par rejet du traité de Versailles, il est d'abord pacifiste et même adepte un temps de la révolution nationale de Philippe Pétain, avant d'adhérer au Parti communiste algérien en 1945. Devenu correspondant d'<i>Alger républicain</i> et secrétaire de l'union locale de la Confédération générale du travail (CGT) de Bougie, il soutient les mineurs de Timezzit en grève. Aux élections municipales de 1953, il est élu conseiller dans le collège indigène : le seul Européen dans son cas pour toute l'Algérie. C'est le point culminant de l'espoir d'une « <i>Algérie algérienne sans distinction d'origine et de religion</i> », que la guerre finit par emporter. L'instituteur anticolonialiste est expulsé en 1955, retourne dans l'Algérie indépendante en 1962, puis rentre définitivement en France en 1965. Richement documenté grâce aux lettres, carnets et articles de Revel, ce témoignage éclaire de l'intérieur ces trente années décisives. RENÉ GALLISSOT	L'ÉCHEC HUMANITAIRE. Le cas haïtien. – Frédéric Thomas Couleur livres - Centre tricontinental (Cetri), Bruxelles - Louvain-la-Neuve, 2013, 74 pages, 9 euros. Les jours suivant le 12 janvier 2010 et le tremblement de terre qui a frappé Haïti, l'aide internationale, massive, a sauvé des vies. « <i>En réalité</i>, écrit Frédéric Thomas, <i>dans l'aide humanitaire, tout est tricherie.</i> » La formule peut paraître abrupte, mais... La plupart des organisations non gouvernementales présentes sur le terrain – dix mille environ ! – sont tout à la fois le symptôme et la cause de la faillite haïtienne. Autant d'Etats dans l'Etat, « <i>faisant de l'Etat haïtien un simple sous-traitant</i> ». Or cette faiblesse institutionnelle « <i>est le résultat d'une histoire et de choix politiques auxquels la communauté internationale a largement participé, quand elle ne les a pas imposés</i> ». En évacuant la question des structures sociales et du changement, l'humanitaire – de pair avec les programmes d'ajustement structurel et la voracité d'une « <i>élite moralement répugnante</i> » – condamne un pays pauvre à la répétition des catastrophes, à la dépendance, à l'échec et à... la générosité de la « communauté internationale ». MAURICE LEMOINE	
PROCHE-ORIENT		
LA FORMATION DE LA NATION KURDE EN TURQUIE. – Özcan Yilmaz Presses universitaires de France (PUF), Paris, 2013, 255 pages, 19 euros. Le mouvement national kurde est apparu au début du XX^e siècle, au moment de l'effondrement de l'Empire ottoman. L'émergence de la jeune Turquie, avec sa volonté de modernisation, provoque une vague de révoltes kurdes (1920-1938) durement réprimées par l'armée. Pourtant, c'est le succès même de cette modernisation qui crée une nouvelle génération kurde urbanisée et instruite. Elle a redéfini l'identité nationale, depuis les années 1950 jusqu'à l'émergence du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). L'ouvrage applique les théories développées par l'historien tchèque Miroslav Hroch – qui en a écrit l'introduction – sur le développement du nationalisme en Europe centrale et orientale, et plus largement sur la formation des « petites nations ». Il décrit le processus qui conduit un groupe ethnique non dominant à se percevoir comme une nation. VICKEN CHETERIAN HISTOIRE POLITIQUE DU CLERGÉ CHIITE. XVIII^e-XXI^e siècle. – Pierre-Jean Luizard Fayard, Paris, 2014, 324 pages, 20 euros. Acteur important du jeu politique irakien après l'invasion américaine en 2003, l'ayatollah Ali Al-Sistani, basé dans la ville sainte chiite de Najaf, se tient désormais à la lisière de l'arène politique. Ce retrait fait écho à l'« <i>apolitisme militant</i> » du clergé chiite, un concept développé par l'historien Pierre-Jean Luizard pour caractériser un rejet du politique, milieu perçu comme corrompu, mais devant paradoxalement se conjuguer avec l'obligation religieuse de lutter contre la tyrannie. On assimile souvent, à tort, le chiisme à des Etats. Son clergé, entité non territoriale, indépendante, à la fois autonome, puissante et menacée, joue un rôle stratégique au Proche-Orient et rayonne bien au-delà du chiisme politique qu'incarment le Hezbollah, les partis religieux en Irak ou encore le Guide suprême en Iran. L'auteur dresse le portrait historique d'une institution religieuse originale, mal connue. Il fournit un éclairage inédit sur son ascension récente, son apogée en 1979 lors de la révolution iranienne, et les menaces de sécularisation qui accompagnent désormais son déclin. SUZY GAIDOUZ		

AFRIQUE

Patrice Lumumba, une inspiration

LA Constitution de la République démocratique du Congo (RDC) promulguée en 2006 prévoit de décentraliser l’administration dans le cadre d’un Etat unitaire de vingt-six provinces. Cet ambitieux projet fait l’objet d’une série de publications du Musée royal de l’Afrique centrale de Tervuren, en Belgique, comportant notamment des monographies décrivant chacune des provinces. Vient d’en paraître le troisième tome, gisement d’informations permettant d’analyser minutieusement les données administratives, culturelles, démographiques, économiques et historiques du district du Kwango, désormais appelé à assurer son développement en devenant une province (1).

Le second volet de cette entreprise éditoriale est illustré par l’ouvrage de Paule Bouvier, professeure émérite de l’Université libre de Bruxelles (2). Elle étudie l’esprit et la genèse du processus de décentralisation en remontant à l’indépendance du pays, en 1960. L’auteure relève que le gouvernement actuel ne mobilise guère les moyens financiers requis pour mener à bien ce dessein...

Les résultats contestés des élections de novembre 2011 n’ont guère assaini l’espace politique tant en matière de

compétences dans la conduite des affaires de l’Etat que de transparence dans la gestion des matières premières (3). En dépit d’une production minière exceptionnelle, la RDC n’arrive pas à transformer ses richesses en potentiel productif, ni ses revenus pétroliers en pactole pour le développement. S’affirme de plus en plus visiblement une fracture entre une classe politique fortement discréditée, compromise dans la prédation des ressources naturelles, et une société civile qui doit faire preuve d’ingéniosité pour survivre.

Accélérer ou bloquer le projet de décentralisation n’est pas important en soi. L’essentiel réside dans la capacité des Congolais à sécréter une intelligence critique du politique pour animer la créativité de la société civile (4). Depuis des décennies, le monde associatif montre un dynamisme hors du commun pour pallier l’incurie d’un pouvoir défaillant. L’inconscience des gouvernants exacerbe les convoitises des factions rebelles et des groupes d’intérêts étrangers, qui se disputent le contrôle de l’espace afin d’accéder aux ressources économiques.

Dans ce contexte, la pensée de Patrice Lumumba inspire toujours les militants (5). Le moment politique

actuel est suffisamment critique pour permettre de susciter une alliance de classe entre le peuple congolais et une fraction de son intelligentsia, comme ce fut le cas entre 1955 et 1960, lorsqu’elle ébranla l’ordre colonial.

ANICET MOBE.

(1) Jean Omasombo Tshonda (sous la dir. de), *Kwango. Le pays des Bana Lunda*, Le Cri - Buku - Musée royal de l’Afrique centrale (MRAC), Bruxelles-Kinshasa-Tervuren, 2012, 448 pages.

(2) Paule Bouvier, *La Décentralisation. De la Première à la Troisième République*, Le Cri - Buku - MRAC, 2013, 368 pages, 29 euros.

(3) Maryse Stefaan et Jean Omasombo Tshonda (sous la dir. de), « Conjonctures congolaises 2012. Politique, secteur minier et gestion des ressources naturelles en République démocratique du Congo », *Cahiers africains*, n° 82, L’Harmattan, Paris, 2013, 236 pages, 25,13 euros.

(4) Pierre Englebert et Denis Tull (sous la dir. de), « République démocratique du Congo. Terrains disputés », *Politique africaine*, n° 129, Karthala, Paris, 2013, 204 pages, 22 euros.

(5) Patrice Lumumba, *Recueil de textes*, introduction de Georges Nzongola-Ntalaja, Editions du Cetim, Genève, 2013, 96 pages, 8,50 euros.



DU MONDE

Un miroir en éclats

Solstice d’hiver
de Svetislav Basara

Suivi de « *Basara n’existe pas* », de David Albahari,
traduit du serbe par Gojko Lukic,
Noir sur blanc, coll. « *Notabilia* », Paris, 2014,
136 pages, 15 euros.

IMPLIQUÉ dans la vie politique serbe au sein du Parti démocrate-chrétien, Svetislav Basara, ancien ambassadeur, est un écrivain inhabituel. Quand il rédige un *Guide de Mongolie* (paru aux éditions Les Allusifs), ce n’est bien sûr pas un guide. Quand il annonce un roman, il le malaxe, les phrases s’empilent en équilibre instable, et on a beau y regarder de près, difficile de savoir comment cela tient debout. Son dernier roman traduit en français, *Solstice d’hiver*, est d’abord un portrait, celui de Nana. On ne sait presque rien du narrateur, sinon qu’il fut un ami. Un portrait de femme, et, en creux, celui de la fin d’un monde – reflété dans un miroir brisé sur lequel Basara nous oblige à marcher, nu-pieds.

Nana, née en 1960, morte en 1993, femme « *totale* », a eu un destin flamboyant. A 12 ans, elle tombe enceinte d’un forain, qui sera arrêté puis exécuté. « *Même les sous-officiers communistes font parfois exactement ce qu’il faut* (...). *Si la police militaire ne lui avait pas réglé son compte, moi je l’aurais fait...* » Son confesseur devient son second amour – « *un moine catholique pâlichon qui dissimule sous son humble apparence une énergie sexuelle bestiale* », et qui finit par se suicider. Nana veut trouver le salut, et s’épargner la souffrance : elle s’installe en Amérique et devient Bellatrix.

Enfin, la liberté absolue... Elle pose nue, écrit de la poésie et rencontre le succès. « *Ses poèmes, traités par le mépris dans*



le système totalitaire, ont ici été accueillis avec enthousiasme. » Et comme, en Amérique, « *tout doit se transformer en argent* », elle épouse successivement deux hommes riches, un millionnaire texan qui décède rapidement puis le professeur Lovejoy, au nom prometteur. Mais la vie ne respecte pas ses promesses de campagne, et Nana a peut-être quitté une voie sans issue pour s’engager dans une impasse. Bref, on « *suit la relation des événements à cause*

desquels il faudrait brûler cette histoire sur un bûcher. A défaut de pouvoir brûler les protagonistes ».

Basara tire sur tout ce qui bouge ou plutôt sur ce qui ne bouge pas dans les systèmes de pensées. Le romancier part en mission, pose des mines, ébranle les certitudes, sabote le réel par l’absurde, irradie littéralement ses personnages, tel le père de Nana : « *Cette nuit-là j’ai compris que j’étais illuminé. En tant qu’émetteur, il est vrai, et grâce aux radiations.* » Il exprime des points de vue étonnants : « *Au lieu d’attendre qu’éclate une guerre, on pourrait démolir les villes pacifiquement* (...). *Les époques où apparaissent de nouvelles villes sont généralement pleines d’élan et d’euphorie. Car devant ces villes-là s’étend l’avenir.* » Détruire puis reconstruire, serait-ce le credo de Basara ? Il approuve peut-être l’opinion de Lovejoy : « *L’homme tel que le voient les humanistes n’est qu’une illustration de manuel scolaire. Il ne court pas les rues.* »

Son compatriote, l’écrivain David Albahari, exilé au Canada depuis 1994, n’est pas plus tendre. Il tente de nous convaincre dans une brève « *postface* » que « *Basara n’existe pas* ». Le lecteur qui referme ce livre, groggy comme au sortir d’une hallucination, est certain du contraire.

XAVIER LAPEYROUX.

SPORT

La Coupe jusqu’à la lie

EDSON Arantes do Nascimento, dit Pelé, ancienne gloire brésilienne du football, ambassadeur international de la Coupe du monde 2014 et de la marque Coca-Cola, a récemment jugé « *normale* » la mort d’un ouvrier sur le chantier du nouveau stade de São Paulo, le 24 mars (1). L’ex-meneur de jeu français Michel Platini, désormais président de l’Union des associations européennes de football (UEFA), a enjoint aux Brésiliens d’« *attendre un mois avant de faire des éclats un peu sociaux* (2) » alors que perdue un mouvement de contestation lancé en mars 2013 contre les dépenses engagées pour le tournoi au détriment des services sociaux, de la santé et de l’éducation...

Ces propos emblématiques témoignent du mépris des représentants du football mondial pour les conséquences de raouts sportifs tels que la Coupe du monde, organisée sous l’égide de la Fédération internationale de football association (FIFA), comme l’explique l’ouvrage collectif *La Coupe est pleine* ! (3).

Déclarée en Suisse en tant qu’association à but non lucratif, la FIFA s’apparente davantage, selon les auteurs, aux « *holdings transnationales* ou [aux] *cabinets d’affaires* (...) *gérant le capital sportif et sa marchandisation* » : 998 millions d’euros de chiffre d’affaires en 2013, 52,2 millions de ce que la FIFA même appelle des bénéfices, plus de 1 milliard de réserves financières. Peu lui importe qu’en Afrique du Sud, hôte de l’édition 2010, la dette extérieure soit « *passée de 70 milliards de dollars* [50,3 milliards d’euros] (*avant la Coupe du monde*) à *135 milliards de dollars* [97 milliards d’euros] *aujourd’hui* ». Les surcoûts liés à l’organisation de la compétition atteignent 1 709 % ! Pretoria a réduit de façon drastique les programmes sociaux, alors que 52 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. La FIFA, quant à elle, a engrangé 2,7 milliards d’euros pour cette édition.

Au Brésil, alors que le budget prévisionnel de fonctionnement programait 800 millions d’euros de dépenses, essentiellement à la charge du privé selon le gouvernement, les frais dépassent déjà les 2,6 milliards, et l’ardoise sera principalement réglée par le contribuable, comme pour les investissements : « *78 % des dépenses d’infrastructures pour la Coupe du monde de 2014, estimées à 18 milliards de dollars* [13 milliards d’euros], *sont financées par le secteur public* », indique l’ouvrage. Comme en Afrique du Sud, les autorités procèdent à des expulsions et des expropriations massives. Près de deux cent mille personnes ont été déplacées à ce jour. La « *pacification* » des favelas par la police s’est intensifiée. De janvier à septembre 2011, plus de huit cents

personnes ont trouvé la mort dans le cadre des opérations de « *nettoyage* »...

Rien ne semble pour autant détourner la FIFA de sa quête de profits, pas même les vingt-cinq grèves enregistrées au Brésil de février 2011 à avril 2013, ou les mille deux cents ouvriers étrangers morts sur les chantiers du Qatar (hôte de la Coupe en 2022). « *En s’alliant avec diverses multinationales, [la FIFA] nourrit un capitalisme prédateur.* » Elle impose ses diktats au mépris de la législation nationale : exonération fiscale et de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour l’instance fédérale, ses employés et ses prestataires, délimitation de zones commerciales exclusives contrôlées par une « *police des marques* », etc.

Dans *Les Intellectuels, le peuple et le ballon rond*, le philosophe Jean-Claude Michéa fustigeait dès 1998 la destruction progressive de l’esprit fondateur du football, « *royaume de la loyauté humaine exercée au grand air* » selon Antonio Gramsci. L’ouvrage, réédité en 2010 et qui

paraît à nouveau dans une version enrichie (4), pointe l’« *intégration suicidaire* » du football professionnel au marché, et conclut que « *le capitalisme moderne est désormais capable de dénaturer n’importe quelle activité humaine dès lors qu’il s’en empare et lui impose sa logique* ».

OLIVIER PIRONET.

- (1) Lire « Pour Pelé, la mort d’un ouvrier est “normale” », www.courrierinternational.com, 9 avril 2014. Depuis le début des travaux de construction des installations sportives, neuf ouvriers ont perdu la vie.
- (2) RMC Sports, 25 avril 2014.
- (3) Collectif, *La Coupe est pleine ! Les désastres économiques et sociaux des grands événements sportifs*, Centre Europe - tiers-monde (Cetim), Genève, 2013, 140 pages, 10 euros. Également, de Simon Maillard et Patrick Vassort, *CIO, FIFA : le sport mortifère*, Le Bord de l’eau, Lormont, 2014, 62 pages, 6 euros.
- (4) Jean-Claude Michéa, *Le plus beau but était une passe. Ecrits sur le football*, Flammarion, coll. « Climats », Paris, 2014, 148 pages, 15 euros.

HISTOIRE

Dynamique des révolutions

ALORS que le « printemps arabe » cherche un second souffle, ce beau livre richement illustré, écrit par une solide équipe de chercheurs (1), permet de parcourir l’histoire des révolutions, et d’en analyser les processus. En traversant les quelque vingt chapitres qui le composent, on retrouvera la guerre d’indépendance américaine, la Révolution française, la Russie des soviets, les épopées castriste ou maoïste, mais aussi des événements moins connus (le mouvement des Jeunes-Turcs, la révolution mexicaine, le grand ébranlement bolivarien...) ou moins attendus (la révolution iranienne, la « révolution de velours » en Tchécoslovaquie). Chaque épisode fait l’objet d’une présentation claire, qui situe avec netteté les enjeux, les acteurs, les étapes, et évite les simplifications.

Mais, au-delà de l’information historique, le livre invite à réfléchir sur ce qui, malgré la diversité des époques et des lieux, rapproche ces révolutions. Il donne à voir des traits communs, des analogies dans leur structure et leur déroulement : coalitions qui se font et se défont, blocages, relances, enlissements. Surtout, il permet d’envisager cette longue suite d’événements disparates comme une chaîne dont aucun élément n’est tout à fait déconnecté des précédents. Attentifs à l’histoire des « *circulations révolutionnaires* », les auteurs montrent comment les hommes, les textes, les symboles, les modèles et contre-modèles

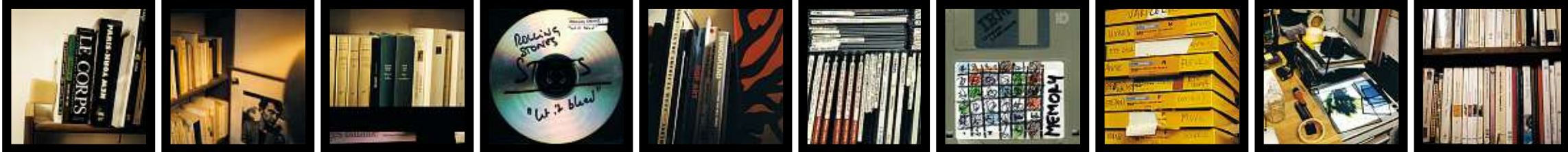


« C’est là que la révolution a commencé... et elle continuera jusqu’à... », mur peint, Bethléem, octobre 2012

voyagent dans l’espace et dans le temps, créant, d’une révolution à l’autre, un lien puissant, et, d’un siècle à l’autre, un jeu d’échos saisissant.

ANTONY BURLAUD.

(1) Mathilde Larrère (sous la dir. de), Félix Chartreux, Maud Chirio, Vincent Lemire et Eugénia Palieraki, *Révolutions. Quand les peuples font l’histoire*, Belin, Paris, 2013, 240 pages, 39 euros.



BIOGRAPHIE
IL ÉTAIT UNE FRANCE. Conseils à mes petits-enfants et petits-neveux (1870-1970). – René Cagnat Editions du Rocher, Paris, 2014, 220 pages, 17 euros. Le colonel (à la retraite) et ancien diplomate René Cagnat est l'un des rares spécialistes français de l'Afghanistan et de l'Asie centrale (où il vit dorénavant). Il avait étonné dès 1981 avec son <i>Milieu des empires</i> (coécrit avec Michel Jan aux éditions Robert Laffont), publié à une époque où personne ne s'y intéressait. Son <i>Du djihad aux larmes d'Allah. Afghanistan, les sept piliers de la bête</i> (Editions du Rocher, 2012) dressait un constat dramatique de la conduite de la guerre dans le pays. Cagnat, qui connaît le sort fréquent des authentiques experts, ceux que le pouvoir politique évite de consulter quand il doit prendre une décision, livre ici un recueil de souvenirs à travers quatre générations – une sorte d'histoire de France familiale... Le récit est parsemé d'épisodes peu connus, comme celui du conflit franco-britannique à Diégo-Suarez (aujourd'hui Antsiranana, Madagascar) en 1942, ou de souvenirs très personnels, dont il tire des leçons de morale et de patriotisme pour ses descendants. L'homme a traversé le siècle et les pays, et décidé de vivre au milieu de nulle part : peut-être est-ce nécessaire pour regarder la France telle qu'elle est. PIERRE CONESA
HISTOIRE
LIP, DES HÉROS ORDINAIRES. – Laurent Galandon et Damien Vidal Dargaud, Bruxelles, 2014, 176 pages, 19,99 euros. Tout en nuances de gris, ce docu-fiction en forme de bande dessinée retrace la lutte, d'avril 1973 à mars 1974, de ceux qu'on appelait les Lip, les ouvriers de l'usine horlogère de Besançon. Pendant des mois, l'occupation de l'usine et les tentatives d'autogestion animèrent les débats, les manifestations et suscitèrent une solidarité dans toute la France. L'histoire avance avec le personnage fictif de Solange, ouvrière, mère et épouse soumise – du moins au début. On la voit hésiter, puis s'engager, au fil d'une double prise de conscience, syndicale et féministe. Les transformations et les contradictions de la société française de ces années sont présentes à travers les acteurs, anonymes ou célèbres, de cette épopée : en particulier le militant syndicaliste Charles Piaget et le frère Jean Raguénès, qui travaillait alors comme ouvrier. La préface de M. Jean-Luc Mélenchon – à l'époque étudiant à Besançon – fait le lien avec les luttes ouvrières d'aujourd'hui (Conti, Fralib, Pilpa...). En postface, M. Claude Neuschwander, chargé en 1974 de redresser l'usine, rappelle comment le gouvernement, sous la présidence de Georges Pompidou, s'est acharné à obtenir la fermeture définitive de ce qui était devenu un symbole. Cinq pages de photographies complètent l'ensemble. BERNARD DAUPHINÉ 1884, DES SYNDICATS POUR LA RÉPUBLIQUE. – Stéphane Sirost Le Bord de l'eau, Lormont, 2014, 114 pages, 8 euros. Après le coup d'arrêt répressif qui suit la Commune et rétablit la loi Le Chapelier de 1791, prohibant les corporations et les coalitions ouvrières, la jeune III^e République cherche à s'assurer un certain soutien ouvrier. Dans le même temps, l'action revendicative renaît. Apparaît un socialisme marxisant qui entend soustraire le syndicalisme au seul dialogue entre patronat et proudhoniens anticollectivistes... Longtemps débattue, la loi du 21 mars 1884 autorise la création de syndicats ou d'associations professionnelles aux droits restreints. Le Parlement veut « intégrer » la classe ouvrière pour limiter les grèves et la « prolifération des sectes socialistes », qui inquiète Jules Ferry. Ces syndicats sont des sociétés de secours mutuel peuplées de « <i>petits capitalistes</i> (...) <i>défenseurs de l'ordre</i> », selon Marcel Barthe. Police et justice les contrôlent, notamment via la déclaration préfectorale. Cet objectif est atteint au « <i>tournaent des XX^e-XXI^e siècles</i> », conclut l'auteur. Mais la « <i>neutralisation politique du mouvement syndical</i> » survivra-t-elle à la crise, qui déjà fait renaître l'histoire sociale ? ANNIE LACROIX-RIZ LE SOUCI DES PLUS PAUVRES. Dufourny, la Révolution française et la démocratie. – Michèle Grenot Presses universitaires de Rennes - Quart-Monde, Rennes-Paris, 2014, 432 pages, 23 euros. Au long de la réflexion menée par Louis-René Dufourny de Villiers avant et pendant la Révolution, Michèle Grenot retrace dans cet ouvrage issu de sa thèse la façon dont les misérables ont été considérés et, par là même, déconsidérés. Dufourny traversa et participa à chaque étape de la Révolution en questionnant : « <i>Que servirait d'avoir détruit les oppresseurs si on ne relevait pas les opprimés ?</i> » Il souhaitait rendre visibles et audibles les plus démunis – « <i>pauvres journaliers, infirmes, indigents</i> » – comme constituant « l'ordre sacré des infortunés », un quatrième ordre ignoré et bafoué, l'ancêtre du quart monde. Les constitutionnels du tiers état s'emploieraient au contraire à proscrire aux confins de la cité ces citoyens qui n'en possèdent que le nom, estimés incompetents pour participer aux assemblées et aux richesses nationales : en 1791, cette exclusion est institutionnalisée, pour être brièvement vaincue en 1793... Cachez ce pauvre que l'on ne saurait voir. VÉRONIQUE FAU-VINCENTI

LITTÉRATURE

Charles Péguy l'inconfortable

L'APPROCHE du centième anniversaire de la mort de Charles Péguy, le poète en pantalon garance tué à la tête de sa section, le 5 septembre 1914, dans les premiers jours de la bataille de la Marne, on s'étonne de découvrir tant de publications nouvelles le concernant. Pour avoir été retourné dans tous les sens, le dossier du *Mécontemporain* (1) semblait classé. Paraissaient aussi terminées les querelles faites à l'auteur de *Notre jeunesse*, ce socialiste libertaire et ce dreyfusard de la première heure qui aurait trahi la cause en affichant un goût équivoque pour l'énergie nationale doublé d'un mépris sinistre pour les intellectuels. Ces attaques furent déployées par Bernard-Henri Lévy dans *L'Idéologie française* (2), un livre dans lequel il accusait Péguy d'avoir parlé la langue ignoble de la race, et ainsi contribué avec Maurice Barrès à la naissance d'un national-socialisme à la française.

Dans l'étude extrêmement fouillée qu'il consacre à la vie et à l'œuvre de Péguy (3), Gérardi Leroy s'attache à dissiper un à un tous ces malentendus apparus dans les années 1914-1945, quand des malfaisants de droite et de gauche se sont attachés à maudire Péguy, pour des raisons évidemment antagonistes. C'est sans doute d'avoir été utilisé par l'idéologie pétainiste qui le rendit le plus suspect... L'ouvrage, qui associe la rigueur universitaire, comme jadis les travaux de Robert Burac (4), et une parfaite connaissance d'un immense continent littéraire – car Péguy a beaucoup écrit –, permet de comprendre par où se fait l'unité de l'œuvre. Sont soulignées un certain nombre d'insuffisances dans le destin tourmenté de celui qui fut un socialiste sans parti, un chrétien sans Eglise, un écrivain sans beaucoup de lecteurs, un chanteur de l'amitié qui se fâchait avec tout le monde, un patriote qui exaspérait le clergé nationaliste.

Pour appréhender l'intégralité de Péguy, Leroy éclaire la nécessité de s'imprégner de l'« *immense rythme automatique* » du poète, d'entendre sa voix, d'apprivoiser le style d'un écrivain qui aimait dire « *bêtement la vérité bête, ennuyeusement la vérité ennuyeuse* ». C'est ce que le général de Gaulle confiait en 1964, à la veille des célébrations du cinquantième anniversaire de la mort de Péguy. « *Ce que j'ai apprécié en lui, c'est un style. Une culture. Des jugements. Des réactions. Une pensée, à la fois, d'une extraordinaire continuité, où l'on retrouve sans cesse les mêmes principes, les mêmes idées-forces ; et d'une*

grande mobilité puisqu'il l'exerce sur des situations changeantes, et il aime aussi changer d'optique (5). »

Le lieutenant Péguy avait 41 ans en août 1914, lorsque sonna le tocsin de la mobilisation. Tout à sa fièvre patriotique, avait-il oublié les rêves de sa jeunesse, lorsqu'il dénonçait la situation faite au monde ouvrier, s'intéressait au livret de caisse d'épargne, dénonçait la misère, jurait que la bourgeoisie avait infecté le peuple et plaidait pour l'institution d'une « *citè harmonieuse* » ? Michel Laval et Jean-Pierre Rioux laissent surgir cette question dans les deux récits qu'ils consacrent à ses derniers jours (6). On peut avec eux considérer que le lieutenant monté au front en « *soldat de la République* » avait dans son cœur l'image de Gavroche ou celle de l'armée de l'an II, et restait entièrement fidèle à lui-même... Car le cœur du Péguy vieillissant qui se présentait vaincu par l'histoire battait au même rythme que celui du jeune Péguy, fils d'une rempailleuse de chaises, enfant de l'école de la République entré au lycée puis à l'Ecole normale supérieure grâce à une bourse. Son cœur n'avait pas changé, il s'était approfondi. Cela s'entend dans *Un nouveau théologien, Monsieur Laudet*, un texte de 1911 : « *Nous avons constamment suivi, nous avons constamment tenu la même voie droite et c'est cette même voie droite qui nous a conduits où nous sommes. Ce n'est point une évolution, comme on dit un peu sottement, employant inconsidérément, par un abus lui-même incessant, un des mots du langage moderne qui est devenu lui-même le plus lâche, c'est un approfondissement* (7). »

SÉBASTIEN LAPAQUE.

- (1) Alain Finkielkraut, *Le Mécontemporain. Péguy, lecteur du monde moderne*, Gallimard, Paris, 1991.
- (2) Bernard-Henri Lévy, *L'Idéologie française*, Grasset, Paris, 1980.
- (3) Gérardi Leroy, *Charles Péguy*, Armand Colin, Paris, 2014, 368 pages, 24 euros.
- (4) Robert Burac, *Charles Péguy. La révolution et la grâce*, Robert Laffont, Paris, 1994 ; à Robert Burac on doit également l'impeccable édition en trois volumes des *Œuvres en prose complètes*, Gallimard, coll. « La Pléiade », Paris, 1987-1992.
- (5) Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2002.
- (6) Michel Laval, *Tué à l'ennemi. La dernière guerre de Charles Péguy*, Calmann-Lévy, Paris, 2013, 430 pages, 22 euros ; Jean-Pierre Rioux, *La Mort du lieutenant Péguy. 5 septembre 1914*, Tallandier, Paris, 2014, 269 pages, 20,90 euros.
- (7) *Œuvres en prose complètes*, tome III (*op. cit.*), p. 549.

PHILOSOPHIE

A hauteur d'homme

LE tricentenaire de la naissance de Denis Diderot (1713) a donné lieu à une floraison de publications, parmi lesquelles la réjouissante anthologie de Catherine Bouttier-Couqueberg (1). Sur près de neuf cents pages, cette professeure de lettres rassemble les plus convaincants témoignages de l'extraordinaire effervescence intellectuelle du siècle des Lumières. Un vrai trésor, en vérité, où, au-delà des souvenirs scolaires plus ou moins pâlis, le lecteur redécouvrira la pensée vivifiante de ces hommes qui croyaient au pouvoir de la raison mise au service de la recherche du bonheur. Leurs voix sont multiples, toujours singulières, parfois discordantes. Ce qui les unit, c'est une volonté de se défaire des idées préconçues et des conditionnements religieux, pour penser à hauteur d'homme. Se fiant uniquement à ce qu'il peut observer, expérimenter, prouver, le penseur des Lumières examine d'un œil neuf la réalité entière.

Son ardeur à tout voir, sa capacité de s'intéresser à tout sont fascinants. C'est le programme de l'Encyclopédie, lancée par Diderot et d'Alembert en 1747. Cette entreprise nous apparaît grandiose et un peu folle : vingt ans de chantier, soixante-douze mille articles, seize mille pages pour inventorier le monde, du plus petit – l'article sur l'épingle est une merveille de précision et d'érudition poétique – au plus grand : l'espace, Dieu. Dans le même temps, Condorcet esquisse le « *tableau des progrès historiques de l'esprit humain* ». Montesquieu analyse les principes des institutions et les types de régimes politiques, et Buffon consacre quarante ans de sa vie à montrer l'ordre qui régit l'univers.

Leur audace intellectuelle vaudra à ces hommes d'être poursuivis et parfois emprisonnés. Diderot accomplira l'essentiel de son œuvre dans la clandestinité ; *Le Neveu de Rameau*, considéré aujourd'hui comme son chef-d'œuvre, ne sera connu des lecteurs français pendant plus d'un siècle qu'à travers une traduction de l'allemand ! Voltaire, avant même son exil à Ferney, tente de déjouer la censure en s'abritant derrière l'humour (2), pour mieux poursuivre sa lutte contre l'intolérance (« *Ecrasons l'infâme* »). Pourtant, si ces hommes sont intrépidement au service d'un idéal d'émancipation, aucun d'entre eux n'est révolutionnaire. Ils croient pouvoir persuader les monarques de gouverner selon les lois de la raison et du progrès. Diderot place ses espoirs en Catherine II de Russie, qui le finance un

temps, Voltaire à l'oreille de Frédéric II de Prusse et, en France, compte sur le roi pour empêcher les abus de la noblesse et protéger le peuple du fanatisme.

Le philosophe du XVIII^e siècle s'engage dans la cité, prétend jouer un rôle politique de conseil, croit au pouvoir de la parole – qui s'exerce aussi dans les salons... C'est là que les femmes ont leur mot à dire. Si elles ne sont pas sur le devant de la scène, on compte parmi elles des personnalités magnifiques, comme M^{me} du Châtelet. La maîtresse de Voltaire enseigne à son amant la physique et les mathématiques, traduit Isaac Newton en français, et rédige avant de mourir en couches à 43 ans un très sage et inspiré *Discours sur le bonheur*. Elle y recommande de se défaire des préjugés, mais de « *rester susceptible d'illusions* », de chérir l'étude et – précieux conseil aux amoureux – d'aimer toujours un peu moins qu'on est aimé pour ne pas souffrir...

Dans son passionnant essai sur *La Politesse des Lumières* (3), Philippe Raynaud, professeur de philosophie politique, montre comment les Lumières ont donné une « *densité philosophique radicalement nouvelle* » aux « manières » d'Ancien Régime. Pratiquées dans les cafés et les salons, politesse et civilité ne sont plus en effet l'instrument des privilégiés pour se distinguer et renforcer leur domination, mais deviennent le terreau où, à travers l'art de la conversation, se développe un certain « *modèle français de liberté* ». La politesse exige de ne pas mettre nos défauts trop à l'aise, pour paraphraser Montesquieu. Elle est ici célébrée comme une pratique antirousseauiste : on sait l'accent porté par Jean-Jacques sur la sincérité, et sa déploration de l'hypocrisie sociale. Des débats que l'on voit resurgir aujourd'hui autour de la question de la « civilité », dont la mise en danger aurait pour certains un impact sur la démocratie.

DOMINIQUE AUTRAND.

- (1) *Le Trésor des Lumières*, textes choisis et présentés par Catherine Bouttier-Couqueberg, Omnibus, Paris, 2013, 896 pages, 26 euros.
- (2) Voltaire, *Œuvres d'humour*, contes, pièces de théâtre, essais philosophiques et pamphlets rassemblés et présentés par Clémentine Pradère-Ascione, Omnibus, 2013, 1 120 pages, 26 euros.
- (3) Philippe Raynaud, *La Politesse des Lumières. Les lois, les mœurs, les manières*, Gallimard, coll. « L'esprit de la cité », Paris, 2013, 296 pages, 23 euros.

DANS LES REVUES

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Un saisissant portrait de l'ancien vice-président américain Richard Cheney : ses décisions impitoyables ont galvanisé l'adversaire djihadiste au lieu de le détruire. (Vol LXI, n° 8, 8 mai, bimensuel, 6,95 dollars. – PO Box 32022, Jackson, MS 39225-3022, Etats-Unis.)

□ **THE AMERICAN INTEREST.** Le déclin des Brics ; nouveaux atouts énergétiques pour les Etats-Unis ; plusieurs experts jugent la politique étrangère du président Barack Obama ; fin de course pour M. Rupert Murdoch. (Vol. IX, n° 5, mai-juin, bimensuel, 11,99 dollars. – PO Box 15115, North Hollywood, CA 91615, Etats-Unis.)

□ **DISSENT.** James K. Galbraith analyse le travail de Thomas Piketty sur les inégalités de revenus ; le crépuscule des hôpitaux publics au Royaume-Uni ; faut-il demander à Facebook de payer les informations qu'il collecte ? (N° 255, printemps, trimestriel, 10 dollars. – 310 Riverside Drive, #2008, New York, NY10025, Etats-Unis.)

□ **FOREIGN AFFAIRS.** Dans un dossier sur les gaz et pétroles de schiste, un article rappelle que l'armée américaine a utilisé en 2013 « *90 millions de barils pour un coût de près de 15 milliards de dollars* » – soit plus que la richesse annuelle produite par le Sénégal. Egalement : comment espionner après l'affaire Snowden ? (Vol. 93, n° 3, mai-juin, bimensuel, 12,99 dollars. – 58 East 68th Street, New York, NY 10065, Etats-Unis.)

□ **CHINA ANALYSIS.** La politique de l'enfant unique en Chine : les nouvelles dispositions, leurs conséquences, le droit des femmes, etc. A lire également, l'analyse des tensions entre Pékin et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Anase, en anglais Asean). (N° 48, avril, bimensuel, version électronique gratuite : www.centreasia.eu – Asia Centre, 71, boulevard Raspail, 75006 Paris.)

□ **CRITIQUE INTERNATIONALE.** Vers un renouveau de l'Etat développeur en Asie ? La question est examinée à l'aune des expériences au Japon, en Inde, en Corée du Sud, à Taiwan et au Kazakhstan. (N° 63, avril-juin, trimestriel, 22 euros. – Presses de Sciences Po, 117, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.)

□ **GOLIAS.** Dans un long dossier consacré au Rwanda, les auteurs s'interrogent sur la « *véritable histoire du génocide* ». La question est aussi abordée du point de vue de l'Eglise : quelles responsabilités dans ce pays majoritairement catholique, quelles réponses à la souffrance ? (N° 155-156, avril, bimensuel, 21 euros. – BP 3045, 69605 Villeurbanne Cedex.)

□ **POLITIQUE AFRICAINE.** La dimension politique du travail et son contexte global et local – au Cameroun, en Egypte, dans le Golfe, en Europe et en Afrique du Sud. (N° 133, mars, trimestriel, 19 euros. – 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris.)

□ **REVUE TIERS-MONDE.** Un dossier « Travail, femmes et migrations » : incroyables périples de prostituées balkaniques et caucasiennes en Europe ; les infirmières venues du Kerala (Inde) dans le Golfe ; migrations de femmes entre les deux Congos, etc. (N° 217, janvier-mars, trimestriel, 20 euros. – Armand Colin, Paris.)

□ **ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES.** Raisons d'Etat : le rôle des symboles nationaux au Brésil ; l'érosion discrète de l'Etat-providence dans la France des années 1960 ; Pierre Bourdieu, l'Etat et l'expérience chinoise. (N° 201-202, mars, trimestriel, 20,30 euros. – Seuil, Paris.)

□ **REVUE INTERNATIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.** Comment se développe l'économie sociale dans le monde ? La revue propose un focus sur la Corée du Sud et la Roumanie. A signaler également, un panorama des cent plus grandes entreprises coopératives de France. (N° 332, janvier, trimestriel, 23 euros. – 24, rue du Rocher, 75008 Paris.)

□ **ARTICLE I I.** Entretien avec l'écrivain David M. Thomas autour de la grève des mineurs britanniques de 1984-1985 ; un technicien administratif d'une caisse primaire d'assurance-maladie raconte son quotidien. (N° 16, mai, trimestriel, 3 euros. – 2, rue Auguste-Poullain, 93200 Saint-Denis.)

□ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** Les politiques européennes en matière agricole. A lire également, un compte rendu de la garde à vue du porte-parole de la Confédération paysanne après l'occupation du chantier de la ferme-usine dite des « mille vaches ». (N° 295, mai, mensuel, 5,50 euros. – 104, rue Robespierre, 93170 Bagnolet.)

□ **LE JEU DE L'OIE.** Un dossier sur l'Arctique et la métamorphose des pôles, le passage du Nord-Ouest et le réchauffement climatique. (N° 5, printemps, trimestriel, 8 euros. – 84, rue de Trévise, 59000 Lille.)

□ **ZÉLIUM.** L'irrégulomadaire satirique flingue les « écollabos », la langue de bois verte, le recyclage des anciens cadres des organisations non gouvernementales ou la compensation écologique, un dispositif de « droit à détruire ». (N° 15, mai, 3,50 euros. – BP 80020, Olonne-sur-Mer, 85101 Les Sables-d'Olonne.)

□ **REVUE DES DEUX MONDES.** Un dossier portant sur la jeunesse, de l'Empire romain aux générations de l'« *individualisme démocratique* » telles que les perçoivent Michel Crépeu et Luc Ferry. A lire également un entretien avec l'écrivain Richard Ford, qui commente son œuvre. (N° 5, mensuel, 15 euros. – 97, rue de Lille, 75007 Paris.)



DANS LES REVUES

❑ **URBANISME.** Si les pouvoirs publics se sont attachés, tant bien que mal, à rénover l'habitat social des « trente glorieuses », les logements privés construits pendant cette période ont été oubliés. C'est le thème de ce hors-série. (Hors-série, n° 48, 20 euros. – 176, rue du Temple, 75003 Paris.)

❑ **FAKIR.** Comment expliquer la division des forces de la contestation en France, ouvriers sur la défensive d'un côté, « petits bourgeois » radicalisés de l'autre ? Les luttes sociales des employés de maison. (N° 65, mai-juin, bimestriel, 3 euros. – 303, rue de Paris, 80000 Amiens.)

❑ **LA PENSÉE.** L'atlantisme, de M. Nicolas Sarkozy à M. François Hollande ; le concept de bien commun de l'humanité ; la fraude fiscale : évaluation, controverses, moyens de lutte. (N° 377, janvier-mars, trimestriel, 19 euros. – Fondation Gabriel-Péri, 14, rue Scandicci, 93500 Pantin.)

❑ **SOCIOLOGIE.** L'islamophobie occupe désormais un champ de recherche qu'explore Marwan Mohammed, tandis que Houda Asal analyse la fabrique d'un nouveau concept. Bruno Cousin et Tommaso Vitale explorent le magistère intellectuel islamophobe d'Oriana Fallaci. (Vol. 5, n° 1, avril, trimestriel, 25 euros. – Presses universitaires de France, Paris.)

❑ **ACTUEL MARX.** Un numéro spécial consacré à Frantz Fanon : des textes sur la violence, sur la relation avec Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, sur Antonio Gramsci et le « marxisme décentré ». (N° 55, 1^{er} semestre, semestriel, 24,50 euros. – PUF, Paris.)

❑ **Z.** La revue itinérante d'enquête et de critique sociale, magnifiquement illustrée, se pose à Vénisieux et revient sur la marche dite « des beurs » et son histoire lacunaire, l'islamophobie (notamment sur les violences policières). (N° 8, trois numéros par an, été, 10 euros. – C/O La Parole errante, 9, rue François-Debergue, 93100 Montreuil.)

❑ **IMAGINE.** Un dossier sur les ultramodernes solitudes : un ménage sur trois est composé d'une seule personne. (N° 103, mai-juin, bimestriel, 6,50 euros. – 23, rue Pierreuse, B-4000 Liège, Belgique.)

❑ **SILENCE.** Comment reconstruire une solidarité « par le bas », quel travail et quelles retraites dans une économie sans croissance ? Une révolution de la santé est nécessaire pour André Cicoella. (N° 423, mai, mensuel, 4,60 euros. – 9, rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04.)

❑ **LE MONDE LIBERTAIRE.** Un dossier est consacré à Mikhail Bakounine : l'itinéraire d'un révolutionnaire, ses combats contre la superstition religieuse, ses idées sur l'éducation scientifique et sur la grève générale. (N° 1740, 24 avril, hebdomadaire, 2 euros. – 145, rue Amelot, 75011 Paris.)

❑ **PERSPECTIVES & RÉFLEXIONS.** Les chrétiens de France au service des chrétiens d'Orient, avec, entre autres, un texte de Georges Corm. (N° 2, hors-série annuel, 7,50 euros. – 20, rue du Regard, 75006 Paris.)

❑ **PRATIQUES.** Indépendante des grands groupes pharmaceutiques, ne bénéficiant d'aucune publicité, la revue de la « médecine utopique » connaît de grandes difficultés. Pourtant, elle apporte un autre regard sur les questions de santé. En témoignent son dossier sur les urgences. (N° 65, avril, trimestriel, 18 euros. – 52, rue Gallieni, 92240 Malakoff.)

❑ **LINUX ESSENTIEL.** Presque un an après les révélations de l'ancien consultant de la National Security Agency Edward Snowden, le magazine consacre un dossier de soixante pages à la surveillance globale. Une partie propose au lecteur des moyens simples à mettre en œuvre pour protéger sa vie privée. (N° 37, avril-mai, bimestriel, 9,90 euros. – BP 20142, 67603 Sélestat Cedex.)

❑ **HÉRODOTE.** Cyberspace, cyberterrorisme et cybercriminalité : l'art de la guerre et le droit international à l'ère des machines en réseau et de la tutelle des Etats-Unis sur les noms de domaine. (N° 152-153, 1^{er} et 2^e trimestres, trimestriel, 22 euros. – La Découverte, Paris.)

❑ **MOUVEMENT.** Quelques acteurs d'une mondialisation non pas économique, mais artistique : un collectif de cinéastes syriens, des rockers chinois, des circassiens en Palestine, un trio noise de Japonaises. (N° 74, mai-juin, bimestriel, 9 euros. – 6, rue Desargues, 75011 Paris.)

❑ **CRITICAT.** Une « révolution numérique » dans l'architecture ? Innovations formelles et impacts sur le travail des acteurs de la filière du bâtiment. Une bande dessinée grinçante de Martin Etienne sur la Cité de la mode et du design à Paris. (N° 13, printemps, semestriel, 16 euros. – 110, boulevard Arago, 75014 Paris.)

❑ **HOPALA !** Pour ses 15 ans, la revue qui a pour ambition de « faire vivre les débats liés à l'identité bretonne et aux minorités culturelles », mais aussi de populariser la création bretonne, propose une sélection de quinze artistes ; leur travail est évoqué par autant de gens de lettres. (N° 45, 15 avril, bimestriel, 15 euros. – 13, rue du Pontigou, 29000 Quimper.)

❑ **MOUVEMENTS.** Ce numéro entièrement consacré au football balaie de nombreux thèmes : aménagement urbain, sécurisation des stades, immigration et ballon rond, le mouvement ultra en France, les commentateurs sportifs, etc. (N° 78, été, trimestriel, 15 euros. – La Découverte, 75013 Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

MUSIQUE

Pulsations technos

Les événements musicaux de masse ne produisent pas seulement des moments d'abandon ou de consommation. La contre-culture des raves et les fêtes technos géantes portent aussi l'utopie politique des zones autonomes temporaires.

PAR ANTOINE CALVINO *

FIN juin, un ancien aérodrome de l'Armée rouge situé au nord de Berlin accueillera l'édition annuelle du Fusion, un festival techno aux principes anticapitalistes affirmés, qui fait référence en Europe (1). Ses soixante mille participants prévenus par le bouche-à-oreille ont réservé depuis longtemps, car on joue à guichets fermés, et les organisateurs ne cherchent pas à communiquer dans la presse. Pendant quatre jours de « *vacances communistes* », comme le veut la présentation, ils auront accès pour 80 euros aux meilleurs artistes du genre. Ceux-ci seront répartis entre une vingtaine de systèmes sonores (*sound systems*) (2) raccordés par des allées portant des noms de révolutionnaires et dépourvues de publicité. S'y côtoieront des cirques, des cabarets et des stands altermondialistes. Généralement perçue comme strictement festive, vide de sens du fait de son absence de paroles, voire aliénante en raison de ses pulsations mécaniques, la techno aurait-elle une conscience ?

Depuis sa création il y a trois décennies, cette contre-culture porte assurément un message qui dépasse la simple affirmation hédoniste, fortement associée à l'image médiatique des raves (3), ces drôles de rassemblements autour d'une musique électronique qui enflammèrent l'Europe au tournant des années 1990. Ces « fêtes libres » se déroulent alors sur un site inédit, conférant à l'événement un caractère exceptionnel. Contrairement à l'usage dans les concerts, la figure centrale ne se trouve pas sur la scène, mais sur la piste de danse. Les participants font pendant toute une nuit, et parfois davantage, l'expérience commune d'une transe provoquée par l'abandon à un puissant rythme répétitif, souvent amplifiée par l'ecstasy – une amphétamine procurant euphorie, empathie et sensibilité exacerbée à la musique.

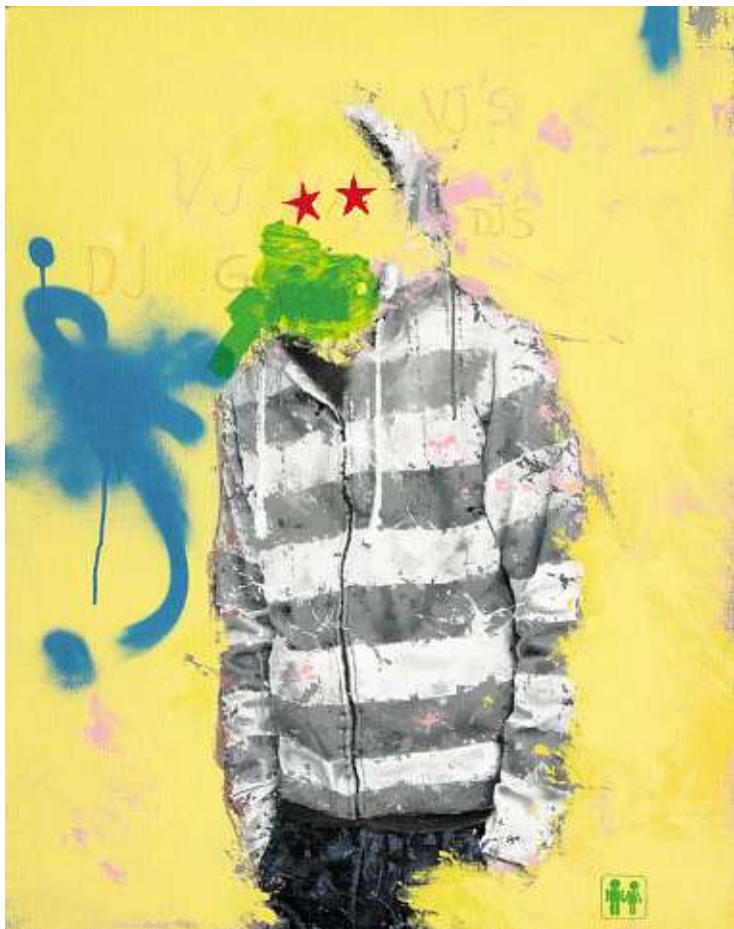
Ainsi se crée, loin des formes marchandes habituelles du divertissement culturel, une bulle de lâcher-prise, sorte de terrain de jeu hors du temps, où les différences sociales semblent abolies. Si les artifices employés sont évidents, les émotions ressenties n'en demeurent pas moins sincères, et l'expérience s'avère si bouleversante qu'elle sert de projection à une sorte d'utopie sociale, diversement déclinée selon les pays touchés par le phénomène.

Tout commence au milieu des années 1980, lorsque la techno naît de la rencontre du funk et de l'électro-pop européenne dans la communauté afro-américaine de Detroit. Dans cette ville ruinée par la déroute de l'industrie automobile, beaucoup d'artistes, en particulier ceux du label Underground Resistance, s'inscrivent dans la lignée des engagements militants de leurs prédécesseurs de la Motown Records. Cette compagnie de disques également fondée à Detroit (*Motor Town*) fut marquée par des personnalités comme Marvin Gaye ou Stevie Wonder qui se politisèrent à la fin des années 1960, après les émeutes consécutives aux assassinats de Martin Luther King et Malcolm X.

Les artistes de la techno naissante s'inspirent aussi du groupe de rap Public Enemy et de sa posture radicale de lutte contre l'establishment blanc des années Reagan (4). « *Leur leader Chuck D était un exemple pour nous, se souvient le musicien et disc-jockey (DJ) Robert Hood. Notre musique a beau être instrumentale, nous faisons passer un message militant très clair via les titres de nos morceaux, nos pochettes de disques et notre discours* » (5).

Au même moment, la house apparaît dans les clubs homosexuels de la communauté noire de Chicago et New York. Cette cousine dérivée de la disco est désignée également par commodité sous le vocable plus général de techno. Ses premiers tubes emblématiques, *Promised Land*, de Joe Smooth, *House Nation*, de Marshall Jefferson, et *Can You Feel It ?*, de Larry Heard, sont chantés et évoquent l'idée d'un paradis où chacun vivrait en harmonie, sans distinction de couleur, de religion, de genre et de préférence sexuelle.

Quand la techno quitte les Etats-Unis, où son audience reste confidentielle, pour exploser en Europe, le passage de relais s'effectue d'abord au Royaume-Uni en 1988. Les murs d'enceintes apparaissent au même moment que l'ecstasy, qui donne

SYLVAIN LANG.
– « Techno Star Serie's », 2010

GALERIE BORA BADEN

une nouvelle dimension au phénomène. Encore forcés par la législation de fermer à deux heures du matin, les clubs voient leur public en pleine ébullition les délaisser pour les raves, organisées au nez et à la barbe des autorités en pleine campagne ou dans des entrepôts désaffectés. « *L'essence de la rave, c'était la liberté*, raconte le DJ Laurent Garnier. *La volonté de danser sur de la musique jusqu'à plus soif* » (6). » Un raz de marée emporte la jeunesse britannique. Toutes les classes sociales se mêlent dans un élan bientôt surnommé « le deuxième *Summer of Love* », en référence au Flower Power de San Francisco en 1967.

Des tribus qui s'ignorent habituellement – punks, rastas, rockers, et même des hooligans – découvrent le sentiment de partager quelque chose. Il ne s'agit plus de tenter de changer le monde comme à Woodstock, mais plus modestement de construire une parenthèse enchantée, un jardin d'Eden (7) dans le contexte tourmenté des années Thatcher (8). En 1994, poussé par une campagne antidrogue massive des tabloïds, le Parlement britannique vote le Criminal Justice and Public Order Act, qui interdit à plus de cent personnes de se regrouper spontanément pour écouter de la musique répétitive. Les organisateurs doivent bientôt jeter l'éponge ou se réfugier sur le continent, tandis que les clubs obtiennent l'autorisation d'ouvrir plus tard, se développent et récupèrent le mouvement, qu'ils commercialisent à outrance, attirant le tout-venant grâce à la publicité et à des DJ érigés en vedettes.

AU début des années 1990, la fièvre techno s'empare également de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Allemagne, où le contexte de la réunification lui donne une signification particulière. A Berlin-Est, la chute du Mur ouvre des quartiers entiers dont les bâtiments monumentaux deviennent le lieu d'innombrables fêtes en dehors de tout contrôle de l'Etat. Les jeunes de l'Est et de l'Ouest vivent concrètement leur rapprochement sur les pistes de danse. « *Ce cliché de l'été de l'amour de 1991 est tout simplement vrai*, explique la raveuse Annie Lloyd. *Je n'avais encore jamais vécu un truc de ce genre. Nous avions la sensation que nous faisons bouger les choses. C'est d'ailleurs valable pour la réunification de l'Est et de l'Ouest qui avait réellement lieu dans l'underground. Dans les clubs. Mais nulle part ailleurs* » (9). » La situation change cependant à partir de 1992, lorsque, avec des batteries de lumières, des écrans géants, une promotion nationale et des financeurs privés, la rave géante Mayday ouvre la voie aux grands rassemblements festifs de la techno commerciale. Le défilé de la Love Parade, une manifestation spontanée à ses débuts en 1989, attire trois ans après un million de participants dans les rues de Berlin.

Au même moment, le rêve techno prend encore une autre forme à Goa. La Mecque indienne des hippies depuis les années 1960 attire une techno plus mélodique née à Francfort, la *trance*, inspirée des mélodies du rock progressif. Favorisé par la douceur du climat, la vie bon marché, l'abondance de drogues et la permissivité des autorités, le phénomène prend de l'ampleur, entre île des pirates et héritage anti-conformiste. Mais l'afflux de milliers de touristes attirés par les reportages à scandale pervertit l'esprit communautaire et provoque des débordements qui finissent par alerter la police. Si bien qu'à partir de 2002 les fêtes nocturnes sont interdites.

En France aussi, la répression bouleverse la donne. Si les raves des débuts ont échappé au radar des autorités, celle organisée au printemps 1993 à la Villette donne l'occasion à une journaliste d'évoquer, dans un article resté célèbre, ces « *milliers de jeunes qui se droguent à l'acide, qui se détruisent, et personne*

ne le dit et personne ne le sait, et personne ne fait rien » (10) ». De nombreux autres titres de presse embrayent, et le ministère de l'intérieur diffuse deux ans plus tard une circulaire intitulée « Les raves parties, des soirées à haut risque », qui enjoint aux préfets de tout mettre en œuvre pour empêcher leur tenue. En interdisant l'accès à la location de salles et parfois en interrompant les festivités par la force, les autorités modifient le visage des soirées technos.

UN collectif londonien chassé de son pays, les Spiral Tribe, montre la voie en organisant hors des villes et de tout cadre légal des *free parties*, c'est-à-dire des fêtes libres et gratuites où les participants sont vêtus de kaki et écoutent une techno plus dure. Comme l'écrit le sociologue Lionel Pourteau, « *à partir du moment où une opposition institutionnelle s'est créée et où la fête techno a cherché à se maintenir contre les pressions, elle a bénéficié de l'aura de la transgression et de la dimension libertaire* ». Elle prend parfois même une allure de guérilla. En conséquence, « *les aspects initialement secondaires engendrés par l'illégalité des raves devinrent primordiaux* » (11) ». Contrainte de vivre en marge de la société, la scène des fêtes libres théorise a posteriori sa posture. Elle revendique l'autogestion dans une zone autonome temporaire, concept inventé en 1990 par l'écrivain américain Hakim Bey, qui s'inspirait des utopies pirates du XVIII^e siècle (12). En 2001, un article de la loi sur la sécurité quotidienne (LSQ), votée en France sur le modèle britannique, donne aux autorités les moyens d'empêcher les rassemblements illégaux les plus importants. Ceux-ci sont déjà submergés par les badauds que les médias ont attirés pour des raisons douteuses, en parlant avec constance de « fête de la drogue ».

Quel avenir a aujourd'hui l'utopie techno ? Si l'authenticité des rassemblements s'est diluée au contact du grand public, le cœur de la scène reste fidèle aux valeurs qui l'ont fondée. Le milieu underground britannique continue de contourner le Criminal Justice and Public Order Act et demande son abrogation. L'Allemagne, et Berlin en particulier, compte toujours quantité d'organisateurs fervents qui mettent la passion et non le profit au centre de leur démarche. La France, quant à elle, voit l'essentiel de ses raves se transformer en festivals souvent de qualité, mais d'essence moins libertaire. Enfin, certains événements exceptionnels, généralement discrets, à l'image du Fusion, parviennent à incarner chaque année pendant quelques jours ce monde meilleur vers lequel a toujours tendu la fête techno.

- (1) Festival Fusion, Berlin, du 26 au 29 juin, www.fusion-festival.de
- (2) Cela désigne le matériel de sonorisation et par extension l'équipe qui l'utilise : fréquemment un collectif d'artistes, de techniciens et de disc-jockeys (DJ).
- (3) De l'anglais *to rave*, « délirer », venant de l'ancien français « raver », rôder, vagabonder, faire la débauche.
- (4) Ronald Reagan, président des Etats-Unis de 1981 à 1989.
- (5) Entretien avec l'auteur, 3 mai 2014.
- (6) Laurent Garnier et David Brun-Lambert, *Electrochoc. L'enté-grale, 1987-2013*, Flammarion, Paris, 2014.
- (7) *Eden* est le nom du premier fanzine techno français. C'est aussi le titre du film de Mia Hansen-Løve sur la scène techno parisienne de la fin des années 1990, annoncé pour la rentrée 2014.
- (8) Margaret Thatcher, première ministre du Royaume-Uni de 1979 à 1990.
- (9) Felix Denk et Sven von Thülen, *Der Klang der Familie. Berlin, Techno und die Wende*, traduit de l'allemand par Guillaume Ollendorff, Allia, Paris, 2013.
- (10) Magali Jauffret, « Le phénomène rave, mélange de solitude et de drogue », *L'Humanité*, Saint-Denis, 15 juin 1993.
- (11) Lionel Pourteau, *Techno. Voyage au cœur des nouvelles communautés festives*, CNRS Editions, Paris, 2009.
- (12) Hakim Bey, *TAZ, zone autonome temporaire*, Editions de l'Eclat, Paris, 1997.

Soigner le malade ou la maladie ?

PAR BRUNO FALISSARD *

ACCEPTERIEZ-vous de participer à un essai thérapeutique si on vous le proposait ? En prenant part à une étude de ce genre – destinée à évaluer de nouveaux traitements –, vous viendriez en aide aux patients souffrant des mêmes troubles que vous. Néanmoins, elle repose le plus souvent sur un tirage au sort : le malade volontaire peut recevoir soit une molécule active, soit un placebo, afin de mesurer si la prise du traitement est plus efficace qu’une absence de traitement. Mais ce test en double aveugle – ni les patients ni les cliniciens ne savent qui a pris quoi – implique de priver certains individus malades d’un produit qui pourrait les guérir. Et ce au nom d’un savoir qui profitera à l’ensemble des patients.

Intérêt général contre intérêt particulier : cette opposition a été largement arpentée dans le domaine politique, depuis saint Thomas d’Aquin, qui, au XIII^e siècle, estimait qu’« *en plus de ce qui meut chacun à son bien propre, il faudrait quelque chose qui assure le bien de tous* » (1), jusqu’à Margaret Thatcher. A suivre l’ancienne première ministre britannique, « *la société n’existe pas, il n’y a que des individus* » (2). L’antagonisme s’immisce également dans la pratique et la pensée médicales.

Pour les cliniciens, chargés de l’observation directe des patients, la notion de « malade » relève de la singularité. Selon l’historien des sciences Georges Canguilhem (3), le terme même de malade désigne le sujet de la plainte, celui qui sonne à la porte du médecin. Au contraire, le concept de « maladie » repose sur l’identification d’un groupe homogène de sujets dont les symptômes se ressemblent. Il s’agit d’une notion statistique.

Le même clivage structure la recherche. Pionnier dans le domaine des investigations biomédicales modernes, Claude Bernard (1813-1878) estime qu’elles requièrent la compréhension du processus pathologique qui touche le patient en tant que sujet biologique individuel. « *Il y a évidemment quelque chose qui a été cause de la mort chez le malade qui a succombé, et qui ne s’est pas rencontré chez le malade qui a guéri*, explique-t-il. *C’est ce quelque chose qu’il faut déterminer (...) mais ce n’est pas à l’aide de la statistique qu’on y arrivera. Jamais la statistique n’a rien appris ni ne peut rien apprendre sur la nature des phénomènes* » (4). » La suite de l’histoire lui a donné tort.

Il s’avère impossible de rechercher pour chaque malade la cause de la maladie. Les traitements repo-

sent sur des considérations souvent éloignées de la physiologie et bien souvent dictées par... la statistique. Notamment à travers sa procédure expérimentale favorite, l’essai randomisé (de l’anglais *random*, « hasard »), lors duquel la distribution des traitements s’opère par tirage au sort.

Certains choix thérapeutiques ne peuvent être tranchés ni par la biologie, ni par la physiologie, ni par la pharmacologie : préférera-t-on le paracétamol à l’aspirine pour traiter une migraine ? En cas de lumbago, s’avérera-t-il plus efficace de prescrire un anti-inflammatoire ou des séances d’ostéopathie ? Quand la même interrogation revient, le seul moyen d’obtenir aujourd’hui une réponse rationnelle consiste à réaliser une étude permettant de comparer directement l’effet des traitements sur des groupes de patients distincts.

Or les médecins ne prescrivent jamais un médicament au hasard. Ils le sélectionnent parce qu’ils considèrent que, pour une personne donnée et généralement en face d’eux, cette prescription produira les meilleurs résultats. Dans ces conditions, comparer des patients traités par des médicaments différents présente une difficulté : compare-t-on des molécules ou les inclinations (conscientes ou non) des médecins ? Grâce au tirage au sort, le problème disparaît. Mieux encore, l’utilisation de placebos offre une pierre de touche idéale pour mesurer l’efficacité « absolue » d’un traitement.

Mais des remparts ont été érigés afin de protéger l’individu des considérations générales. D’une part, le credo officiel de la « médecine fondée sur des faits prouvés » affirme que, si la décision médicale repose sur des études statistiques, elle dépend également des préférences du patient et de l’expérience du clinicien. D’autre part, les déclarations internationales encadrant la recherche promeuvent des principes éthiques visant à placer la protection du patient et le respect de sa dignité au cœur des préoccupations. Le paragraphe 33 de la déclaration d’Helsinki, rédigée en 1964 par l’Association médicale mondiale (AMM), proclame ainsi : « *Les bénéfices, les risques, les inconvénients, ainsi que l’efficacité d’une nouvelle intervention doivent être testés et comparés à ceux des meilleures interventions avérées*. » Qu’importent les exigences des statisticiens et leur goût pour les placebos : la protection du patient impose de ne comparer les nouveaux traitements qu’aux meilleurs déjà disponibles.

En somme, selon l’AMM, l’intérêt individuel (la protection des personnes) primerait l’intérêt général (la quête des meilleures données statistiques) dans le



BRIDGEMAN/GEORG BASELITZ 2014

GEORG BASELITZ. – « Malade », 1990

domaine de la santé. Dans les faits, l’existence d’un marché mondial du médicament avoisinant les 1 000 milliards de dollars en 2012 (5) dénature parfois le sens des déclarations humanistes...

L’industrie préfère les études versus placebo – on prend moins de risques à comparer ses trouvailles avec rien, plutôt qu’avec un autre médicament. Or, heureux hasard, l’exigence éthique de la comparaison face au meilleur traitement existant se contourne sans peine : il suffit de réaliser l’essai dans un pays où cette médication n’est pas disponible, car trop coûteuse. La société Johnson & Johnson a ainsi réalisé un essai versus placebo sur l’effet d’un antipsychotique en Inde, ce qui serait inconcevable en France (6).

Parfois, les autorités sanitaires imposent elles-mêmes des études reposant sur des comparaisons versus placebo, malgré l’existence d’un médicament efficace sur le marché. En effet, les sociétés pharmaceutiques évaluent elles-mêmes les molécules qu’elles souhaitent mettre en vente. Une situation de conflit d’intérêts patente – et assumée – que les autorités désamorcent en exigeant de l’industrie qu’elle suive des protocoles spécifiques. Dans ce cas de figure, pas d’autre solution que le recours au placebo. Pourquoi ?

EN général, les essais thérapeutiques visent à démontrer la supériorité d’un nouveau produit par rapport au meilleur produit existant. Toutefois, dans l’état actuel de la recherche, les médicaments s’améliorent moins par leurs performances brutes contre la maladie que par la réduction de leurs effets indésirables. Cet élément non négligeable pousse les autorités à modifier leurs exigences : les études n’auront plus comme objectif de démontrer une « supériorité », mais une « non-infériorité ». En d’autres termes, il s’agit de garantir que le nouveau produit n’est pas inférieur au meilleur produit de référence.

Objectif facile à atteindre : il suffit de mal réaliser l’étude comparative, ou de noyer les effets des médicaments évalués dans le « bruit » statistique (les inévitables entorses au protocole, les erreurs de mesure ou de saisie des données, etc.), pour obtenir un résultat de non-infériorité. On conçoit l’intérêt pour une entre-

prise pharmaceutique dont le chiffre d’affaires dépend de la mise sur le marché de nouvelles molécules de faire preuve d’une telle négligence. Les autorités sanitaires ont trouvé une solution : ajouter aux essais un groupe de patients sous placebo, obligeant ainsi les laboratoires à démontrer que les médicaments actifs sont plus efficaces qu’une absence de traitement. On dit alors que le groupe sous placebo « valide » l’essai.

Autrement dit, dans certains cas bien précis, on accepte de faire passer au second plan l’intérêt individuel (le droit des patients à recevoir soit la molécule testée, soit le meilleur médicament disponible), dès lors que sa défense a priori pourrait permettre à l’industrie de tromper la société. Le paragraphe précité de la déclaration d’Helsinki précise que le sujet d’essais cliniques bénéficiera des meilleurs traitements disponibles sauf « *lorsque, pour des raisons de méthodologie incontournables et scientifiquement fondées, l’utilisation de toute intervention moins efficace que la meilleure éprouvée, l’utilisation d’un placebo, ou la non-intervention, est nécessaire afin de déterminer l’efficacité ou la sécurité d’une intervention* ».

Général contre particulier. Dans les conditions actuelles de production des traitements, le monde de la médecine peine à dessiner une frontière étanche entre ces deux préoccupations. Le pourrait-il d’ailleurs seul, quand les comités d’éthique eux-mêmes échouent à identifier des principes immuables valables en toute situation ? Peut-être pas. Il reviendrait alors à la médecine de reconnaître la nature éminemment politique d’une partie de son activité et de se rapprocher des sciences humaines et sociales dont elle s’est sans doute trop longtemps éloignée.

(1) Saint Thomas d’Aquin, *Petite Somme politique*. Anthologie de textes politiques, Pierre Téqui, Paris, 2000.

(2) Entretien accordé à Douglas Keay pour *Woman’s Own*, Londres, 23 septembre 1987.

(3) Georges Canguilhem, *Le Normal et le Pathologique*, Presses universitaires de France (PUF), Paris, 2013 (1^{re} éd. : 1943).

(4) Claude Bernard, *Introduction à l’étude de la médecine expérimentale*, Flammarion, Paris, 2013 (1^{re} éd. : 1865).

(5) *Market Prognosis*, IMS Health, Londres, mai 2012.

(6) Ganapati Mudur, « Indian study sparks debate on the use of placebo in psychiatry trials », *British Medical Journal*, Londres, 9 mars 2006.

SOMMAIRE

PAGE 2 :
Coup d’Etat et révolution en Egypte, par **JEAN-PAUL CHAGNOLLAUD**. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :
A l’assaut du sommeil, par **JONATHAN CRARY**.

PAGES 4 ET 5 :
Pourquoi les négociations au Proche-Orient échouent toujours, par **ALAIN GRESH**. – Alarmes israéliennes, suite de l’article de **JULIEN SALINGUE**. – Dans nos archives : « La Palestine n’a pas disparu », par **EDWARD W. SAID**.

PAGES 6 ET 7 :
Au Sri Lanka, des braises couvent sous le béton, par **CÉDRIC GOUVERNEUR**. – Colombo rejette toute enquête (**C. G.**).

PAGE 8 :
Le Guatemala a-t-il oublié Jacobo Arbenz ?, par **MIKAËL FAUJOUR**. – Un printemps qui dura dix ans (**M. F.**).

PAGE 9 :
Togo, une dictature à bout de souffle, par **MICHEL GALY**.

PAGE 10 :
1914, la faute aux Balkans, par **JEAN-ARNAULT DÉRENS**. – En Espagne, la droite doublée sur sa droite, par **GUILLAUME BEAULANDE**.

PAGES 11 À 18 :
DOSSIER : GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE. Les puissants redessinent le monde, par **SERGE HALIMI**. – La mondialisation heureuse, mode d’emploi, par **RAOUL MARC JENNAIR** et **RENAUD LAMBERT**. – Dix menaces pour le peuple américain... et dix menaces pour les peuples européens, par **LORI M. WALLACH** et **WOLF JÄCKLEIN**. – Des tribunaux pour détrousser les Etats, par **BENOÎT BRÉVILLE** et **MARTINE BULARD**. – Thé, petits gâteaux et idées lumineuses au palace Shangri-La (**R. L.**). – Silence, on négocie pour vous, par **MARTIN PIGEON**. – Ét Napoléon III a choisi le libre-échange, par **ANTOINE SCHWARTZ**. – Lettre (imaginaire) de Tonsanmo à ses actionnaires, par **AURÉLIE TROUVÉ**. – Les trois actes de la résistance (**R. M. J.**).

PAGE 19 :
Un « kimchijeon » à pleurer, par **HWANG SOK-YONG**.

PAGES 20 ET 21 :
La Russie expliquée par son chauffage, par **RÉGIS GENTÉ**.

PAGES 22 ET 23 :
Comment les supporters marquent des buts, suite de l’article de **DAVID GARCIA**. – Une force d’appoint pour les révoltes politiques (**D. G.**). – Ballons, millions et postillons, par **BALTHAZAR CRUBELLIER**.

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « Bonjour minuit », de Jean Rhys, par **MARIE-NOËL RIO**. – « Solstice d’hiver », de Svetislav Basara, par **XAVIER LAPEYROUX**. – Patrice Lumumba, une inspiration, par **ANICET MOBE**. – La Coupe jusqu’à la lie, par **OLIVIER PIRONET**. – Dynamique des révolutions, par **ANTONY BURLAUD**. – Charles Péguy l’inconfortable, par **SÉBASTIEN LAPAQUE**. – A hauteur d’homme, par **DOMINIQUE AUTRAND**. – Dans les revues.

PAGE 27 :
Pulsations technos, par **ANTOINE CALVINO**.